

Assemblées des États membres de l'OMPI

Soixante-septième série de réunions
Genève, 21 avril 2026

RAPPORT GENERAL

adopté par les assemblées

LISTE DE SIGLES

DG	Directeur général
IA	intelligence artificielle
IPTI	Institutions de formation en matière de propriété intellectuelle
KPI	Principaux indicateurs d'exécution
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMPI	Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
ONU	Organisation des Nations Unies
PBC	Comité du programme et budget
PCT	Traité de coopération en matière de brevets
PI	Propriété intellectuelle
plateforme CLIP	plateforme pour sensibiliser les créateurs à la propriété intellectuelle
PMA	Pays les moins avancés
PME	Petites et moyennes entreprises
PSMT	Plan stratégique à moyen terme
RP	Représentants permanents
Traité GRATK	Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés
Traité RDLT	Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles

INTRODUCTION

1. Le présent rapport général rend compte des délibérations et décisions des trois assemblées ci-après des États membres de l'OMPI (ci-après dénommées "assemblées") :

- 1) Assemblée générale de l'OMPI, cinquante-neuvième session (32^e session extraordinaire)
- 2) Assemblée de l'Union de Paris, soixante-deuxième session (35^e session extraordinaire)
- 3) Assemblée de l'Union de Berne, cinquante-sixième session (29^e session extraordinaire)

réunis à Genève le 21 avril 2026, qui ont pris des décisions en séance commune de plusieurs de ces assemblées (ci-après dénommées respectivement "séance(s) commune(s)" et "les assemblées des États membres").

2. La liste des membres et observateurs des assemblées, à la date du 17 février 2026, figure dans le document [A/67/INF/1](#).

3. L'ordre du jour, tel qu'il a été adopté, et la liste des participants font respectivement l'objet des documents [A/67/1](#) et [A/67/INF/2](#).

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR UNIFIÉ

OUVERTURE DES SESSIONS

4. La soixante-septième série de réunions des assemblées a été convoquée par le Directeur général de l'OMPI, M. Daren Tang.

5. Les sessions ont été ouvertes lors d'une séance commune des trois assemblées par le président de l'Assemblée générale de l'OMPI, M. l'Ambassadeur Carlos D. Sorreta (Philippines).

6. Président : J'ai le plaisir de déclarer ouverte la soixante-septième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI. Comme par le passé, nous tenons cette réunion sous une forme hybride. Bienvenue à tous les délégués présents dans cette salle, ainsi qu'à tous ceux et celles qui nous rejoignent en ligne depuis les quatre coins du monde. Merci à tous et à toutes de votre présence. Nous allons prendre aujourd'hui des décisions cruciales qui ont une incidence directe sur la direction de notre Organisation, notamment la nomination du Directeur général et les conditions de sa nomination. Je compte sur votre engagement et votre coopération constructive tout au long de cette session. Je suis convaincu qu'avec votre soutien, nous pourrons prendre ces décisions dans un esprit de consensus et jeter les bases nécessaires à la poursuite et au succès des travaux de notre Organisation.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR UNIFIÉ

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

7. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document [A/67/1](#).

8. Président : Je souhaite maintenant passer au point 2 de l'ordre du jour, à savoir l'adoption de l'ordre du jour. Le projet d'ordre du jour unifié a été diffusé et figure dans le document A/67/1 Prov.1. Je propose que l'ordre du jour soit adopté. Je suppose que vous avez eu le temps de le parcourir. S'il n'y a pas d'objections, l'ordre du jour est adopté.

9. Les assemblées de l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne, ont adopté l'ordre du jour tel que proposé dans le document A/67/1 Prov.1 (ci-après dénommé "ordre du jour unifié").

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR UNIFIÉ

NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL EN 2026

10. Les délibérations ont eu lieu sur la base des documents [A/67/2](#) et [WO/GA/59/1](#).

11. Président : Passons à présent au point 3 de l'ordre du jour. Il s'agit d'un point à l'ordre du jour pour lequel nous devons prendre deux décisions; par souci de rapidité et d'efficacité, nous avons regroupé ces deux décisions qui sont liées entre elles. L'une va de pair avec l'autre. Il s'agit de la nomination du prochain Directeur général, à la suite de la proposition formulée par le Comité de coordination, ainsi que des conditions de sa nomination. Avant de poursuivre, j'aimerais demander au président du Comité de coordination, M. l'Ambassadeur James Baxter, de nous expliquer brièvement la procédure qui a conduit à cette nomination. Je dirai ensuite quelques mots sur la procédure qui a abouti à l'élaboration du projet de document, c'est-à-dire le contrat, puis nous prendrons une décision. Je ne constate aucune objection. Je passe donc la parole à M. l'Ambassadeur. Monsieur, la parole est à vous.

12. Australie : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Chères et chers collègues, bonjour. Comme vous l'avez dit, je vais résumer la procédure suivie par le Comité de coordination concernant la nomination du Directeur général. Conformément aux dispositions correspondantes de la Convention instituant l'OMPI et en vertu de la procédure de désignation d'un candidat et de nomination au poste de Directeur général de l'OMPI adoptée par l'Assemblée générale de l'OMPI, le 24 juillet 2025, en ma qualité de président du Comité de coordination, j'ai envoyé une circulaire à tous les États membres de l'OMPI les invitant à présenter la candidature d'un de leurs ressortissants au poste de Directeur général de l'OMPI. La période de dépôt des candidatures s'est achevée le 24 octobre 2025; deux candidatures avaient été reçues à cette date : celle de l'actuel Directeur général, M. Daren Tang, de Singapour, et celle de M. Johanny Stanley Joseph, d'Haïti. À l'issue de la période de dépôt des candidatures, le Comité de coordination a entamé l'examen de la procédure de nomination relative aux candidatures à ce poste. En collaboration avec les deux vice-présidents du Comité de coordination, à savoir les ambassadeurs de la Chine et d'El Salvador, j'ai mené des consultations avec les membres du Comité de coordination par l'intermédiaire des coordonnateurs des groupes afin de définir les modalités de la procédure. Le Comité de coordination a décidé de suivre, dans les grandes lignes, la procédure mise en place en 2020. Par conséquent, les deux candidats ont été invités à se présenter aux États membres du Comité de coordination, ce qu'ils ont fait le 27 janvier 2026. Lors de cette séance informelle, les États membres ont également eu l'occasion de poser des questions aux deux candidats. Le 12 février 2026, le Comité de coordination s'est réuni en session extraordinaire afin de proposer un candidat au poste de Directeur général de l'OMPI. Le Comité de coordination a décidé de procéder à un tour de scrutin à bulletins secrets. Le scrutin s'est déroulé conformément aux règles de vote au scrutin secret établies dans l'appendice aux Règles générales de procédure de l'OMPI, modifiées par les règles ad hoc adoptées par le Comité de Coordination le 12 février 2026, qui figurent dans le document [WO/CC/85/3](#). Le processus de vote s'inspirait de celui mis en place en 2020, avec quelques adaptations pour tenir compte du nombre de candidats. Tous les États membres du Comité de coordination ont pris part au scrutin. Sur les 83 votes exprimés, M. Daren Tang a obtenu 81 voix et M. Johanny Stanley Joseph deux voix. En conséquence, le Comité de coordination a désigné M. Daren Tang en vue de sa nomination au poste de Directeur général par l'Assemblée générale de l'OMPI, les majorités requises ayant également été atteintes au sein de l'Assemblée de l'Union de Paris et l'Assemblée de l'Union de Berne, à la session extraordinaire

de ce jour.

Je tiens à exprimer ma gratitude aux vice-présidents du Comité de coordination, aux coordonnateurs des groupes ainsi qu'aux États membres du Comité de coordination pour leur attitude constructive tout au long de ce processus. Je tiens également à remercier le Secrétariat pour son soutien considérable et ses précieux conseils tout au long de ce processus.

13. Président : Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur, et je vous remercie également, ainsi que le Comité de coordination, pour tout le travail que vous avez accompli concernant la proposition dont nous sommes saisis aujourd'hui; à cet égard, j'attire l'attention des délégations sur le document A/67/2.

Avant de nous prononcer sur celle-ci, je voudrais dire quelques mots sur la procédure relative au contrat ou aux conditions de nomination du nouveau Directeur général.

Je voudrais appeler votre attention sur le document [WO/GA/59/1](#) relatif aux conditions de nomination du Directeur général et vous rappeler que, conformément à l'article 9.3 de la Convention instituant l'OMPI : "l'Assemblée générale de l'OMPI fixe les conditions de la nomination du Directeur général." Si vous vous en souvenez, il y a six ans, lors de la nomination du Directeur général en 2020, les assemblées de l'OMPI n'avaient pas pu se tenir en présentiel et s'étaient déroulées, à titre exceptionnel, par procédure écrite en raison des restrictions liées à la COVID-19. C'est dans ce contexte que l'Assemblée avait fixé les conditions de la nomination du Directeur général, M. Daren Tang, pour la période allant du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2026.

Plusieurs groupes de l'OMPI avaient fait remarquer que les circonstances exceptionnelles avaient rendu difficile la conduite des négociations nécessaires pour proposer des modifications au contrat; en conséquence, le président de l'Assemblée générale de l'OMPI avait été chargé de mener de nouvelles consultations informelles avec les États membres intéressés en vue d'actualiser les conditions à compter de 2026. Dès lors, les présidents successifs de l'Assemblée générale de l'OMPI ont continué, au cours des années suivantes, à mener des consultations avec les membres à cette fin. Toutefois, ces consultations n'ont pas abouti à des modifications du contrat. En vue de la présente session, au cours de laquelle nous aborderons à la fois la nomination et les conditions d'emploi, j'ai également engagé des consultations avec les États membres en convoquant un groupe de travail sur les conditions de la nomination du Directeur général. Ce groupe de travail était composé de représentants des différents groupes de l'OMPI, ainsi que des membres des bureaux de l'Assemblée générale de l'OMPI et du Comité de coordination; nous avons examiné la possibilité de mettre à jour, si nécessaire, les conditions de nomination du Directeur général. Le groupe de travail s'est réuni deux fois en présentiel, certains participants se joignant à la réunion en ligne, les 18 et 25 mars 2026. Après avoir examiné les conditions de nomination du Directeur général, le groupe de travail a décidé de recommander à l'Assemblée générale les mêmes conditions que celles approuvées par cette dernière en mai 2020, avec pour seules modifications un ajustement annuel des indemnités de logement et de représentation par rapport à l'inflation, compte tenu de l'indice des prix à la consommation pour Genève.

Le groupe de travail a également indiqué qu'il souhaitait disposer de plus de temps pour examiner attentivement les conditions de nomination du Directeur général avant la session. Par conséquent, comme je l'ai souligné lors des consultations du groupe de travail, celui-ci pourrait être mis en place lors des sessions de 2031 des assemblées, avant la prochaine élection du Directeur général en 2032, afin d'examiner d'éventuelles modifications. Cela laisserait suffisamment de temps pour mener des consultations sur toute proposition visant à modifier les conditions de nomination. Le groupe de travail a finalement décidé de recommander les conditions de nomination telles qu'elles figurent dans le projet de contrat figurant à l'annexe II et l'estimation de la rémunération mensuelle figurant à l'annexe I du document WO/GA/59/1.

Nous allons maintenant passer à la prise de décision. À cet égard, je propose les deux paragraphes de décision suivants :

14. L'Assemblée générale de l'OMPI et les assemblées des unions de Paris et de Berne, chacune pour ce qui la concerne,

- i) ont examiné la proposition du Comité de coordination de l'OMPI énoncée au paragraphe 3 du document A/67/2 et
- ii) ont nommé M. Daren Tang au poste de Directeur général pour un mandat allant du 1^{er} octobre 2026 au 30 septembre 2032.

L'Assemblée générale de l'OMPI a fixé les conditions de nomination du Directeur général telles qu'elles figurent dans le projet de contrat faisant l'objet de l'annexe II du document WO/GA/59/1.

15. Président : Je ne constate aucune objection. Il en est ainsi décidé. M. Daren Tang a été nommé à l'unanimité et par acclamation au poste de Directeur général de l'OMPI pour un nouveau mandat. Les conditions requises pour cette nomination, en ce qui concerne les assemblées des Unions de Paris et de Berne, ont donc été remplies.

16. J'invite maintenant le Directeur général à nous rejoindre sur l'estrade. Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Directeur général, pour votre nomination au poste de Directeur général de l'OMPI pour un nouveau mandat de six ans, et à remercier les personnes ici présentes aujourd'hui d'avoir pris ces décisions par consensus. J'ai maintenant l'honneur de céder la parole au Directeur général.

17. Directeur général : Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués, je suis profondément honoré de la confiance que vous me témoignez en me confiant un deuxième mandat en qualité de Directeur général de l'OMPI.

Je tiens tout d'abord à remercier le président du Comité de coordination, S. E. M. l'Ambassadeur James Baxter, pour la manière habile, sereine et professionnelle dont vous avez supervisé le déroulement des élections. Nous avons dû rester à distance pendant de nombreux mois, mais c'est aujourd'hui l'occasion pour moi de vous remercier en personne pour la qualité de votre présidence.

Je tiens également à exprimer ma gratitude au président de l'Assemblée générale, l'ambassadeur Carlos Sorreta, pour tout l'engagement et le dévouement dont vous avez fait preuve dans le cadre des travaux préparatoires à cette session extraordinaire de l'Assemblée générale. Mes collègues et moi-même nous réjouissons de travailler avec vous au cours des nombreux mois à venir.

Je tiens également à exprimer ma profonde gratitude à tous les États membres pour leur soutien, non seulement à cette occasion importante, mais aussi chaque jour depuis ma prise de fonction en octobre 2020. Le Directeur général est en réalité un "Directeur *dirigé*", et c'est un titre que j'assume volontiers, car vos conseils, vos orientations et vos décisions collectives ont servi de boussole à mes collègues et à moi-même au cours des six dernières années, et continueront de le faire.

Je tiens également à remercier du fond du cœur le Gouvernement de Singapour pour son soutien sans faille tout au long de mon premier mandat et pendant cette élection. L'implication personnelle du Vice-premier ministre et Ministre du commerce et de l'industrie, M. Gan Kim Yong, du Ministre de la justice, M. Edwin Tong, et de la Ministre des affaires étrangères, M. Vivian Balakrishnan, ont notamment joué un rôle déterminant dans cette campagne, de même que M. l'Ambassadeur Tan Hung Seng ainsi que l'équipe de la Mission de Singapour auprès de l'OMPI et de l'OMC ont travaillé sans relâche ici à Genève pour mobiliser des soutiens. Les valeurs de Singapour, qui consistent à jouer un rôle de passerelle et à favoriser

le consensus, à mettre l'accent sur la performance, les résultats et l'impact, ainsi qu'à construire l'avenir, ont été au cœur de mon action en tant que Directeur général.

À mes collègues de l'OMPI : Tout cela n'aurait pas été possible sans vous. Au cours des six dernières années, nous avons travaillé ensemble, dans un contexte marqué par des changements mondiaux extraordinaires sur les plans politique, économique, culturel et technologique, afin de transformer l'OMPI, de servir nos États membres et de démontrer la valeur du multilatéralisme.

Pour finir, je tiens à remercier ma famille, et tout particulièrement ma femme Claire. Sans leur soutien, il n'aurait tout simplement pas été possible de me lancer dans ce projet, et sans leur patience, il ne m'aurait tout simplement pas été possible de le mener à bien.

Chères et chers collègues, chères et chers amis,

À l'approche de mon deuxième mandat, je ne peux m'empêcher de regarder en arrière, lorsque j'ai pris mes fonctions pour la première fois.

Lorsque j'ai pris mes fonctions de Directeur général de l'OMPI, le 1^{er} octobre 2020, le monde connaissait une situation inédite. La pandémie de COVID-19 avait profondément bouleversé non seulement les économies, mais aussi notre mode de vie et nos conditions de travail. Elle avait supprimé les interactions entre personnes, nous enfermant derrière des masques et des écrans d'ordinateur, et avait mis à l'épreuve la confiance dans les institutions. L'innovation et la propriété intellectuelle avaient été propulsées au cœur de débats houleux.

J'avais fait campagne en m'appuyant sur deux axes principaux. Premièrement, que l'OMPI et la propriété intellectuelle reposaient sur des bases solides, mais devaient évoluer. Et deuxièmement, que j'établirais une passerelle entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud. Mais face à la crise qui s'était abattue sur le monde entier, la transformation de la propriété intellectuelle devait être encore plus percutante, le changement encore plus rapide et, dans le climat d'isolement engendré par la pandémie, le monde avait plus que jamais besoin de passerelles.

C'est pourquoi, grâce à votre soutien, notre Organisation a fait de la propriété intellectuelle, initialement une question technique et juridique, un atout commercial, économique et financier contribuant à soutenir l'écosystème de l'innovation et de la création, tout en agissant comme un puissant catalyseur d'emploi, d'investissements, de croissance et de développement, et en veillant à ce que l'OMPI soit un lieu où les États membres puissent trouver un terrain d'entente et réussir ensemble.

Je suis fier de noter qu'au cours des six dernières années, nous avons travaillé d'arrache-pied chaque jour pour faire de cette vision une réalité.

Ensemble, nous avons renforcé notre "moteur", c'est-à-dire nos services mondiaux de propriété intellectuelle, tels que les systèmes du PCT, de Madrid et de La Haye, afin qu'ils répondent mieux aux besoins de ceux qui ont besoin d'une protection transfrontière de leur propriété intellectuelle; nous avons contribué à renforcer la lutte contre le piratage et la contrefaçon, à mettre la propriété intellectuelle à portée de tous et fait comprendre sa valeur aux acteurs de terrain; nous avons fait de l'OMPI un lieu de débats de premier plan sur les questions de propriété intellectuelle, en particulier sur l'intelligence artificielle; nous avons conclu deux nouveaux traités en un an par consensus; nous avons fourni des données et des analyses pour aider les décideurs politiques à mettre en place des écosystèmes d'innovation et de création; nous avons contribué à ce que la propriété intellectuelle réponde aux défis mondiaux communs; nous avons lancé des projets novateurs pour soutenir les chercheurs, les créateurs, les PME, les femmes, les jeunes et les populations des zones rurales, et fait de la propriété intellectuelle un élément essentiel de la croissance, du développement, de la

compétitivité et de la prospérité, pour tous les pays, qu'il s'agisse de pays développés, de pays en développement, de pays émergents ou de pays de la catégorie des moins avancés.

Nous ne nous sommes pas contentés de paroles, mais nous avons mis l'accent sur l'impact concret et les résultats tangibles, comme en témoignent les faits suivants : au cours des six dernières années, 1,9 million de demandes de titres de propriété intellectuelle ont été reçues et traitées par nos services d'enregistrement; nous avons formé permis à plus de 800 000 personnes, ou 1,3 million si l'on inclut les institutions de formation en matière de propriété intellectuelle, d'acquérir des connaissances et des compétences en matière de propriété intellectuelle; et nous avons aidé 200 000 PME, 300 000 femmes et 400 000 jeunes à tirer parti de la propriété intellectuelle dans leur vie personnelle ou leur parcours professionnel.

Et parallèlement à tout cela, nous avons préservé l'efficacité et la santé financière de l'Organisation, en doublant nos réserves. Nous avons renforcé notre gouvernance et fait évoluer notre culture d'entreprise, afin que nous, les membres du personnel de l'OMPI, nos collègues et le Secrétariat, puissions continuer à disposer des bases internes les plus solides pour vous offrir un service de qualité.

Chères et chers amis, chères et chers collègues,

Il y a six ans, le monde traversait une crise, mais cela nous a donné l'élan nécessaire pour poursuivre nos réformes et notre transformation.

Six ans plus tard, nous avons tourné la page de la pandémie, mais de nouvelles incertitudes sont apparues : politiques, économiques, culturelles et, de plus en plus, technologiques. Mais ce serait une erreur de ne voir là que des défis et des obstacles, car la propriété intellectuelle, l'innovation et la créativité sont, par nature, dynamiques et se nourrissent du changement.

Au cours de ces dernières années, nous avons posé des bases solides alors que nous entamions un nouveau chapitre de l'histoire de l'OMPI. Nos programmes, nos initiatives et nos actions ont aidé des millions de personnes à protéger et à tirer parti de leur propriété intellectuelle au quotidien.

Aujourd'hui, j'aimerais vous faire part de ma vision de l'avenir.

Nous devons continuer à moderniser et à renforcer notre "moteur", c'est-à-dire les services mondiaux de propriété intellectuelle, en tirant le meilleur parti de l'intelligence artificielle et des technologies numériques, ainsi que de l'examen des processus opérationnels, sans pour autant perdre la dimension humaine, afin que les bonnes idées soient protégées et deviennent des droits de propriété intellectuelle, tout en contribuant à bâtir des écosystèmes d'innovation solides pour que ces droits de propriété intellectuelle arrivent sur le marché, où leur valeur juridique se transforme en véritable valeur économique.

Nous devons surmonter nos différences et nos divergences et recenser les domaines dans lesquels le consensus et la convergence permettent de faire avancer le programme en matière de propriété intellectuelle, dans un esprit de pragmatisme et d'engagement constructif.

Nous devons nous préparer pour l'avenir, afin que la propriété intellectuelle reste non seulement pertinente, mais aussi dynamique, à l'ère de l'intelligence artificielle et dans une période de profonds changements où le paysage de l'innovation est de plus en plus marqué par la convergence entre l'innovation industrielle des machines, l'innovation numérique des logiciels et l'innovation culturelle des contenus.

Nous devons aider les décideurs politiques à considérer la propriété intellectuelle non seulement comme un cadre juridique, mais aussi comme un élément essentiel de l'avenir de leurs pays, grâce à des données, des analyses et à la mise en place d'écosystèmes

d'innovation et de création; nous devons également renforcer nos programmes de croissance et de développement sur le terrain, qui ont permis à des centaines de milliers de personnes dans tous les pays du monde de bénéficier du système de la propriété intellectuelle, et exploiter le potentiel de la propriété intellectuelle pour relever les défis mondiaux auxquels nous continuons de faire face.

Pour y parvenir, nous devons renforcer nos partenariats avec les États membres, au sein même de ces derniers, ainsi qu'avec les plateformes régionales et les autres institutions des Nations Unies. Et nous devons œuvrer pour que la propriété intellectuelle s'impose comme une réalité courante, non seulement en tant que priorité politique pour les gouvernements et les dirigeants, mais aussi en tant qu'élément reconnu et apprécié par tous, de sorte que, lorsque l'on évoque la technologie, les marques, les dessins et modèles, l'art, la culture, le sport, l'agriculture, le commerce, l'économie, la finance et notre monde, chacun soit conscient que la propriété intellectuelle joue un rôle important dans tous ces domaines. Et bien sûr, tout cela s'appuiera sur nos efforts continus visant à réformer et à rationaliser nos systèmes et procédures internes, non seulement dans le cadre de notre volonté de montrer l'exemple dans le cadre de l'initiative UN80, mais aussi pour veiller à ce que l'OMPI reste aussi efficace, performante et bien gérée que possible, afin de bien vous servir, vous et vos parties prenantes, et de démontrer que le multilatéralisme a un impact, produit des résultats et reste pertinent.

Ces tâches seront difficiles, mais pour reprendre les paroles du président Kennedy : nous faisons cela non pas parce que c'est facile, mais justement parce que c'est difficile. Dans ces efforts, nous pouvons nous inspirer des innovateurs et des créateurs que nous servons, et puiser notre force dans la capacité de l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle, et de notre communauté mondiale de la propriété intellectuelle, d'évoluer et de rester pertinente depuis 130 ans, une période marquée par des changements considérables.

Pour conclure, permettez-moi d'évoquer une image simple. Quelque part dans le monde, en ce moment même, une équipe de chercheurs est peut-être en train de déposer sa première demande de brevet, dans l'espoir que cela puisse changer la donne pour une maladie rare. Le propriétaire d'un restaurant à succès envisage peut-être de développer sa marque sous forme de franchise dans un autre pays. Un créateur s'apprête peut-être à lancer un nouveau produit qui deviendra le prochain objet culte. Et un musicien est peut-être en train d'écrire la prochaine chanson qui fera le buzz. Ces personnes ne pensent probablement jamais à Genève ni à des assemblées comme celle-ci. Mais le système dont nous sommes les garants ici conditionne les possibilités qui s'offrent à elles. C'est une responsabilité que nous partageons tous; efforçons-nous donc d'assumer pleinement ce privilège et cet honneur que représente le fait de servir, ensemble, en tant que famille de l'OMPI, les innovateurs et les créateurs du monde entier. Je vous remercie.

18. Président : Merci beaucoup, Monsieur le Directeur général Tang, et encore toutes mes félicitations. Vous apporterez, comme toujours, votre énergie, votre dévouement et votre dynamisme incomparables aux travaux de l'OMPI en faveur du multilatéralisme, afin d'intégrer la propriété intellectuelle dans les politiques de développement, d'innovation, de croissance et de progrès dans l'intérêt de l'ensemble de ses membres. Alors, merci beaucoup. Nous allons maintenant donner la parole aux délégations¹.

19. Président : Avec l'aimable autorisation du Directeur général, je voudrais maintenant lui demander de prendre la parole devant l'Assemblée.

20. Directeur général : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je vous suis très reconnaissant de m'avoir donné l'occasion, au cours de cette journée, non seulement de

¹ Avertissement : Les interventions des délégations des États et des représentants d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales au titre de ce point de l'ordre du jour figurent à l'annexe du présent rapport. L'enregistrement de l'intégralité de la séance est également disponible sur le site Web de l'OMPI.

bénéficier de votre soutien et de vos encouragements, mais également de recevoir de votre part à vous, les États membres, de nombreux conseils et orientations concernant vos attentes pour ce deuxième mandat. Comme je l'ai dit sur le ton de l'humour dans mon discours d'ouverture lorsque je vous ai remerciés, le Directeur général est souvent le Directeur *dirigé* et, ces dernières heures, vous m'avez bien indiqué quelles étaient vos attentes. Ce qui m'a frappé, c'est que je perçois chez vous tous – que vous soyez des pays développés, en développement, émergents, de la catégorie des pays les moins avancés ou des petits États insulaires en développement – un consensus très fort quant au fait que les travaux de l'OMPI vont dans la bonne direction. Ce que je veux dire par là, c'est que j'entends souvent dire que, lorsque nous nous sommes lancés dans cette aventure il y a six ans, avec votre soutien et votre approbation, notre objectif était de faire évoluer la propriété intellectuelle : d'une question très technique qui n'intéressait qu'un petit groupe d'experts à un sujet pertinent pour un public bien plus large, en faisant de la propriété intellectuelle non seulement un concept juridique, mais également un moteur essentiel de l'innovation et de la créativité. La propriété intellectuelle est devenue, dans le monde d'aujourd'hui, un moteur pour l'emploi, les investissements, la croissance, le développement, la prospérité, la compétitivité et, je dirais même, la résilience. Je pense que c'est l'une de mes conclusions : il y a eu un consensus et un soutien tout à fait remarquables à ce sujet. Je vous en remercie. C'est une véritable conviction pour moi et j'aimerais vous expliquer d'où je pense qu'elle vient. Je pense que cela tient en partie à mon expérience en tant qu'ancien dirigeant d'un office de propriété intellectuelle : j'ai pu constater à quel point la propriété intellectuelle était essentielle dans notre monde moderne et pourtant si peu connue. Cette contradiction m'a toujours poussé à réfléchir à la manière dont nous pourrions sensibiliser beaucoup plus de personnes dans le monde entier à la propriété intellectuelle, tout le monde en réalité, et cela reste au cœur même de mes aspirations. Je crois sincèrement, et vous tous aussi je pense, que l'une des choses qui nous rend uniques en tant qu'êtres humains, c'est notre capacité à innover et à créer. Aucune autre espèce ne le fait. Bien sûr, on peut faire valoir que certaines espèces animales utilisent aussi des outils, mais je pense que l'être humain est le seul capable d'innover et de créer. C'est grâce à ce pouvoir que nous avons transformé le monde. Cela fait partie intégrante de notre identité en tant qu'êtres humains; c'est pourquoi, à ce niveau le plus essentiel, la mission de l'OMPI consiste en fait à favoriser l'esprit d'innovation et de créativité propre à l'être humain. Le système de propriété intellectuelle constitue véritablement une révolution dans l'histoire de l'innovation et de la créativité humaines, car la propriété intellectuelle permet non seulement à une personne ayant une bonne idée d'entrer directement en contact avec le marché et la société, mais elle exige également que les idées soient divulguées et les inventions partagées, afin de bénéficier du soutien de l'État et d'avoir le droit de commercialiser son invention. Je pense que le système de propriété intellectuelle constitue véritablement une sorte de révolution. Cela vient de quelque chose qui est très ancien et ancré dans notre ADN : la capacité à innover. Je pense qu'avec votre appui, les travaux de l'OMPI et ceux que nous avons menés ensemble pour faire évoluer la propriété intellectuelle, afin qu'elle ne soit plus l'apanage d'une poignée de personnes mais au service de tous, continueront d'être au cœur de nos efforts durant mon second mandat.

Permettez-moi maintenant de revenir sur quelques points que certains d'entre vous ont soulevés à plusieurs reprises. Tout d'abord, en ce qui concerne l'accent mis sur les services mondiaux de propriété intellectuelle et la garantie du bon fonctionnement des services d'enregistrement, je tiens à vous assurer que cela restera pour moi une priorité absolue. Peu d'entre vous le savent peut-être, mais lorsque je suis passé du droit international à la propriété intellectuelle, mon premier poste, que j'ai occupé pendant quelques années, consistait à gérer l'ensemble des services d'enregistrement de l'Office de la propriété intellectuelle de Singapour. C'est donc le travail des services d'enregistrement, qui est d'ailleurs une spécificité de l'OMPI, qui me plaît particulièrement. Je trouve que le fonctionnement des services d'enregistrement est fascinant, non seulement en tant que système d'entrées et de sorties, mais également en tant qu'organisme vivant qu'il faut gérer tant sur le plan opérationnel que sur celui des ressources humaines, et dans lequel il faut intégrer des innovations technologiques et des réformes commerciales. Globalement, vous devez veiller à trouver le juste équilibre entre le

service client, la qualité, la quantité et le respect des délais. Je m'excuse d'entrer dans certains détails techniques concernant les services d'enregistrement, mais c'est un sujet qui restera une priorité pour moi. Bien entendu, à mesure que de plus en plus de pays, y compris les pays en développement, s'ouvrent à l'innovation et à la créativité, vos innovateurs et vos créateurs auront recours aux services de l'OMPI et attendront également de celle-ci un service de qualité. C'est un aspect que je considère comme important, pas seulement pour un groupe de pays, mais pour chaque pays.

Vous avez été nombreux à évoquer la conclusion du Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés et du Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles comme l'une des réalisations marquantes de ces six dernières années. Je dirais que je les considère comme de petits miracles. Je dois avouer que, ayant été très impliqué dans ces deux projets, je n'étais pas certain que l'un ou l'autre aboutirait. Je peux me permettre d'être très franc avec vous. C'est un miracle que les États membres ont su s'unir, mettre de côté leurs divergences, trouver des points communs, faire preuve de pragmatisme et travailler toute la nuit pour dégager ce terrain d'entente, qui nous a permis de réussir ce tour de force, d'abord pour le Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés, puis, à la fin de la même année, pour le Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles. Ces résultats ont nécessité beaucoup de travail et de détermination. Je vous invite tous à ne pas tenir pour acquis que l'OMPI sera toujours en mesure de réaliser ce genre de résultats. Cela n'a pu se produire que grâce aux efforts considérables que vous avez tous déployés, en tant qu'États membres, pour trouver ce terrain d'entente qui a permis d'y parvenir.

À l'avenir, il existe de nombreux domaines sur lesquels nous devons trouver un terrain d'entente et nous rassembler en tant que communauté. Vous avez été nombreux à évoquer l'IA comme un défi, et je pense effectivement que ce n'est pas un simple outil, mais un outil de transformation qui va changer notre façon d'innover et de créer. C'est pourquoi nous devons unir nos forces pour veiller à ce qu'il soit utilisé à bon escient, au service de chacun d'entre nous. Pour cela, je pense que nous devons retrouver l'esprit de 2024 et veiller à ce que, malgré nos différences, nous nous rassemblions de nouveau. Cela vaut pour les réunions de nos comités, nos groupes de travail et toutes les autres occasions où nous nous réunissons pour discuter de différents sujets. Je tiens à souligner que parvenir à un consensus sur les questions examinées au sein de nos comités exige beaucoup d'efforts, et je vous invite à continuer de consacrer ces efforts aux travaux de l'OMPI afin que nous puissions aller de l'avant dans un esprit de consensus.

Vous avez été nombreux à évoquer la montée en puissance de l'économie numérique, de l'économie créative, de l'innovation, de la créativité, ainsi que l'essor de l'entrepreneuriat et des petites et moyennes entreprises. Nous évoluons dans un monde où la valeur est de plus en plus créée, stockée, négociée et financée au moyen d'actifs incorporels, de propriété intellectuelle, de marques, de savoir-faire et de données, et je pense que c'est une tendance qui va se poursuivre. Je ne pense pas que le monde revienne à une situation où la valeur ne serait plus stockée que dans des actifs corporels. Si l'on considère les entreprises les plus précieuses, si l'on examine la musique qui a été créée ou les économies que nous sommes en train de bâtir, leur valeur réside dans des actifs incorporels. Je pense donc que de plus en plus, comme vous les États membres en avez conscience, la propriété intellectuelle ne se résume pas seulement à un moyen de promouvoir l'innovation et la créativité. Elle va devenir un actif économique et financier, un actif commercial, une réserve de valeur. Certains d'entre vous ont évoqué l'évaluation de la propriété intellectuelle et le financement par la propriété intellectuelle, des sujets qui peuvent sembler assez pointus. Cependant, je pense que si nous ne commençons pas dès aujourd'hui à nous pencher sur ces questions, si nous ne savons toujours pas comment évaluer ces actifs ni comment les financer, et si nous ne comprenons pas pleinement les liens entre la propriété intellectuelle, le commerce, la finance et l'économie au sens large, nous nous rendrons un mauvais service. Sinon, nous risquons de ne pas bien cerner la situation, alors que ce secteur ne cesse de prendre de l'ampleur et que son influence sur l'ensemble de l'économie ne cesse de croître. Nous devons donc consacrer du temps et de l'énergie à approfondir notre compréhension de ce sujet. À cet égard, nos efforts visant à

élaborer des études et des rapports, ainsi qu'à constituer une source d'informations mondiales sur la propriété intellectuelle et les actifs incorporels, revêtent également une grande importance.

En ce qui concerne les programmes et les initiatives, je ne les ai pas tous cités, car je n'avais pas assez de temps lors de mon discours d'ouverture, mais je suis très heureux que bon nombre d'entre vous aient évoqué les activités que nous menons pour soutenir les femmes, les jeunes, les PME et les habitants des zones rurales, et qui ont un impact sur la vie des populations autochtones ou des communautés locales. Je n'ai pas mentionné des initiatives telles que CLIP, WIPO Connect, le Programme d'aide aux inventeurs, les Centres d'appui à la technologie et à l'innovation ou WIPO Green. Il s'agit vraiment de veiller à ce que la propriété intellectuelle soit en phase avec tous les aspects du monde moderne, qui sont tous importants. Lorsque des chercheurs souhaitent commercialiser leurs idées développées en laboratoire, que des créateurs veulent gagner leur vie afin de pouvoir continuer de nous offrir de la belle musique ou de beaux films, que des inventeurs trouvent que le système des brevets est difficile à comprendre, que de jeunes ambitieux veulent savoir comment concrétiser leurs rêves, qu'une entrepreneuse estime qu'il est difficile de revenir sur un marché ou d'y entrer, ou encore qu'une petite ou moyenne entreprise ne comprend pas la propriété intellectuelle mais doit y recourir pour lancer sa marque en franchise, ce sont là autant de domaines dans lesquels nous pouvons et devons apporter notre aide.

Cependant, cela ne signifie pas pour autant que nous ne soutenons pas également les acteurs bien établis de la propriété intellectuelle, c'est-à-dire les grandes entreprises qui savent déjà comment exploiter la propriété intellectuelle. Je ne pense pas que ce soit un jeu à somme nulle. À l'OMPI, nous ne considérons pas notre travail comme un jeu à somme nulle, dans lequel l'action menée dans un domaine se ferait au détriment d'un autre. Je suis convaincu qu'en matière de propriété intellectuelle, d'innovation et de créativité, en raison de la nature même de la propriété intellectuelle, dont la valeur ajoutée s'exprime d'une manière très différente de celle des actifs physiques traditionnels, le travail que nous accomplissons dans un domaine multiplie la valeur générée dans un autre domaine. Et c'est pourquoi j'ai déclaré dans mon discours d'ouverture que l'OMPI pouvait être un lieu où nous gagnons tous ensemble.

Nos activités en faveur des pays les moins avancés, par exemple, contribuent au développement d'autres régions du monde. Nos activités et notre appui en faveur des pays développés aident d'autres régions du monde à prospérer. C'est vraiment un lieu où nous pouvons apporter de la valeur ensemble et en créer ensemble, grâce à la nature même de la propriété intellectuelle. C'est véritablement un type de créature particulier qui nous permet de grandir ensemble, de collaborer et, grâce à cette collaboration, de créer davantage de richesses dans l'intérêt de tous.

Ce sont quelques-unes de mes réflexions. Je suis bien sûr convaincu qu'une gouvernance solide et une gestion financière saine et prudente continueront d'être les principaux atouts de l'OMPI. Ces principes sont depuis longtemps au cœur de l'Organisation et ne constituent pas une évolution récente. Je me suis sans doute un peu plus investi que d'autres sur ce sujet. On peut mettre ça sur le compte de mes origines singapouriennes. Mais je pense sincèrement que c'est quelque chose qui fait également partie de l'ADN de mes collègues et qui continuera de faire partie de l'OMPI. Nous tenons à vous garantir un excellent rapport qualité-prix. Vous avez été nombreux à nous faire part de vos suggestions sur la manière dont nous pourrions continuer de le faire. Plusieurs d'entre vous ont suggéré que nous pourrions peut-être étendre cette approche aux autres institutions des Nations Unies dans le cadre de l'initiative "UN80". C'est ce que nous faisons. Nous mettons à la disposition d'autres institutions des Nations Unies les outils que nous avons créés, tels que notre système de reconnaissance vocale et nos outils de traduction. En ce qui concerne la représentation géographique et la parité hommes-femmes au sein de notre Secrétariat, je pense que nous pouvons trouver le juste équilibre entre tous ces aspects tout en veillant à ce que le système de recrutement soit fondé sur le mérite. Je tiens simplement à vous rappeler une nouvelle fois que vous êtes les États membres. Au final, c'est vous qui établissez et approuvez les programmes de travail. Et c'est ce que vous faites tous les deux ans dans le cadre du programme et budget. Quoi que dise le Directeur général au PBC, c'est vous qui me *dirigez*. Sachez que, indépendamment des

aspirations que je partage avec vous, des rêves que je nourris ou des réflexions que nous échangeons ici, tout dépendra en fin de compte de votre approbation du programme et budget. C'est au sein de cette instance que vous contrôlez et définissez le programme, que vous fixez nos principaux indicateurs d'exécution et que vous nous allouez les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs que vous nous fixez tous les deux ans.

Puisque j'ai ici un public attentif, je profite de cette occasion pour vous rappeler que, nous célébrerons dans quelques jours, en tant que communauté mondiale de la propriété intellectuelle et famille de l'OMPI, la Journée mondiale de la propriété intellectuelle. Cette année, le thème est : Propriété intellectuelle et sport : prêts, partez, innovez!" Nous espérons que vous vous joindrez à nous. On constate que de nombreux pays organisent des événements et des festivités. Il s'agit ici d'une initiative visant à rassembler tous les acteurs de la propriété intellectuelle dans une perspective beaucoup plus large. Je suis ravi de voir que vous êtes nombreux à avoir accueilli cette initiative avec enthousiasme. C'est un exemple de la manière dont nous essayons de démystifier la propriété intellectuelle. Nous vous invitons à célébrer avec nous la Journée mondiale de la propriété intellectuelle le samedi 26 avril, mais également tout au long de l'année.

Et puisque je suis ici avec le président du Comité du programme et budget, l'Ambassadeur égyptien Alaa Hegazy, et le président de l'Assemblée générale, l'Ambassadeur philippin Carlos Sorreta, mon premier mandat n'est pas encore terminé. Il prend fin le dernier jour du mois de septembre. Au cours des prochains mois, nous travaillerons en étroite collaboration avec vous tous, nos États membres, dans la perspective des réunions du Comité du programme et budget prévues en juin, puis des assemblées qui se tiendront en juillet. Nous organiserons de nombreuses séances d'information à votre intention sur le PBC, y compris au niveau régional. Nous allons probablement le faire au cours de la première semaine de juin. Et puis, bien sûr, nous travaillons en étroite collaboration avec le président du PBC et celui de l'Assemblée générale afin d'assurer le succès des assemblées de l'OMPI et du PBC.

Vous avez été nombreux à me poser des questions sur le Plan stratégique à moyen terme. Je n'ai pas l'intention de présenter un PSMT pour 2027 et les années suivantes lors de la réunion du PBC de juin. C'est prématuré, car j'estime qu'il est important que la nouvelle équipe de direction soit en place à compter du 1^{er} octobre; c'est à ce moment-là que nous nous réunirons pour examiner attentivement la question avant de vous présenter une proposition. Je tiens toutefois à assurer à tous les États membres que vous aurez largement l'occasion de faire part de vos points de vue et de vos observations, dont nous tiendrons compte au fur et à mesure de l'élaboration d'une version que je pourrai vous soumettre pour approbation. Ce processus devrait se dérouler vers la fin de cette année et se prolonger jusqu'à l'année prochaine; j'ai l'intention de présenter ce PSMT lors de la réunion du PBC de l'année prochaine.

Enfin, vous avez été nombreux à vous intéresser à la composition de l'Équipe de haute direction. Je ne m'étendrai pas trop sur ce sujet. Mais je tiens à préciser qu'une procédure sera mise en œuvre. Ce sera une procédure confidentielle. Elle sera équitable. Elle sera menée avec le plus grand professionnalisme. Nous vous tiendrons informés très prochainement, certainement avant la fin de la semaine. Je publierai les circulaires nécessaires pour lancer l'appel à candidatures et vous tiendrai informés du déroulement de cette procédure. Et puis, bien sûr, je présenterai l'équipe lors des prochaines assemblées, plus précisément au Comité de coordination. Monsieur le Président, si vous me le permettez, je vous redonne la parole. Mais je tiens à tous vous remercier encore une fois, en tant qu'États membres de l'OMPI, pour votre soutien. J'attends avec impatience de travailler en étroite collaboration avec vous jusqu'à la fin de ce premier mandat et tout au long du deuxième.

21. Président : Merci beaucoup, Monsieur le Directeur général Tang. Je vous ai écouté énumérer toutes les choses formidables que vous comptez réaliser. Et j'avais tout le temps envie d'intervenir. Vous avez déjà gagné. Vous n'avez plus besoin de faire campagne. Mais on voit bien qu'il y a une vision claire, une énergie débordante et une compréhension profonde des défis à relever. Et dans tout cela, l'une des choses qui m'ont le plus marqué, c'est la transparence dont le Directeur général Tang a toujours fait preuve, en communiquant avec les représentants permanents, en organisant des retraites et des réunions d'information. Je pense

qu'il va même aller plus loin et organiser des réunions d'information régionales. Une telle transparence a suscité une grande confiance dans son leadership, ce qui dynamise l'ensemble de nos travaux en tant qu'États membres.

En l'absence d'autres demandes des délégations, le point 3 de l'ordre du jour est clos. Nous allons maintenant passer au point 4 de l'ordre du jour.

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR UNIFIE

ADOPTION DU RAPPORT

22. Les délibérations ont eu lieu sur la base du document A/67/3.

23. Président : Comme toute organisation multilatérale, nous officialisons nos décisions en les consignait par écrit dans un rapport. Dans le cas présent, nous adopterons officiellement le rapport de synthèse qui reprend les décisions que nous avons prises au titre du point 3 de l'ordre du jour concernant la nomination et les conditions d'emploi. Il s'affiche actuellement à l'écran. Comme en 2020, toutes vos déclarations figureront dans le rapport général des assemblées, qui sera publié en temps voulu, accompagné d'une date limite pour l'envoi des commentaires. Je soumetts donc officiellement le rapport de synthèse, document A/67/3, pour adoption. Conformément au point 4 de ce document, je propose à présent le paragraphe de décision suivant :

24. Les assemblées de l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne, ont adopté le présent Rapport de synthèse (document A/67/3).

25. Pas d'objection. Il en est ainsi décidé. Je vous remercie. Le point 4 de l'ordre du jour est clos. Nous allons maintenant passer au point 5 de l'ordre du jour, à savoir la clôture de la session.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR UNIFIE

CLOTURE DES SESSIONS

26. Président : Cela nous amène à la fin des points de fond à l'ordre du jour. Avant de conclure, je tiens simplement à féliciter une nouvelle fois le Directeur général Tang pour sa réélection. D'ici au mois de juillet, il y a beaucoup de travail à accomplir et, dans ce genre de situation, ce sont toujours les experts, en étroite collaboration avec leurs représentants permanents, qui accomplissent l'essentiel du travail. Je pense que vous méritez des félicitations pour tout le travail accompli, l'établissement des normes et la recherche de consensus qui ont eu lieu par le passé. Il reste encore beaucoup à faire. Je pense que nous devons collaborer un peu plus étroitement, au niveau des experts, où nous pouvons renforcer notre coopération. S'il s'avère nécessaire de régler d'éventuels différends, je pense que les représentants permanents sont prêts à intervenir et à apporter leur aide. Le Secrétariat est également disponible; s'il y a des divergences, des questions de définition, des règles existantes ou des précédents, nous pouvons compter sur ce Secrétariat très compétent pour nous aider dans toutes les négociations ou dans tous les travaux qui seront menés d'ici aux mois de juin et juillet. Si aucune délégation ne souhaite soulever d'autres questions, et je n'en vois aucune, je prononce la clôture de la présente session des assemblées des États membres de l'OMPI.

27. Le président de l'Assemblée générale de l'OMPI a prononcé la clôture de la soixante-septième série de réunions des assemblées de l'OMPI.

[L'annexe suit]

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR CONSOLIDÉ

DÉCLARATIONS FAITES EN CLÔTURE DU POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR

1. Les délégations et représentants des 95 États suivants (dont huit au nom de groupes d'États), de trois organisations intergouvernementales et de deux organisations non gouvernementales (ONG) ont fait des déclarations orales ou écrites au titre de ce point de l'ordre du jour : Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Allemagne, Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bangladesh, Belgique, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Cabo Verde, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Côte d'Ivoire, Cuba, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, France, Gabon, Gambie, Géorgie, Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Lituanie, Malaisie, Maroc, Maurice, Mexique, Mongolie, Mozambique, Népal, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas (Royaume des), Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République de Corée, République démocratique du Congo, République populaire démocratique de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Saint-Siège, Samoa, Sierra Leone, Singapour, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Thaïlande, Togo, Tunisie, Türkiye, Ukraine, Uruguay, Vanuatu, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe, Centre Sud (CS), Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO), Union de radiodiffusion Asie-Pacifique (URAP) et Health and Environment Program (HEP).

2. EL SALVADOR (COORDONNATEUR DU GRULAC) : Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués et observateurs. Bonjour à toutes et à tous. La délégation d'El Salvador a l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des États membres du groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC).

Le GRULAC tient à féliciter M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI pour un deuxième mandat, saluant le leadership dont il a fait preuve au cours de son premier mandat, notamment lors de l'adoption par consensus du Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés.

Nous saluons également ses efforts visant à élargir l'accès au système de propriété intellectuelle à tous les secteurs, des grandes entreprises aux micro, petites et moyennes entreprises, en passant par les entrepreneurs, les femmes et les jeunes.

Sous sa direction, une approche plus inclusive et plus équilibrée a été mise en place, renforçant ainsi la capacité des pays en développement à utiliser la propriété intellectuelle comme catalyseur du développement économique et social. Dans ce contexte, le GRULAC accorde une importance particulière aux projets régionaux et nationaux qui ont permis de renforcer les capacités institutionnelles et d'aligner la propriété intellectuelle sur nos objectifs de développement, notamment dans les domaines des marques, des indications géographiques, du droit d'auteur et de l'application des droits.

Monsieur le Président, parmi les questions qui intéressent le GRULAC figurent l'appui à l'innovation et à la diversification productive, le transfert de technologie et l'accès aux connaissances, ainsi que la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles. Nous espérons donc que ces priorités seront prises en considération dans les

travaux menés pendant le deuxième mandat du Directeur général. Nous reconnaissons le rôle important que joue l'OMPI dans la promotion du respect des droits de propriété intellectuelle dans l'environnement numérique, notamment dans le cadre de l'entraînement des systèmes d'intelligence artificielle. Au cours des six prochaines années, il sera essentiel de poursuivre les discussions sur la propriété intellectuelle et l'intelligence artificielle, en gardant toujours à l'esprit les besoins et les priorités des pays en développement. En matière de gouvernance, nous saluons l'engagement du Directeur général en faveur du dialogue et du consensus, et nous soulignons l'importance de préserver le caractère multilatéral de l'OMPI, de promouvoir son caractère inclusif et de favoriser une véritable représentation régionale au sein du Secrétariat. Le GRULAC réaffirme qu'il est important que l'OMPI continue de remplir son mandat en tant qu'instance spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle, en apportant une contribution substantielle aux débats internationaux. Nous encourageons un renforcement de la coordination avec d'autres organisations internationales afin de garantir une approche intégrée et complémentaire en matière de propriété intellectuelle et de questions intersectorielles.

Enfin, nous réaffirmons notre engagement et notre détermination totale à continuer de collaborer de manière constructive avec vous, Monsieur le Directeur général, ainsi qu'avec le Secrétariat et les États membres, afin de renforcer un système de propriété intellectuelle équilibré, inclusif et axé sur le développement, qui défende les intérêts de l'ensemble des membres.

3. FÉDÉRATION DE RUSSIE (COORDONNATEUR DU GROUPE DES PAYS D'ASIE CENTRALE, DU CAUCASE ET D'EUROPE ORIENTALE) : La Fédération de Russie a l'honneur de prononcer cette déclaration au nom du groupe des pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe orientale. Nous tenons à vous exprimer, Monsieur le Président, ainsi qu'aux vice-présidents et au Secrétariat de l'OMPI, notre gratitude pour la préparation et l'organisation efficaces de la présente série de réunions des assemblées. Notre groupe tient également à remercier le président du Comité de coordination de l'OMPI ainsi que les vice-présidents de ce comité pour le bon déroulement de la 29^e session extraordinaire du Comité de coordination, qui s'est tenue le 12 février 2026.

Nous notons avec satisfaction le caractère transparent et équilibré des procédures préparatoires et des réunions, qui contribue à renforcer la confiance et à développer les interactions multilatérales au sein de l'OMPI. Permettez-moi de saisir cette occasion pour féliciter M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI. Nous sommes certains que, sous sa direction, l'Organisation poursuivra son développement constant, renforçant ainsi son rôle de plateforme internationale de premier plan dans le domaine de la propriété intellectuelle, tout en encourageant l'innovation et la créativité. Nous assurons M. Tang que notre groupe est disposé à poursuivre une collaboration constructive avec le Secrétariat.

Dans ce contexte, nous estimons qu'il est important de renforcer encore la coopération concernant les éléments clés suivants : poursuite de la mise en œuvre cohérente de la politique de multilinguisme, valeur fondamentale du système des Nations Unies, afin d'élargir l'accès des utilisateurs aux systèmes d'enregistrement international de l'OMPI; garantie d'une représentation géographique équitable au sein du Secrétariat et aux postes de direction, dans le strict respect du principe de compétence professionnelle; dynamiser les travaux dans des domaines concrets, notamment la promotion de la commercialisation de la propriété

intellectuelle; et adapter les activités de l'OMPI à l'évolution très rapide des technologies modernes d'aujourd'hui.

En conclusion, permettez-moi de réaffirmer que notre groupe régional est prêt à continuer de participer activement et de manière constructive aux travaux de l'Organisation afin d'assurer sa pérennité, son efficacité et sa mobilisation continue en faveur des besoins des utilisateurs et des intérêts des différentes régions du monde. Je vous remercie.

4. ARABIE SAOUDITE (COORDONNATEUR DU GROUPE DES PAYS D'ASIE ET DU PACIFIQUE) : Le Royaume d'Arabie saoudite a l'honneur de faire la présente déclaration au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique. Tout d'abord, le groupe tient à vous exprimer, Monsieur l'Ambassadeur Carlos Sorreta, ainsi qu'aux vice-présidents, sa gratitude pour votre leadership avisé dans la conduite des travaux de cette session. Il tient également à remercier le Secrétariat pour son appui constant.

Le groupe des pays d'Asie et du Pacifique est conscient l'importance de cette session pour la nomination du Directeur général de l'Organisation. Il a adressé ses sincères félicitations à M. Daren Tang, ressortissant d'un pays membre du groupe des pays d'Asie et du Pacifique, à l'occasion de sa nomination. M. Tang est le premier Directeur général de l'OMPI issu du groupe des pays d'Asie et du Pacifique, et nous sommes honorés que les États membres continuent de lui accorder leur confiance pour un second mandat.

Le groupe tient à exprimer sa profonde gratitude à M. Tang pour ses contributions au cours de son premier mandat, en particulier pour ses efforts visant à faire connaître la propriété intellectuelle auprès du grand public et à faire évoluer celle-ci d'un concept juridique vers un moteur de l'emploi, de l'investissement et de l'innovation. Le groupe des pays d'Asie et du Pacifique est convaincu que, sous sa direction, l'Organisation continuera de remplir sa mission et de renforcer encore l'écosystème mondial de propriété intellectuelle. Par ailleurs, le groupe se réjouit de collaborer étroitement avec le Directeur général élu afin de promouvoir un système international de propriété intellectuelle équilibré et inclusif, qui assure un juste équilibre entre, d'une part, la promotion de l'innovation et, d'autre part, la poursuite du Plan d'action de l'OMPI pour le développement. Il est convaincu que l'OMPI continuera de répondre aux besoins de tous les États membres, notamment ceux des pays en développement et des pays les moins avancés (PMA).

Le groupe réaffirme son engagement en faveur d'un dialogue constructif et de la collaboration avec toutes les délégations afin de contribuer au succès durable de l'Organisation.

5. AFRIQUE DU SUD (COORDONNATEUR DU GROUPE DES PAYS AFRICAINS) : Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général réélu Daren Tang, Excellences, Mesdames et Messieurs, l'Afrique du Sud a l'honneur de prononcer cette déclaration au nom du groupe des pays africains.

Tout d'abord, le groupe des pays africains adresse ses sincères félicitations au Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, qui vient d'être réélu. Nous saluons l'esprit de transparence, d'ouverture et de professionnalisme qui a caractérisé les élections de février. Le résultat des élections reflète la volonté collective des États membres et rappelle notre engagement commun en faveur d'un système mondial de propriété intellectuelle solide, équilibré et tourné vers l'avenir.

Monsieur le Président, le groupe des pays africains se déclare prêt à collaborer de manière constructive avec le Directeur général pour promouvoir la mission de l'OMPI. Nous soulignons

qu'il est essentiel de veiller à ce que le système mondial de propriété intellectuelle favorise efficacement l'innovation, la créativité et le développement économique pour tous, en particulier pour les pays en développement et les PMA. À cet égard, nous soulignons la pertinence continue du Plan d'action pour le développement et la nécessité de renforcer l'assistance technique, le renforcement des capacités et le transfert de technologie dans une optique axée sur la demande et adaptée aux priorités nationales.

Le groupe des pays africains réaffirme également son engagement en faveur d'une participation constructive au sein de l'OMPI afin de saisir les opportunités et de relever les défis existants et émergents, notamment ceux liés à la transformation numérique, à l'intelligence artificielle, à la santé publique et au changement climatique. Nous nous réjouissons à l'idée de collaborer de manière constructive avec le Directeur général. Nous sommes convaincus que sa direction sera guidée par les principes d'inclusion, d'équilibre et d'équité, afin qu'aucun État membre ne soit oublié.

Monsieur le Président, nous réaffirmons une fois de plus notre soutien aux efforts déployés pour renforcer l'OMPI en tant qu'organisation véritablement universelle, qui apporte des avantages concrets à tous ses membres. Je vous remercie.

6. ALBANIE (COORDONNATEUR DU GROUPE DES PAYS D'EUROPE CENTRALE ET DES ÉTATS BALTES) : Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués, l'Albanie a l'honneur de prononcer cette déclaration au nom du groupe des pays d'Europe centrale et des pays baltes.

Tout d'abord, notre groupe tient à remercier sincèrement le Secrétariat pour la qualité de l'organisation de cette session. Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude au Directeur général, M. Daren Tang, pour avoir su, grâce à sa vision, orienter l'OMPI vers un écosystème mondial de propriété intellectuelle plus inclusif, plus fonctionnel et davantage axé sur les résultats.

Le groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes a constaté avec une grande satisfaction que le cadre mondial de la propriété intellectuelle est passé d'un domaine juridique technique de niche à un outil concret au service du progrès économique et social.

Depuis 2020, on observe une évolution positive dans la prise en considération d'un éventail plus large de parties prenantes, notamment les petites et moyennes entreprises, les innovatrices et les jeunes entrepreneurs. Cette approche inclusive est essentielle pour la région du groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes, car l'innovation dynamique est le principal moteur de notre croissance et de notre compétitivité nationales. Dans ce contexte, nous saluons vivement l'engagement pris par le Directeur général de veiller à une représentation géographique et de genre encore plus équilibrée au sein du personnel et de la direction de l'Organisation, afin de refléter le caractère mondial de notre communauté de l'innovation.

Tourné vers l'avenir, le groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes reste déterminé à moderniser son infrastructure de propriété intellectuelle. Le développement de l'Académie de l'OMPI, qui a dispensé des formations spécialisées à plus de 600 000 participants à travers le monde, témoigne de la volonté de l'Organisation de combler le déficit de connaissances. Pour nos États membres, veiller à ce que les offices nationaux de la propriété intellectuelle jouent un rôle moteur et proactif en matière d'innovation reste une priorité absolue.

Par ailleurs, notre groupe tient à réaffirmer son soutien indéfectible et constant au système ukrainien de propriété intellectuelle, en soulignant l'importance de l'assistance technique de

l'OMPI pour préserver la résilience de l'infrastructure nationale d'innovation. De plus, à une époque où l'intelligence artificielle générative et les technologies durables redéfinissent les limites de la paternité et de l'innovation, la nécessité de normes juridiques harmonisées est plus pressante que jamais. Le groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes préconise l'optimisation continue des systèmes d'enregistrement internationaux, à savoir le PCT, le système de Madrid et le système de La Haye.

En conclusion, le groupe reste un partenaire engagé dans la collaboration. Nous appuyons la poursuite du Plan stratégique à moyen terme et la volonté de réduire les disparités en matière d'innovation entre les économies industrialisées et les économies émergentes. Nous conservons une attitude constructive dans tous les comités afin de veiller à ce que l'OMPI reste une institution solide et axée sur l'action au sein du système des Nations Unies. Je vous remercie, Monsieur le Président.

7. ALLEMAGNE (COORDONNATEUR DU GROUPE B) : Mesdames et Messieurs les ministres, Monsieur le Directeur général, Excellences et Mesdames et Messieurs les délégués. La délégation de l'Allemagne a l'honneur de prononcer cette déclaration au nom du groupe B. Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour la manière compétente dont vous avez présidé cette session extraordinaire de l'Assemblée générale et d'exprimer notre sincère gratitude au Secrétariat pour la diligence dont il a fait preuve dans la préparation de cette session. Le groupe B tient à vous féliciter, cher Daren Tang, pour votre réélection au poste de Directeur général de l'OMPI.

Au cours de votre premier mandat, plusieurs avancées importantes ont été réalisées sous votre conduite, et nous nous réjouissons de pouvoir compter sur votre engagement et votre direction pour l'avenir de l'Organisation. Alors que nous nous tournons vers les six prochaines années, nous tenons à rappeler que la mission de l'OMPI consiste à promouvoir la protection de la propriété intellectuelle à l'échelle mondiale. Pour nous, la modernisation et le renforcement des systèmes de dépôt et d'enregistrement de droits de propriété intellectuelle restent une priorité absolue. Les services de l'OMPI revêtent une importance cruciale pour les innovateurs et les créateurs, ainsi que pour le bon fonctionnement de l'Organisation; ils permettent de s'engager résolument en faveur de la protection de la propriété intellectuelle, du renforcement des capacités et de la promotion de la propriété intellectuelle à l'échelle mondiale.

Par ailleurs, nous réaffirmons que l'OMPI devrait continuer de fonctionner conformément aux décisions de l'Assemblée générale des Nations Unies, compte tenu de son rôle essentiel en tant qu'institution spécialisée. Nous souhaitons également vous encourager à continuer de diriger l'OMPI dans un esprit de prudence et de transparence financières. Cela est d'autant plus important que nous allons entrer dans des temps difficiles.

Nous saluons les efforts déployés par l'OMPI en matière d'intégration des technologies d'intelligence artificielle afin d'améliorer l'efficacité de l'Organisation. Par ailleurs, forts du succès des discussions sur la propriété intellectuelle et les technologies de pointe, nous nous réjouissons de la poursuite des initiatives visant à accélérer la transformation numérique de l'OMPI. Cela inclut la mise en place de nouvelles plateformes permettant aux États membres et aux parties prenantes d'échanger leurs données d'expérience, telles que l'initiative récemment lancée sur l'échange d'infrastructures d'IA et le forum mondial prévu sur l'IA et la propriété intellectuelle. Nous appuyons également la poursuite des débats sur les questions relatives à l'IA au sein de l'instance compétente.

Nous saluons les initiatives ciblées visant à soutenir les start-up, les PME, les universités et,

plus généralement, l'innovation et le transfert de technologie, et nous encourageons la poursuite des efforts dans ces domaines.

Enfin, nous tenons à rappeler l'importance du principe du mérite dans le recrutement du personnel. Il est essentiel de disposer d'un personnel hautement qualifié pour garantir que l'OMPI continue de fonctionner efficacement et de fournir ses services aux États membres et à la communauté de la création et de l'innovation dans l'avenir. Nous comptons sur votre collaboration sur cette question essentielle.

Nous attendons avec intérêt une collaboration étroite et fructueuse avec vous. Soyez assuré de l'appui indéfectible du groupe B tout au long du prochain mandat. Je vous remercie, Monsieur le Président.

8. CHINE : La délégation de la Chine tient à vous remercier, ainsi que l'Ambassadeur Baxter, président du Comité de coordination, pour les qualités de direction dont vous avez fait preuve lors de la sélection et de la nomination du prochain Directeur général. Cette réélection du Directeur général illustre parfaitement les principes constants d'ouverture, d'objectivité et d'équité de l'OMPI, que la Chine apprécie grandement.

La Chine adresse ses sincères félicitations à M. Daren Tang pour sa reconduction au poste de Directeur général et lui souhaite plein succès et de nouvelles réalisations durant son second mandat.

Au cours des six dernières années, sous la direction exceptionnelle du Directeur général, l'OMPI a continué d'œuvrer pour l'amélioration et le développement du système mondial de propriété intellectuelle, obtenant des résultats remarquables qui sont évidents pour tous.

Premièrement, elle a permis la conclusion du Traité sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés, ainsi que du Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles, et a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration des règles internationales en matière de propriété intellectuelle dans le domaine des technologies émergentes.

Deuxièmement, elle a continué de fournir aux pays en développement une assistance technique et une aide au renforcement des capacités, contribuant ainsi à l'amélioration constante de l'écosystème mondial de propriété intellectuelle.

Troisièmement, elle n'a cessé d'étendre la couverture de son système mondial de services de propriété intellectuelle, d'améliorer la qualité et l'efficacité de ces services, ainsi que leur facilité d'utilisation et leur accessibilité.

Quatrièmement, elle a fait avancer les réformes internes au sein de l'OMPI, assuré le bon fonctionnement de l'Organisation, apporté une contribution significative à l'innovation et au développement à l'échelle mondiale et renforcé sans cesse l'influence internationale de l'OMPI. La Chine est convaincue que, sous la direction de M. Tang, l'OMPI continuera de remplir son rôle de plateforme multilatérale internationale et d'institution spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle, favorisant un développement plus équilibré et plus efficace du système mondial de propriété intellectuelle.

La Chine continuera d'adhérer à la vision définie pour le deuxième mandat du Directeur général et de mettre en pratique un véritable multilatéralisme; elle soutiendra fermement les travaux de l'OMPI et du Directeur général et souhaite collaborer avec l'OMPI pour faire avancer les questions de propriété intellectuelle à l'échelle mondiale, mettre activement en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies et mieux tirer parti

de la propriété intellectuelle pour relever les défis mondiaux, afin de garantir que l'innovation et la créativité profitent aux populations de tous les pays. Je vous remercie.

9. PORTUGAL (COMMUNAUTÉ DES PAYS DE LANGUE PORTUGAISE) : Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les vice-présidents, Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs les membres du Secrétariat, Mesdames et Messieurs.

Au nom des membres de la Communauté des pays de langue portugaise, je tiens à vous féliciter pour votre nomination officielle pour un second mandat et nous espérons sincèrement que, d'ici à 2032, nous parviendrons ensemble à obtenir des résultats encore meilleurs et plus nombreux.

Pour y parvenir, nous devons veiller à ce que le multilatéralisme et l'OMPI jouent leur rôle dans la promotion de l'innovation et de la créativité, favorisant ainsi la création d'emplois et la croissance économique, tout en gardant à l'esprit qu'en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, ses efforts doivent contribuer à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des ODD. Il est également nécessaire d'identifier et de suivre les tendances les plus pertinentes en matière d'innovation, en particulier l'essor de l'intelligence artificielle (IA), et de poursuivre le renforcement constant de l'architecture mondiale de la propriété intellectuelle ainsi que de l'ensemble des systèmes d'enregistrement de l'OMPI, sans exception.

Notre organisation, qui regroupe neuf pays répartis sur quatre continents, reflète la diversité et le pluralisme, qui peuvent être des facteurs d'union et permettre de construire des acquis solides reposant sur des bases communes. Le portugais, une langue parlée par plus de 278 millions de personnes à travers le monde. Une communauté qui, en juillet prochain, fêtera ses 30 ans d'existence, fondée sur des valeurs et des principes communs à nos peuples et à nos pays. Le 5 mai, le siège de l'OMPI accueillera nos missions afin de célébrer ensemble la Journée mondiale de la langue portugaise au son de la musique du monde lusophone.

Dans le cadre de notre demande officielle visant à introduire le portugais dans le système de Madrid, que nous avons déposée en octobre 2024, nous estimons qu'il est essentiel de faire avancer ce processus de manière transparente et inclusive, en nous appuyant sur des critères objectifs et en tenant compte des besoins des utilisateurs ainsi que de l'évolution de la demande. Mais nous souhaitons aller plus loin. Nous souhaitons faire en sorte que le portugais devienne une langue officielle du système des Nations Unies, car nous sommes convaincus que le multilinguisme est essentiel pour garantir l'inclusivité, la représentativité et la légitimité des organisations internationales.

Monsieur le Directeur général, nous réaffirmons notre engagement à collaborer avec vous et tous les États membres pendant les six prochaines années afin de renforcer et de promouvoir les activités et le rôle de cette Organisation. Je vous remercie.

10. NÉPAL : Monsieur le Président, la délégation du Népal a l'honneur de faire cette déclaration au nom du groupe des PMA.

Nous tenons à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les membres du Bureau et du Secrétariat, d'avoir organisé cette session extraordinaire. Nous adressons nos sincères félicitations au Directeur général, M. Daren Tang, pour son élection à la tête de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle pour un second mandat. Cette nomination témoigne de la confiance que lui accordent les États membres. Ils l'ont choisi pour son leadership, sa vision

et son engagement à aider les innovateurs et les créateurs à utiliser la propriété intellectuelle comme un outil permettant de stimuler la croissance, de créer des emplois et d'améliorer les conditions de vie partout dans le monde.

En 2024, l'OMPI a mené à bien la conclusion de deux traités multilatéraux historiques : le Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés et le Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles. Cela témoigne du rôle que le Directeur général a joué pour favoriser le consensus et faire avancer la prise de décision multilatérale dans un contexte géopolitique difficile, et j'espère qu'au cours des six prochaines années, il poursuivra dans cette voie.

Monsieur le Directeur général, alors que vous entamez votre second mandat, le groupe des PMA souhaite mettre en avant certaines de ses priorités. Premièrement, nous demandons une assistance technique continue aux PMA, notamment pour la formation nationale des spécialistes de la propriété intellectuelle et l'intégration de la propriété intellectuelle dans la planification du développement, d'autant plus que plusieurs PMA s'appêtent à sortir de cette catégorie.

Deuxièmement, la convergence entre l'intelligence artificielle et la propriété intellectuelle façonne rapidement l'innovation à l'échelle mondiale. Nous exhortons l'OMPI à veiller à ce que les cadres normatifs émergents en matière d'IA et de propriété intellectuelle soient axés sur le développement et ne contribuent pas, accidentellement, à creuser le fossé numérique.

Troisièmement, le transfert de technologie et l'accès aux connaissances restent notre priorité. Nous souhaiterions que l'OMPI facilite le transfert de technologie vers les PMA en leur accordant des assouplissements, notamment dans les domaines de la santé, de l'agriculture et des technologies vertes.

Monsieur le Président, le groupe des PMA assure le Directeur général de son soutien total dans l'exercice de son important mandat et dans la poursuite des objectifs de l'OMPI. Nous sommes convaincus que, sous la direction dévouée de M. Daren Tang, l'OMPI restera une Organisation véritablement inclusive, au service de tous ses membres, et accordera une attention particulière à ceux qui en ont le plus besoin, à savoir les PMA. Nous souhaitons plein succès au Directeur général. Je vous remercie, Monsieur le Président.

11. ALGÉRIE : L'Algérie souhaite saisir cette occasion pour féliciter M. Daren Tang pour sa réélection au poste de Directeur général de cette Organisation très importante et lui souhaite plein succès pour son second mandat.

Nous saluons les progrès considérables accomplis par l'Organisation au cours des dernières années pour faire de la propriété intellectuelle un outil de développement et un catalyseur de l'innovation pour les parties prenantes de nos pays, et nous saluons les nombreuses initiatives et programmes menés par l'OMPI en matière de renforcement des capacités et d'assistance technique en faveur des pays en développement et des PMA.

Nous encourageons le Directeur général à poursuivre ses efforts en lançant de nouvelles initiatives plus ambitieuses, et nous réitérons notre soutien à l'ensemble des activités menées par l'Organisation pour atteindre les objectifs de développement durable et renforcer la mise en œuvre du Plan d'action pour le développement.

Nous saluons le niveau de coopération entre l'Organisation et l'Algérie dans le cadre de projets très importants axés sur la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. La récente visite du Directeur général, en septembre dernier, a marqué une étape décisive dans le cadre de cette coopération et nous a permis d'explorer de nouvelles possibilités de collaboration.

Nous réaffirmons notre soutien indéfectible et nous continuerons à collaborer avec le Secrétariat et les États membres afin de faire en sorte que la propriété intellectuelle soit un outil efficace au service du développement. Je vous remercie.

12. ANGOLA : Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les représentants des États membres, Mesdames et Messieurs, l'Angola souscrit pleinement à la déclaration faite par l'Afrique du Sud au nom du groupe des pays africains, ainsi qu'à celles faites par le Portugal au nom de la CPLP et par le Népal au nom des PMA. Nous souscrivons pleinement aux préoccupations et aux priorités exprimées dans ces déclarations, notamment en ce qui concerne la promotion d'un système de propriété intellectuelle qui soit de plus en plus inclusif, équilibré et attentif aux besoins des pays en développement.

Monsieur le Président, permettez-moi d'exprimer, au nom de la République d'Angola, nos sincères félicitations à M. Daren Tang pour sa réélection au poste de Directeur général de l'Organisation, qui témoigne de la confiance que lui accordent les États membres. Nous sommes convaincus que, sous sa direction, l'OMPI continuera à promouvoir l'innovation, la créativité et le développement durable, en veillant à une répartition plus équitable des avantages découlant de la propriété intellectuelle.

Nous réaffirmons notre engagement à collaborer de manière constructive avec l'OMPI et les autres États membres dans les domaines du renforcement des capacités, de l'accès au savoir et de la promotion de l'innovation en tant qu'outil de développement durable. Nous soulignons également la nécessité d'une coopération renouvelée pour relever les nouveaux défis, notamment en ce qui concerne la transformation numérique, l'économie de la création et la gestion rationnelle des ressources locales.

En conclusion, nous réaffirmons sans réserve notre confiance en M. Daren Tang pour ce nouveau mandat de Directeur général, et nous sommes prêts à poursuivre la construction d'une Organisation plus efficace et plus inclusive, centrée sur les besoins de ses États membres. Je vous remercie.

13. ARGENTINE : Bonjour à toutes et à tous.

Tout d'abord, nous tenons à féliciter M. Daren Tang pour sa nomination à un deuxième mandat en tant que Directeur général de l'OMPI, ce qui souligne l'excellent travail qu'il a accompli en faveur du renforcement du système de protection de la propriété intellectuelle, ainsi que l'importance qu'il accorde à la coopération. Dans un contexte difficile, des accords multilatéraux ont été signés, parmi lesquels on peut notamment citer des instruments d'une importance capitale pour l'ensemble des États membres, comme le Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés et le Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles.

Au cours de votre mandat, Monsieur le Directeur général, nous avons assisté à un renforcement des capacités grâce à une série de projets concrets adaptés aux réalités nationales, à la collaboration à l'élaboration de différents diagnostics des écosystèmes de la propriété intellectuelle, ainsi qu'à la formation des ressources humaines locales, à l'évaluation et à la mise en œuvre des normes internationales, et à l'échange de données d'expérience et de pratiques recommandées.

L'Argentine réaffirme le rôle central de l'OMPI en tant qu'instance spécialisée et souligne l'importance de renforcer en permanence la coordination avec les autres organismes internationaux afin d'améliorer la cohérence et la complémentarité de la gouvernance mondiale.

Nous tenons à remercier l'OMPI pour le soutien qu'elle apporte à notre pays afin de nous aider à mieux nous conformer aux normes internationales en matière de propriété intellectuelle. Nous tenons tout particulièrement à souligner un aspect très important, à savoir le facteur humain. À cet égard, le leadership du Directeur général, M. Daren Tang, allie non seulement la fiabilité et un sens aigu de la direction, mais aussi l'intelligence, l'audace, la force et la prudence, ainsi qu'une qualité encore plus précieuse : la capacité d'écoute. Écouter pour comprendre, comprendre pour créer des liens, et créer des liens pour instaurer la confiance. Cette sensibilité humaine est une vocation inclusive qui se traduit, sur le plan professionnel, par une dimension spirituelle et place l'humain au cœur de votre style de gestion, nous rappelant que, dans un monde marqué par des défis complexes, des tragédies et des difficultés, le véritable leadership ne se limite pas à apporter des solutions. Il ne s'agit pas seulement de résoudre des difficultés, mais aussi de créer un sentiment d'appartenance à une communauté et, à travers ce sentiment, une solide solidarité collective. Je vous remercie infiniment.

14. ARMÉNIE : Monsieur le Directeur général, au nom de l'Arménie, nous tenons à vous féliciter très chaleureusement pour votre réélection au poste de Directeur général de l'OMPI. L'Arménie apprécie grandement le dynamisme, la vision et le dévouement dont vous avez fait preuve tout au long de votre premier mandat. Sous votre direction, l'OMPI a continué à renforcer son rôle de plateforme centrale pour la promotion de l'innovation, de la créativité et de systèmes de propriété intellectuelle équilibrés à travers le monde. Nous saisissons cette occasion pour souligner la coopération fructueuse et constructive qui a régi les relations entre l'Arménie et l'OMPI au cours de cette période.

Grâce à l'engagement et à la mobilisation personnels de M. Daren Tang, notre partenariat s'est considérablement renforcé, contribuant ainsi au développement du cadre national de la propriété intellectuelle en Arménie, aux efforts de renforcement des capacités et à son écosystème d'innovation.

L'Arménie réaffirme sa ferme volonté de renforcer encore cette coopération à l'avenir et de soutenir la mission de l'OMPI, qui consiste à appuyer et à promouvoir un développement inclusif et durable en veillant à ce que la propriété intellectuelle soit mise en valeur et valorisée. Monsieur Daren Tang, nous vous souhaitons plein succès dans ce nouveau mandat et nous nous réjouissons de continuer à travailler en étroite collaboration avec vous à l'avenir. Vous pouvez compter sur le soutien total de l'Arménie. Je vous remercie.

15. AUSTRALIE : La délégation de l'Australie s'associe à la déclaration faite par la délégation de l'Allemagne au nom du groupe B. L'Australie remercie le président de l'Assemblée générale, le président du Comité de coordination et le Secrétariat pour l'excellent travail qu'ils ont accompli tout au long de l'élection.

L'Australie félicite chaleureusement M. Daren Tang à l'occasion de sa réélection au poste de Directeur général de l'OMPI et lui souhaite plein succès pour son deuxième mandat. Sous sa direction, l'OMPI a mené à bien la conclusion du Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés et du Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles. Ces traités historiques sont le fruit de nombreuses années de mobilisation et de travail acharné de la part de nombreuses personnes à travers le monde. Nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre notre collaboration constructive avec l'OMPI et les États membres afin de faire avancer ces traités et de veiller à ce que le système international de propriété intellectuelle remplisse ses objectifs sociaux et économiques dans l'intérêt de tous.

L'Australie attache une grande importance au système international de propriété intellectuelle et à la contribution essentielle que l'OMPI apporte à la stabilité en ces temps d'incertitude. Nous sommes convaincus que, sous la direction continue de M. Daren Tang, le système mondial de propriété intellectuelle encouragera l'innovation et la créativité, qui seront essentielles pour surmonter les défis et les bouleversements mondiaux.

En conclusion, l'Australie réitère son soutien total à M. Daren Tang pour son deuxième mandat en tant que Directeur général et se réjouit de poursuivre sa collaboration avec lui et l'OMPI au cours des six prochaines années.

16. AUTRICHE : Je vous remercie, Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués.

Ma délégation tient à vous adresser ses sincères félicitations, Monsieur le Directeur général. Votre réélection reflète clairement la grande confiance qui vous est accordée en tant que leader, y compris de la part de mon propre pays, l'Autriche. Votre engagement exceptionnel envers l'Organisation s'est particulièrement illustré lors de l'organisation réussie des deux conférences diplomatiques en 2024.

L'Autriche accorde une grande importance à sa coopération étroite avec l'OMPI, qu'elle considère comme un pilier essentiel pour favoriser le développement de la propriété intellectuelle par le biais de la coopération internationale. Compte tenu du rôle de la propriété intellectuelle en tant que moteur essentiel du développement et de la croissance économiques, nous devons continuer à nous doter d'un système de propriété intellectuelle solide et moderne, capable de servir mieux encore la société et l'économie et de tenir compte des avancées technologiques telles que l'intelligence artificielle.

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, l'OMPI a également un rôle à jouer au sein du système des Nations Unies dans la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030, tout en respectant sa mission fondamentale. Dans ce contexte, nous tenons à saluer les efforts constants déployés par l'OMPI pour rendre le système de propriété intellectuelle plus accessible aux groupes sous-représentés, notamment aux inventrices.

Nous nous réjouissons de poursuivre et de renforcer encore notre coopération avec vous au cours de votre deuxième mandat. Nous vous adressons à nouveau toutes nos félicitations, Monsieur le Directeur général, et vous souhaitons beaucoup de succès.

17. AZERBAÏDJAN : La délégation de la République d'Azerbaïdjan tient à féliciter M. Daren Tang pour son élection au poste de Directeur général de l'OMPI.

Le soutien massif dont bénéficie votre candidature, M. Daren Tang, témoigne clairement de votre grand professionnalisme, de votre vision stratégique et de votre précieuse contribution aux activités de l'Organisation au cours de votre premier mandat.

Nous sommes convaincus que, sous votre mandat, l'OMPI continuera à consolider sa position de leader dans la protection et la promotion des droits de propriété intellectuelle à l'échelle mondiale.

Je saisis cette occasion pour exprimer notre ferme conviction que la coopération entre l'Azerbaïdjan et l'OMPI continuera de se développer, et nous réaffirmons notre engagement à intensifier nos efforts communs en vue d'atteindre nos objectifs communs. Je vous remercie.

18. BANGLADESH : Le Bangladesh s'associe à la déclaration faite par l'Arabie saoudite au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique et à la déclaration faite par le Népal au nom du groupe des PMA.

Le Bangladesh adresse ses plus chaleureuses félicitations au Directeur général, M. Daren Tang, pour sa réélection pour un second mandat. Ce renouvellement de mandat témoigne de la grande confiance que les États membres accordent à sa vision, à son leadership et à son engagement en faveur d'un système mondial de propriété intellectuelle inclusif, équilibré et tourné vers l'avenir.

Le Bangladesh salue le leadership du Directeur général, sous l'égide duquel l'OMPI a mené à bien des initiatives multilatérales historiques, notamment en ce qui concerne la conclusion du Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés et du Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles. Ces réalisations témoignent de la pertinence de l'Organisation et de sa capacité à obtenir des résultats fondés sur le consensus.

Monsieur le Président, alors que le Bangladesh s'apprête à sortir de la catégorie des pays les moins avancés, nous accordons une importance particulière à un soutien continu et renforcé de la part de l'OMPI. À cet égard, nous saluons les initiatives ciblées en faveur des PMA, notamment les objectifs à long terme et mesures d'appui au reclassement des pays les moins avancés (PMA), et nous encourageons la poursuite des mises à jour et de la mise en œuvre afin d'assurer une transition harmonieuse et durable.

Nous soulignons la nécessité d'un renforcement de l'assistance technique en matière de renforcement des capacités institutionnelles, de promotion des écosystèmes d'innovation et d'intégration de la propriété intellectuelle dans les stratégies nationales de développement. Parallèlement, il convient d'aborder les domaines émergents, tels que l'intersection entre l'intelligence artificielle et la propriété intellectuelle, en tenant compte des enjeux liés au développement, afin de veiller à ce que les progrès technologiques ne creusent pas davantage les écarts existants.

Pour conclure, Monsieur le Directeur général, nous vous assurons de la pleine coopération du Bangladesh et de son engagement constructif en faveur de la mise en place d'un système mondial de propriété intellectuelle véritablement inclusif.

19. BELGIQUE : Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués. La délégation de la Belgique fait sienne la déclaration du groupe B.

Monsieur le Directeur général, permettez-moi tout d'abord de vous adresser, au nom de mon gouvernement, nos plus chaleureuses félicitations pour votre réélection au poste de Directeur général de l'OMPI, ce qui constitue une reconnaissance bien méritée de votre leadership exceptionnel et de votre engagement sans faille en faveur du multilatéralisme. Grâce à vos excellentes compétences en matière de gestion, ces six dernières années ont laissé une empreinte positive qui a profondément transformé l'Organisation.

Tout d'abord, en accordant la priorité à l'efficacité, à la discipline budgétaire et à la gestion stratégique des ressources, vous avez assuré la stabilité financière de l'OMPI et permis d'obtenir des résultats concrets pour tous les États membres. Ensuite, vous avez réussi à démocratiser la propriété intellectuelle en la sortant de son cloisonnement juridique et en la rendant accessible à un public non spécialisé.

Enfin, la conclusion fructueuse de deux nouveaux traités constitue une réussite diplomatique rare et importante, qui renforce le rôle de l'OMPI en tant que principale instance mondiale

chargée de l'élaboration des normes en matière de propriété intellectuelle. Au cours de votre premier mandat, la Belgique a renforcé ses relations avec l'OMPI, notamment dans le domaine de l'application des droits. En 2024, notre pays s'est hissé à la 21^e place de l'Indice mondial de l'innovation. Ce succès ne serait pas possible sans l'efficacité, la fiabilité et la portée mondiale des systèmes d'enregistrement de la propriété intellectuelle de l'OMPI. À cet égard, la Belgique apprécie grandement le rôle joué par l'OMPI afin de faciliter l'accès à ces systèmes et de soutenir un cadre international solide et inclusif en matière de propriété intellectuelle. Monsieur le Directeur général, alors que vous entamez un nouveau mandat, nous nous réjouissons à l'idée de poursuivre notre coopération étroite et fructueuse et tenons à vous réaffirmer le soutien indéfectible de la Belgique. Je vous remercie.

20. BOTSWANA : Ma délégation félicite le Directeur général, M. Daren Tang, pour sa reconduction dans ses fonctions pour un deuxième mandat.

Ce renouvellement de mandat témoigne de la confiance que les États membres accordent à son leadership exceptionnel, à son engagement en faveur d'un écosystème mondial de la propriété intellectuelle plus inclusif et axé sur le développement, ainsi qu'à ses efforts pour veiller à ce que l'OMPI reste à l'écoute des besoins de tous les pays, qu'il s'agisse de pays développés, de pays en développement ou de pays de la catégorie des moins avancés.

Le Botswana salue l'attention constante que porte le Directeur général au renforcement des capacités d'innovation, à l'élargissement de l'assistance technique et au soutien apporté aux États membres pour qu'ils tirent parti de la propriété intellectuelle au service de la transformation économique.

Le Botswana garde l'espoir que l'OMPI continuera à produire des résultats concrets qui favorisent la participation, la compétitivité et l'accès équitable aux avantages liés à la propriété intellectuelle pour les pays en développement.

En particulier, Monsieur le Président, nous nous félicitons de l'adoption du Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés. Cet instrument historique marque une avancée majeure vers la reconnaissance et la protection des droits et des contributions des peuples autochtones et des communautés locales, qui revêtent une importance particulière dans le contexte du Botswana.

Notre délégation reste déterminée à collaborer avec toutes les délégations afin de faire progresser une OMI qui renforce l'innovation, soutient le développement et œuvre dans l'intérêt de tous ses membres.

Une fois encore, cher Daren, nous vous félicitons. Je vous remercie.

21. BRÉSIL : Le Brésil s'associe aux déclarations faites par la délégation d'El Salvador au nom du GRULAC et par le Portugal au nom de la CPLP. Je prends la parole pour féliciter M. Daren Tang pour sa nomination officielle au poste de Directeur général de l'OMPI pour un deuxième mandat. Ma délégation se réjouit tout particulièrement d'avoir contribué à l'une des grandes réalisations de M. Tang au cours de son premier mandat, à savoir l'adoption par consensus du Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés.

Cette avancée souligne l'importance que continue de revêtir le multilatéralisme pour notre capacité à forger un consensus collectif. Le Traité sur la protection des ressources génétiques et des savoirs traditionnels associés est le premier instrument de l'OMPI à reconnaître la contribution des peuples autochtones et des communautés locales à l'innovation. En instaurant

une obligation de divulgation, le Traité offre un outil concret pour lutter contre le biopiratage et promouvoir un accès juste et équitable ainsi que le partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des savoirs traditionnels sur lesquels reposent les inventions.

Ma délégation se réjouit de votre deuxième mandat et réaffirme sa volonté de soutenir pleinement et de promouvoir le Plan d'action de l'OMPI pour le développement dans le cadre plus large des Nations Unies, dont l'OMPI est une institution spécialisée. Cela exigerait un engagement à maintenir le rôle de l'Organisation dans la réduction des disparités au sein du système mondial de la propriété intellectuelle, en particulier entre ceux qui ont accès à la technologie et ceux qui en sont privés, notamment en soutenant l'innovation locale, en favorisant le transfert de technologies et en défendant les intérêts des créateurs et des titulaires de droits dans les pays en développement.

Pour les six prochaines années, l'OMPI devrait jouer un rôle de premier plan dans la promotion du respect des droits de propriété intellectuelle des particuliers, des créateurs et des innovateurs dans l'environnement numérique, y compris dans le contexte de l'intelligence artificielle. Cette action doit être mieux structurée et institutionnalisée au sein de l'Organisation, en tenant compte des besoins et des priorités des pays en développement ainsi que de la nature de cette institution, qui est contrôlée par ses membres. Je tiens donc à vous féliciter une nouvelle fois. Nous sommes très heureux de votre réélection pour un deuxième mandat, Monsieur le Directeur général.

22. BURKINA FASO : Je vous remercie, Monsieur le Président. Le Burkina Faso souhaite s'associer à la déclaration prononcée par l'Afrique du Sud au nom du groupe des pays africains.

Ma délégation adresse ses chaleureuses et sincères félicitations à M. Daren Tang. Nous le félicitons de sa nomination pour un second mandat en tant que Directeur général de l'OMPI. Cette nomination témoigne de la confiance renouvelée des États membres dans sa capacité à diriger l'Organisation et dans sa vision. Nous saluons le travail remarquable accompli au cours de son premier mandat. Sous votre direction, Monsieur le Directeur général, l'OMPI a renforcé sa pertinence dans le contexte mondial actuel, marqué par une accélération de l'innovation et de la transformation numérique, et a également su promouvoir un système de propriété intellectuelle plus inclusif, plus accessible et davantage axé sur le développement. Monsieur le Président, le Burkina Faso se félicite de la qualité de la coopération qu'elle entretient depuis de nombreuses années avec l'OMPI, notamment en matière de développement de nos industries musicales et audiovisuelles, ainsi que dans les domaines de la propriété intellectuelle et de l'innovation. Tout ce travail a contribué à développer notre potentiel créatif et à renforcer nos capacités nationales dans ces domaines.

Je tiens à réaffirmer la volonté du Burkina Faso de redynamiser et de renforcer encore son partenariat avec l'OMPI afin de consolider les acquis et de soutenir nos ambitions de maintenir l'élan irréversible en faveur d'une transformation économique durable de notre pays.

Monsieur le Président, je voudrais également attirer l'attention sur ce qui se passe au sein de l'Alliance des États du Sahel. Malgré les défis auxquels elle est confrontée, l'alliance recèle un potentiel d'innovation considérable, ce qui justifie la mise en place de programmes sur mesure et ciblés, capables de soutenir sa résilience économique tout en tenant compte de ses spécificités.

En conclusion, ma délégation réitère son soutien sans réserve à M. Daren Tang à l'occasion de

son entrée en fonctions pour son nouveau mandat le 1^{er} octobre prochain, et nous lui souhaitons plein succès.

23. CABO VERDE : Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Excellences, c'est un immense honneur pour la délégation de Cabo Verde de prendre la parole et de féliciter Monsieur le Directeur général, Daren Tang, pour sa reconduction à la tête de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

OMPI. Cabo Verde souhaite également s'associer à la déclaration faite par l'ambassadeur du Portugal au nom des membres de la CPLP, la Communauté des pays de langue portugaise, ainsi qu'à celle de l'ambassadeur d'Afrique du Sud au nom du groupe des pays africains. Monsieur le Directeur général, mon cher ami Daren Tang, votre reconduction dans vos fonctions témoigne clairement des résultats remarquables obtenus sous votre direction au cours de votre premier mandat et traduit une nouvelle fois la confiance que vous accordent tous les États membres dans votre vision stratégique pour les six prochaines années. Dans ce contexte, la délégation de Cabo Verde tient à saluer non seulement le travail accompli jusqu'à présent, caractérisé par un dynamisme, un esprit d'ouverture et une proximité remarquable avec les missions diplomatiques basées ici à Genève, autant d'éléments que nous espérons voir se poursuivre et se renforcer tout au long de votre nouveau mandat.

Mais nous tenons également à souligner avec une reconnaissance particulière la visite de Votre Excellence à Cabo Verde, qui a constitué votre premier voyage dans un pays africain et un petit État insulaire en développement au cours de votre premier mandat. Cette visite a été très appréciée par les autorités cap-verdiennes et constitue un signe sans équivoque de l'engagement de l'Organisation en faveur de l'universalité, de l'inclusion et de la prise en considération des spécificités des États les plus vulnérables.

Dans un contexte international marqué par des incertitudes croissantes et des défis multidimensionnels, l'innovation et les droits de propriété intellectuelle jouent un rôle central en tant que moteurs du développement durable. Dans ce contexte, l'OMPI est appelée à renforcer sa position d'institution de premier plan dans la promotion d'un écosystème mondial favorisant une croissance économique équilibrée, en accordant une attention particulière aux pays en développement.

Cabo Verde encourage l'Organisation à poursuivre et à intensifier les efforts déployés afin de soutenir le renforcement des capacités des institutions nationales chargées de la propriété intellectuelle, à consolider le secteur des entreprises, en particulier les micro, petites et moyennes entreprises, et à promouvoir un environnement propice à l'entrepreneuriat des jeunes, en tenant dûment compte de l'égalité des sexes.

La science, l'innovation et la créativité doivent rester les pierres angulaires d'un programme de développement inclusif. L'évolution rapide des technologies, illustrée notamment par les progrès réalisés dans le domaine de l'intelligence artificielle, pose de nouveaux défis au système international de la propriété intellectuelle. Il importe de veiller à ce que cette évolution n'aggrave pas les disparités existantes entre les pays développés et les pays en développement.

À cet égard, le renforcement et l'adaptation du cadre juridique international devraient viser à réduire ces disparités et à promouvoir un accès plus équitable aux retombées de l'innovation. Monsieur le Directeur général, nous tenons à vous réitérer nos meilleurs vœux de réussite dans l'accomplissement de votre mandat et à vous assurer, au nom de la délégation de Cabo Verde,

de notre soutien indéfectible et de notre coopération constructive. Vous pouvez compter sur nous. Merci beaucoup.

24. CAMBODGE : Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général de l'OMPI, Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués, d'emblée, le Cambodge s'associe à la déclaration du groupe des pays d'Asie et du Pacifique et du groupe des PMA et souhaite ajouter quelques remarques à titre national.

Le Cambodge se joint à l'ensemble des États membres pour adresser ses sincères et chaleureuses félicitations à M. Tang à l'occasion de sa réélection au poste de Directeur général de l'OMPI. Ce nouveau mandat témoigne de la grande confiance que les États membres accordent à sa vision, à son approche inclusive et à son engagement indéfectible à faire en sorte que l'OMPI œuvre au service de tous, en particulier des plus vulnérables. Votre premier mandat a donné lieu à un résultat concret auquel le Cambodge accorde une grande importance : la conclusion de deux traités importants en 2024. Nous saluons également le programme d'action de l'OMPI en faveur des PMA pour la période 2022-2031 ainsi que les mesures d'appui au reclassement des pays les moins avancés, qui constituent une avancée significative dans la prise en considération de la dimension du développement dans le système de la propriété intellectuelle.

Alors que le Cambodge s'apprête à sortir de la catégorie des PMA, nous souhaitons mettre en avant quelques priorités pour votre deuxième mandat.

Tout d'abord, nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le groupe des PMA en faveur d'une assistance technique visant à renforcer les capacités humaines des institutions nationales chargées de la propriété intellectuelle et à intégrer les stratégies internationales de développement en matière de propriété intellectuelle. La période de transition ne doit pas laisser de côté les pays sortant de cette catégorie.

Deuxièmement, concernant l'interaction en pleine évolution entre l'intelligence artificielle et la propriété intellectuelle, le Cambodge exhorte l'OMPI à veiller à ce que le cadre normatif émergent reste sensible aux enjeux du développement et contribue à réduire la fracture numérique entre les États membres.

Troisièmement, nous mettons l'accent sur l'importance du transfert de technologies et de l'accès aux connaissances, notamment dans les domaines de la santé, de l'agriculture et des technologies propres, où le rôle de facilitateur de l'OMPI reste essentiel pour les pays qui se trouvent à notre stade de développement.

Pour conclure, le Cambodge s'engage à collaborer pleinement et de manière constructive avec le Directeur général, Daren Tang, et le Secrétariat de l'OMPI. Nous souhaitons à Monsieur le Directeur général beaucoup de succès pour son deuxième mandat et nous nous réjouissons de travailler en étroite collaboration avec lui au cours de l'année à venir. Je vous remercie.

25. CAMEROUN : Le Cameroun s'associe à la déclaration du groupe des pays africains. Mon pays se félicite de la réélection de M. Daren Tang à la prestigieuse fonction de Directeur général de l'OMPI. Cette élection, à laquelle mon pays a pris part, constitue une excellente occasion pour notre Organisation de continuer à bénéficier de l'excellent et important travail accompli par M. Daren Tang.

Le Cameroun salue ses nombreuses et impressionnantes réalisations depuis qu'il est à la tête de l'OMPI et nous le félicitons pour son leadership visionnaire et son esprit de gestion très inclusif.

Outre les missions traditionnelles de l'OMPI, qu'il a menées à bien avec détermination, Daren Tang a su placer l'innovation et la créativité au cœur du développement technologique dans un contexte multilatéral marqué par de nombreux défis. L'une de ses plus grandes réalisations, au cours du mandat qu'il achève, est d'avoir œuvré avec détermination à la réduction de la fracture numérique dans les pays en développement. Les nombreux projets menés à bien au cours de son premier mandat ont fait de cette Organisation un véritable levier de développement. Il a su réorienter les missions de l'OMPI vers une approche plus inclusive, axée sur l'utilisation de la propriété intellectuelle comme outil de croissance économique et de développement. Il a également lancé l'important Programme d'accélération de l'OMPI pour l'innovation, la créativité et le développement, créé la Plateforme d'échange sur l'infrastructure de l'intelligence artificielle et mis en place le Consortium de l'OMPI pour les créateurs. Tous ces leviers ont un impact réel et concret sur la croissance et le progrès.

Le Cameroun se souvient de la visite historique de M. Daren Tang les 3 et 4 juin 2024 et de son message important qui a véritablement stimulé le développement. Cette visite a laissé une empreinte inoubliable, en particulier auprès des jeunes. La vision commune du Cameroun et de Daren Tang a guidé le gouvernement dans sa stratégie de développement national et dans la stratégie du Cameroun en tant qu'économie émergente.

Monsieur le Directeur général, l'adoption, sous votre direction, de deux traités importants – l'un sur les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés, et l'autre, le Traité de Riyad, sur le droit des dessins et modèles – offre de nombreuses perspectives pour le développement de nos économies et constitue, dans le même temps, un moteur essentiel de l'innovation et de la création.

Le Cameroun se félicite de l'important programme de coopération qu'il entretient avec l'OMPI et nous vous assurons, Monsieur le Directeur général, de notre plein soutien pour garantir le succès de votre prochain mandat; à cette fin, nous apprécions la vision et les orientations que vous avez exposées dans votre discours de ce matin.

Le Cameroun est convaincu que, sous votre direction, de nombreuses possibilités de coopération se concrétiseront. Nous vous souhaitons plein succès pour votre prochain mandat.

26. CANADA : Je vous remercie, Monsieur le Président. C'est pour moi un plaisir de prendre la parole au nom du Canada afin d'exprimer le soutien sans réserve de mon pays à la nomination de M. Daren Tang pour un second mandat en tant que Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

Sous la direction de M. Tang, l'OMPI et son personnel ont démontré leur capacité à diriger efficacement cette Organisation dans de nombreuses périodes difficiles. Tout cela témoigne de leur attachement, au sein du système commun des Nations Unies, aux principes d'inclusivité, de transparence et de bonne gouvernance.

La gestion de M. Tang continue de s'inscrire dans le cadre des ODD des Nations Unies ainsi que du rôle et de la responsabilité de l'OMPI en tant qu'institution des Nations Unies, au moment où celle-ci s'efforce de trouver des solutions aux défis mondiaux. La stabilité financière dont jouit l'OMPI depuis de nombreuses années démontre que les investissements considérables consentis dans le personnel, les services et les programmes ont porté leurs fruits.

Le Canada a pleinement confiance dans la capacité de M. Tang à tirer parti de cette dynamique positive qui s'est mise en place grâce à l'aide et à l'appui des États membres. Il convient de se féliciter de ce que M. Tang a apporté à l'Organisation jusqu'à présent et de la manière dont il a

positionné l'OMPI et ses services pour les six années à venir. Le premier mandat de M. Tang à la tête de cette importante institution des Nations Unies ayant coïncidé avec une période de crise mondiale, M. Tang n'a pas pu bénéficier d'un processus de nomination en présentiel en mai 2020 en raison des restrictions sanitaires nécessaires mises en place dans le contexte de la COVID-19.

Nous sommes donc conscients de l'importance que revêt cette journée pour M. Tang, et espérons qu'elle annonce un début de second mandat sous les meilleurs auspices. Nous nous réjouissons de collaborer avec lui, le Secrétariat, ainsi que les États membres et les observateurs, alors que nous ouvrons ensemble ce nouveau chapitre afin de maintenir l'OMPI à l'avant-garde de la promotion de la protection de la propriété intellectuelle à travers le monde.

27. CHILI : La délégation du Chili s'associe à la déclaration présentée par El Salvador au nom des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, et tient à vous féliciter en votre qualité de président. Elle tient également à féliciter tout particulièrement M. Daren Tang pour sa réélection et pour la confiance que lui ont témoignée les assemblées de l'Organisation pour ce nouveau mandat.

Monsieur le Président, nous saluons tout particulièrement les efforts déployés par le Directeur général pour associer l'OMPI à la mise en place d'un régime international de propriété intellectuelle qui soit à la fois efficace et solide en matière de protection des systèmes de propriété intellectuelle tout en tenant compte des besoins du grand public, en promouvant le savoir, la culture, l'innovation et la technologie au profit de l'ensemble de la société, et en relevant les défis auxquels la communauté internationale est confrontée.

Par ailleurs, nous nous félicitons des réalisations de cette Organisation et du multilatéralisme en général, marqués par l'adoption en 2024, sous son mandat, du Traité sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés, ainsi que du Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles. Nous tenons également à remercier le Directeur général pour la coopération et l'aide inestimables apportées par l'OMPI aux États membres, qui ont permis à notre pays de progresser dans un certain nombre de domaines.

Monsieur le Président, le Chili tient à renouveler et à réitérer son engagement envers cette Organisation pour l'avenir, et continuera à participer activement aux travaux des comités et autres organes non décisionnels, non seulement sur les questions passées et actuelles, mais aussi sur d'autres sujets importants tels que l'IA et d'autres questions cruciales liées à la propriété intellectuelle.

Nous vous souhaitons, M. Tang, un nouveau mandat couronné de succès. Vous pouvez compter sur le soutien de la délégation chilienne pour ces travaux à venir.

28. COLOMBIE : Nous appuyons la déclaration prononcée par El Salvador au nom du GRULAC et y souscrivons, et tenons à féliciter très sincèrement M. Daren Tang pour sa réélection pour ce nouveau mandat, et à remercier le Secrétariat et l'OMPI pour l'organisation de ces assemblées extraordinaires.

Nous tenons à souligner l'importance pour l'OMPI de poursuivre son action dans le cadre du nouveau mandat de M. Daren Tang, en mettant l'accent sur le renforcement du système international de la propriété intellectuelle et en s'appuyant sur les acquis de ces dernières années, notamment en ce qui concerne les savoirs traditionnels associés aux ressources génétiques. Nous souhaitons également remercier l'OMPI pour la coopération et le soutien

qu'elle nous a apportés en faveur des entreprises, des femmes, des jeunes et, de manière générale, des publics concernés dans notre pays.

Enfin, la Colombie réitère son appui au deuxième mandat de M. Tang.

29. CÔTE D'IVOIRE : La Côte d'Ivoire s'associe à la déclaration faite par l'Afrique du Sud au nom du groupe des pays africains et nous nous félicitons de la tenue de cette réunion en vue de la nomination du Directeur général.

Monsieur le Directeur général, mon pays souhaite saisir cette occasion pour vous adresser ses sincères et chaleureuses félicitations à l'occasion de votre réélection. Ce nouveau mandat témoigne de la confiance renouvelée que les États membres accordent à votre leadership, à votre vision stratégique et à votre capacité à diriger une Organisation résolument tournée vers les défis modernes, au service d'un système international de propriété intellectuelle plus équilibré, plus inclusif et plus efficace.

Au cours de votre premier mandat, Monsieur le Directeur général, vous avez su insuffler un nouveau dynamisme à notre Organisation en renforçant la place qu'occupe la propriété intellectuelle en tant que levier stratégique pour le développement, l'innovation et la compétitivité.

Ma délégation tient à saluer les progrès significatifs accomplis ainsi que la conclusion de deux traités historiques, adoptés sous votre direction, qui témoignent de la vitalité du multilatéralisme et de la capacité de l'Organisation à produire des résultats concrets au bénéfice de la communauté internationale. Ma délégation tient également à saluer les efforts déployés pour promouvoir une participation plus inclusive des pays en développement et des PMA. À cet égard, la Côte d'Ivoire a bénéficié ces dernières années de l'aide multiforme de l'OMPI, que nous apprécions à sa juste valeur.

Monsieur le Directeur général, alors que votre deuxième mandat commence, ma délégation souhaite que ce dynamisme soit consolidé en accordant une attention accrue aux besoins spécifiques des pays en développement et des PMA, notamment en matière de renforcement des capacités, de transfert de technologie et de promotion des ressources locales. Nous sommes fermement convaincus que, sous votre direction, l'Organisation poursuivra ses efforts en vue d'une plus grande efficacité, en renforçant son impact concret sur le développement économique, social et culturel des États membres et en apportant des réponses adaptées aux défis mondiaux actuels.

Pour conclure, la Côte d'Ivoire réaffirme sa volonté de travailler dans un esprit de dialogue constructif avec vous et avec tous les États membres afin de faire de la propriété intellectuelle un véritable moteur de la transformation structurelle de nos économies. Nous vous souhaitons plein succès, Monsieur le Directeur général.

30. CUBA : Merci beaucoup, Monsieur le Président. La délégation de Cuba tient à réitérer ses félicitations au Directeur général, M. Daren Tang, à l'occasion de sa réélection. Nous saluons ses efforts inlassables et les résultats concrets obtenus dans la promotion d'un système de propriété intellectuelle davantage axé sur le développement inclusif, dans un contexte international particulièrement difficile.

Cuba a toujours bénéficié de la précieuse coopération et du soutien de l'OMPI, ce dont nous sommes très reconnaissants, et nous nous réjouissons à l'idée de continuer à élargir et à diversifier notre collaboration dans le cadre du protocole d'accord signé en 2024.

Nous continuerons également à promouvoir, au sein de l'OMPI, les activités de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire, en particulier dans des domaines stratégiques tels que la santé, les biotechnologies et la lutte contre le changement climatique. Nous souhaitons plein succès au Directeur général, Daren Tang, et à son équipe pour ce deuxième mandat, et ils pourront toujours compter sur le soutien constructif de Cuba pour l'important travail de l'OMPI.

31. CHYPRE : Excellences, Monsieur le Directeur général, chers collègues, c'est un honneur pour Chypre de prendre la parole en cette occasion particulière qui marque l'entrée en fonction de M. Daren Tang en tant que Directeur général pour un deuxième mandat à la tête de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

Au nom de l'office de la propriété intellectuelle de Chypre et de sa directrice, Mme Irene Mylona, je tiens à vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Directeur général, pour le leadership et la vision dont vous faites preuve en guidant l'OMPI dans un contexte mondial en constante mutation.

À une époque où l'innovation, la créativité et la technologie redessinent nos économies et nos sociétés, le rôle de la propriété intellectuelle n'a jamais été aussi central. L'OMPI est au cœur de cette transformation, soutenant non seulement la protection, mais aussi l'inclusion, le développement et la coopération entre les États membres.

Chypre accorde une importance particulière à un système international de propriété intellectuelle équilibré et efficace. Cela passe notamment par le renforcement des cadres mondiaux qui protègent les indications géographiques, préservent la culture et le patrimoine, et soutiennent les créateurs et les innovateurs, quelle que soit leur taille.

Nous saluons vos efforts visant à promouvoir un écosystème de propriété intellectuelle plus inclusif, qui permette aux petits États, aux petites entreprises, aux économies en développement et aux jeunes innovateurs de participer pleinement à l'économie mondiale du savoir. Alors que Chypre poursuit son engagement actif au sein de l'OMPI, notamment au regard de ses responsabilités à la présidence du Conseil de l'Union européenne, nous réaffirmons notre attachement au dialogue constructif, à la coopération multilatérale et à la recherche du consensus.

Monsieur le Directeur général, depuis Chypre, l'île d'Aphrodite, berceau de la beauté et de la création, puisse votre leadership faire en sorte que l'innovation et le patrimoine culturel continuent de s'épanouir en harmonie pour les générations à venir. Nous vous adressons nos meilleurs vœux.

32. RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE : Au nom de la délégation de la République populaire démocratique de Corée, je tiens à vous exprimer, ainsi qu'au vice-président, notre gratitude pour la manière avisée dont vous avez dirigé les travaux décisionnels, ainsi qu'au Secrétariat pour ses efforts dévoués. Je profite de cette occasion pour adresser nos chaleureuses félicitations à M. Daren Tang pour sa reconduction au poste de Directeur général de l'OMPI. Des résultats concrets ont été obtenus au cours de son premier mandat, notamment l'adoption par consensus de deux traités importants qui ont mis fin à de longues consultations. Cela témoigne du leadership fort, de l'engagement total et de l'excellente collaboration de l'OMPI avec tous les États membres.

Nous sommes convaincus que les années à venir nous permettront d'obtenir d'autres résultats significatifs, en nous appuyant sur les données d'expérience et les réalisations passées. Nous continuerons à collaborer étroitement et de manière constructive avec le Directeur général et

l'OMPI afin de promouvoir l'innovation et de faire progresser un système international de propriété intellectuelle équitable et inclusif, au service de tous. Je vous remercie.

33. RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Excellences, Mesdames et Messieurs les chefs de délégation, Mesdames et Messieurs, la République démocratique du Congo est honorée de prendre la parole lors de cette 67^e assemblée extraordinaire des États membres de l'OMPI.

Nous accueillons favorablement cette réunion, qui marque une étape importante pour l'Organisation et pour la gouvernance de la gestion internationale de la propriété intellectuelle. Nous adressons nos sincères félicitations à M. Daren Tang, Directeur général élu reconduit dans ses fonctions, et lui souhaitons plein succès; nous saluons son approche inclusive, son engagement sans faille en faveur d'un système de propriété intellectuelle accessible à tous, ainsi que sa détermination à en faire un outil au service du développement durable, de l'innovation et de la justice sociale.

Pour la RDC, la propriété intellectuelle ne se résume pas à un simple cadre juridique. Il s'agit d'un outil stratégique et transformateur, indispensable pour promouvoir la créativité, valoriser les savoirs locaux, protéger les ressources génétiques et favoriser le transfert de technologie. Dans un monde marqué par de profonds bouleversements, où les progrès numériques et technologiques évoluent à un rythme effréné, il est essentiel que la propriété intellectuelle reste équitable, inclusive et en phase avec les besoins des pays en développement; c'est pourquoi le renouvellement du mandat du Directeur général revêt une importance particulière, car il signifie que notre Organisation doit relever les défis actuels avec davantage d'efficacité, de solidarité et de vision.

L'Afrique en général et la République démocratique du Congo en particulier, qui dispose d'une grande richesse humaine, d'une grande biodiversité et d'un immense potentiel scientifique, entendent participer pleinement à l'économie mondiale de la connaissance.

Nous nous félicitons de la signature d'un mémorandum d'accord entre la RDC et l'OMPI, qui témoigne d'une volonté claire d'apporter un appui technique plus important. Cela traduit notre volonté commune de faire en sorte que la propriété intellectuelle soit un véritable moteur de la croissance économique, de l'innovation et de la compétitivité.

La RDC réaffirme son engagement ferme à l'égard de l'OMPI, qui place le développement au cœur même de son action, conformément à son Plan d'action pour le développement, et qui fournit un appui aux pays africains afin de renforcer leur capacité d'innovation technologique et leur potentiel scientifique. En nous adressant à vous aujourd'hui, nous sommes pleinement conscients de nos responsabilités et de notre engagement envers l'Organisation et les objectifs communs que nous poursuivons. L'Organisation doit, quant à elle, aider l'ensemble de ses États membres à mettre en place un système de propriété intellectuelle plus équitable, plus efficace et véritablement inclusif. Je vous remercie.

34. ÉGYPTES : Permettez-moi tout d'abord d'adresser mes sincères félicitations au Directeur général pour sa réélection à la tête de notre Organisation pour un second mandat. La confiance ainsi manifestée par nos États membres témoigne de leur satisfaction face aux résultats concrets obtenus lors de son premier mandat. Il a été possible de renforcer la capacité de cette Organisation à s'adapter aux évolutions très rapides en matière d'innovation et de créativité, et de rendre la plateforme internationale dédiée à la propriété intellectuelle plus efficace et plus équilibrée.

Nous avons assisté à l'adoption par consensus de deux traités internationaux majeurs, ce qui constitue une avancée remarquable. L'OMPI a également continué d'améliorer l'efficacité de ses systèmes d'enregistrement international afin de répondre à la demande croissante concernant ses services en cette ère de progrès technologiques sans précédent. L'OMPI a encore renforcé son rôle en matière de développement et le Plan d'action pour le développement fait désormais partie intégrante de ses activités et de son mandat.

L'Égypte tient également à saluer et à louer la rigueur budgétaire et institutionnelle dont a fait preuve l'Organisation ces dernières années, rigueur qui a permis d'améliorer l'efficacité de ses travaux et d'instaurer la confiance dans ses activités. Nous nous réjouissons de pouvoir désormais espérer de nouvelles avancées au cours du second mandat du Directeur général et de constater qu'une attention accrue est accordée aux priorités des pays de l'hémisphère sud, alors que ceux-ci s'efforcent de surmonter les défis liés au développement et de devenir, à tous égards, des membres à part entière de cette Organisation.

En conclusion, nous tenons à réaffirmer notre confiance dans la direction éclairée du Directeur général pour l'avenir et nous soulignons l'importance de défendre une action multilatérale fondée sur le dialogue et la coopération afin de renforcer le mandat de cette Organisation et de lui permettre d'avoir un impact encore plus grand au service de ses membres, ainsi que des innovateurs et des créateurs. Je vous remercie.

35. ÉTHIOPIE : L'Éthiopie s'associe à la déclaration faite par l'Afrique du Sud au nom du groupe des pays africains.

Je tiens à vous adresser mes sincères félicitations, Monsieur Daren Tang, pour votre réélection au poste de Directeur général de l'OMPI. Ma délégation salue la manière dont vous avez su, grâce à votre direction avisée, rationaliser les travaux de l'Organisation et favoriser le consensus entre les États membres, notamment avec l'adoption réussie de deux traités importants de l'OMPI. Ces réalisations témoignent de votre engagement en faveur d'un système international de propriété intellectuelle équilibré, inclusif et efficace.

Nous tenons à vous exprimer notre gratitude pour l'appui constant que l'OMPI fournit à notre pays, notamment à la suite de votre visite à Addis-Abeba et de l'initiative visant à soutenir les start-up. Nous avons constaté un renforcement de notre collaboration avec l'OMPI, qui s'est traduite par des actions concrètes.

À cet égard, nous nous félicitons de l'appui fourni par l'Organisation dans le cadre de la révision de la législation nationale visant à faciliter l'adhésion aux traités de l'OMPI. Par ailleurs, nous reconnaissons l'importance des programmes de formation et des ateliers organisés par l'OMPI, qui ont contribué à renforcer la sensibilisation et les capacités dans le secteur de la propriété intellectuelle.

Nous attendons avec intérêt de poursuivre notre coopération afin de renforcer les capacités institutionnelles et humaines et de soutenir les efforts visant à tirer parti de la propriété intellectuelle en tant qu'outil de création d'emplois, d'innovation et de développement économique durable.

Nous réaffirmons notre confiance dans votre leadership et exprimons notre vif intérêt pour un renforcement accru de la coopération avec l'OMPI. Nous comptons sur le soutien et les conseils continus de l'Organisation pour faire progresser nos priorités nationales dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Nous nous engageons à entretenir une collaboration fructueuse tout au long de votre mandat, Monsieur le Directeur général, et nous vous adressons nos meilleurs vœux. Je vous remercie, Monsieur le Président.

36. FRANCE : Monsieur le Directeur général, cher Daren Tang, permettez-moi de vous adresser nos plus sincères félicitations à l'occasion de votre réélection. Celle-ci marque la reconnaissance de votre remarquable travail à la tête de cette Organisation ces dernières années et la confiance renouvelée en votre engagement à faire en sorte que la propriété intellectuelle soit plus inclusive et accessible, et qu'elle apporte le soutien nécessaire aux créateurs et aux innovateurs du monde entier. Nous souscrivons à la déclaration faite par le groupe B.

Dans la perspective de votre second mandat, j'estime qu'il est essentiel que les systèmes internationaux de propriété intellectuelle continuent d'être administrés d'une manière équitable et inclusive, en laissant aux membres les plus récents le temps de réaliser pleinement leur potentiel. L'accessibilité, la performance, la fiabilité et l'attractivité à long terme du système constituent les piliers fondamentaux de l'infrastructure mondiale de la propriété intellectuelle. Il est également essentiel de poursuivre les efforts de l'Organisation en faveur des industries de la création, tant au sein du comité compétent – où nous espérons que les discussions aboutiront à un projet d'instrument international équilibré pour la protection des organismes de radiodiffusion – que dans la mise en œuvre de mesures durables, ambitieuses et concrètes visant à défendre et à valoriser le travail des créateurs partout dans le monde. Dans le même temps, nous devons veiller à ce que l'Organisation continue d'être gérée de manière rigoureuse, transparente et responsable. C'est un facteur clé de réussite.

La gestion des ressources et une gouvernance exemplaire sont indispensables pour garantir une action durable. En tant que Directeur général de cette institution des Nations Unies chargée de soutenir les innovateurs et les créateurs du monde entier, votre rôle est essentiel pour garantir que la propriété intellectuelle reste un moteur du développement durable et continue de représenter un outil de coopération universelle, nous permettant ainsi de bâtir un environnement international durable.

Soyez assuré du plein soutien de la France dans cette nouvelle partition de votre parcours, pour prendre une image musicale chère au musicien de jazz que vous êtes. Nous devons poursuivre ensemble des objectifs ambitieux et veiller à ce que le système de propriété intellectuelle soit dynamique, efficace et inclusif. Toutes mes félicitations, Daren. Je vous remercie.

37. GABON : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la délégation du Gabon souscrit à la déclaration faite par l'Afrique du Sud au nom du groupe des pays africains. Monsieur Daren Tang, c'est avec une grande satisfaction que le Gabon salue votre réélection. Au nom de mon Gouvernement, je tiens à vous adresser nos plus chaleureuses félicitations pour votre réélection. Ce second mandat témoigne de la confiance que les États membres accordent à votre vision de la propriété intellectuelle en tant que véritable moteur du développement.

Le succès du Traité sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés marque un tournant majeur en ce qui concerne les ressources génétiques issues des plantes médicinales et les savoirs traditionnels. Ce traité constitue une avancée juridique majeure et, pour le Gabon, ce nouveau chapitre représente une étape

décisive sur la voie de la protection de notre patrimoine biologique et immatériel. Nous réaffirmons notre détermination à œuvrer dans ce sens. Notre pays possède une plante thérapeutique et culturelle d'une valeur inestimable, et nous souhaitons mettre en place une réglementation internationale stricte à cet égard; il est donc important de garantir une utilisation juste et équitable de nos ressources. Nous comptons sur l'assistance technique de l'OMPI pour mettre en place des mécanismes de protection de ce patrimoine national.

Nous réaffirmons notre volonté de renforcer notre diplomatie institutionnelle et nous vous assurons de notre soutien pour faire de l'innovation un moteur de la transformation économique durable.

Nous vous souhaitons plein succès pour ce second mandat.

38. GAMBIE : Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général Daren Tang, Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués, la Gambie souscrit aux déclarations faites par l'Afrique du Sud au nom du groupe des pays africains et par le Népal au nom des pays les moins avancés.

La Gambie adresse ses sincères félicitations à M. Daren Tang pour sa reconduction à la tête de l'OMPI pour un second mandat. Ce nouveau mandat est une reconnaissance bien méritée d'un leadership visionnaire, fondé sur des principes et inclusif. Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance et nos sincères remerciements au Directeur général pour son engagement sans faille en faveur de la place centrale du développement dans les activités de l'OMPI, ainsi que pour l'évolution concrète de l'écosystème de propriété intellectuelle et d'innovation en Gambie, dans toute l'Afrique, dans les pays les moins avancés, dans les petits États insulaires et, plus largement, dans les pays du Sud. Sous sa direction, la propriété intellectuelle a été redéfinie comme un véritable accélérateur de l'emploi, de la croissance, de la créativité et du progrès social, et nos offices nationaux de la propriété intellectuelle sont en train de se transformer en moteurs de l'innovation.

Nous saluons également son approche visionnaire en matière de propriété intellectuelle et de technologies de pointe, notamment l'intelligence artificielle, l'informatique quantique et l'économie numérique, qui garantit que nos innovateurs, nos femmes, nos jeunes et nos micro, petites et moyennes entreprises ne soient pas laissés pour compte à l'ère de l'intelligence artificielle, mais qu'ils soient pleinement associés à l'ensemble du processus.

Monsieur le Directeur général, vous pouvez compter sur notre entière confiance et sur notre collaboration. Nous sommes convaincus que votre second mandat sera encore plus marquant, source de transformations et inclusif, et qu'il permettra de promouvoir une OMI au service de tous, ainsi qu'un écosystème de propriété intellectuelle dans lequel aucune nation, aussi petite soit-elle, ne sera laissée de côté. Nous vous souhaitons beaucoup de succès et je vous remercie.

39. GÉORGIE : Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués, tout d'abord, au nom de mon pays, nous tenons à vous féliciter, Monsieur le Directeur général Daren Tang, pour votre nomination pour un nouveau mandat, et je tiens à vous exprimer notre soutien total. Nous sommes convaincus que, sous votre direction, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle continuera de promouvoir un système mondial de propriété intellectuelle inclusif, équilibré et tourné vers l'avenir.

La Géorgie accorde une grande importance à sa coopération solide et fructueuse avec l'OMPI. Ce partenariat joue un rôle essentiel dans le renforcement de notre système national de

propriété intellectuelle, la promotion de l'innovation et l'appui au développement économique durable. Dans ce contexte, nous sommes heureux de mettre en avant plusieurs réalisations récentes.

On peut notamment citer le lancement d'un programme conjoint de master international en propriété intellectuelle, innovation et entrepreneuriat, mis en place en partenariat avec l'Université internationale et le Centre national de la propriété intellectuelle de la Géorgie. Ce programme, unique en son genre dans la région, permet de former les futurs spécialistes de la propriété intellectuelle.

En 2025, pour la première fois depuis 2014, les autorités géorgiennes ont organisé l'examen de qualification des conseils en propriété industrielle, dont les épreuves ont été élaborées par des experts géorgiens et internationaux, conformément aux recommandations de l'OMPI, garantissant ainsi la conformité aux normes internationales.

La Géorgie a également renforcé son cadre juridique international en adhérant au Traité de Marrakech et à l'Acte de Genève de l'Arrangement de Lisbonne, améliorant ainsi à la fois l'accès aux connaissances et la protection des produits nationaux. Des procédures nationales sont également en cours en vue de l'adhésion au Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour le fait que, sur une initiative conjointe, l'OMPI ait tourné en juin 2025 un documentaire sur la coopération entre la Géorgie et l'Organisation.

Nous sommes également ravis d'accueillir à Tbilissi, les 28 et 29 avril, une conférence régionale organisée conjointement avec l'OMPI, consacrée à l'économie des dessins et modèles et aux systèmes internationaux de protection des dessins et modèles.

Monsieur le Président, la Géorgie reste déterminée à renforcer sa coopération avec l'OMPI et à collaborer de manière constructive avec tous les membres. Je vous remercie.

40. GHANA : Le Ghana vous adresse ses sincères félicitations, Monsieur Daren Tang, pour votre nomination au poste de Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle lors de cette session extraordinaire des assemblées de l'OMPI. Votre réélection témoigne de la confiance que continuent d'accorder les États membres à votre leadership et à votre vision.

À l'heure où l'écosystème mondial d'innovation connaît de profondes transformations, votre expérience et votre connaissance de l'institution seront essentielles pour maintenir la dynamique de l'Organisation et assurer la continuité dans l'exécution de ses missions.

Alors que vous entamez ce nouveau mandat, le Ghana souligne qu'il est essentiel de mettre davantage l'accent sur la mise en œuvre effective du Plan d'action de l'OMPI pour le développement et de veiller à ce qu'il produise des résultats mesurables et concrets pour les pays en développement. Nous sommes convaincus que, sous votre direction, l'OMPI continuera d'ouvrir des voies concrètes pour la diffusion des technologies et de promouvoir l'utilisation de la propriété intellectuelle en vue de créer de la valeur ajoutée. De plus, alors que les technologies numériques continuent de transformer le domaine de la propriété intellectuelle, il est essentiel que les initiatives de l'OMPI tiennent compte des réalités des pays en développement afin de leur permettre de participer pleinement à l'économie numérique tout en préservant leur marge de manœuvre politique.

Le Ghana est prêt à poursuivre sa collaboration constructive avec vous et tous les États membres afin de promouvoir un système international de propriété intellectuelle plus inclusif et

plus réactif, qui favorise le développement durable et la prospérité partagée. Nous vous souhaitons beaucoup de succès pour votre mandat.

41. GRÈCE : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les ministres, Monsieur le Directeur général, Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués. Tout d'abord, Monsieur le Président, nous sommes ravis de vous voir présider cette séance et nous sommes convaincus que cette assemblée générale s'achèvera avec succès sous votre direction. La Grèce souscrit à la déclaration faite par le groupe B. Monsieur le Directeur général, veuillez accepter nos sincères félicitations pour votre élection. Au cours de votre premier mandat, vous avez exercé une influence considérable dans le domaine de la propriété intellectuelle et des défis mondiaux, et vous avez permis de rapprocher la propriété intellectuelle du grand public. Votre leadership a été exceptionnel et tourné vers l'avenir. Grâce à des mesures concrètes, vous avez contribué à la réalisation des objectifs stratégiques de l'OMPI, garantissant ainsi une bonne gouvernance et les bons résultats de l'Organisation. Nous espérons que cette gestion rigoureuse se poursuivra. Au cours de votre mandat, vous avez dirigé l'OMPI dans un esprit d'inclusion, conformément à la mission de l'Organisation qui consiste à développer un écosystème mondial de propriété intellectuelle équilibré. Deux conférences diplomatiques se sont achevées avec succès en 2024, permettant ainsi de mettre en place un système des brevets plus transparent et de simplifier l'enregistrement des dessins et modèles. Grâce à une série d'initiatives, l'OMPI a continué d'encourager l'innovation et la créativité en aidant les États membres à transformer leurs idées en produits commercialisables, au profit de la croissance économique. Si l'évolution et la modernisation des services fondamentaux de l'OMPI restent une priorité, nous sommes favorables au développement de nouveaux outils et services numériques qui améliorent l'efficacité et la précision du système de dépôt des demandes de titres de propriété intellectuelle et permettent d'utiliser la propriété intellectuelle au service de la croissance des entreprises. En conclusion, la Grèce se félicite de votre nomination pour un nouveau mandat. Nous sommes convaincus que, sous votre direction, l'OMPI restera réactive, axée sur les résultats et inclusive, et nous vous assurons de notre volonté de collaborer avec vous et votre équipe afin de promouvoir un système de propriété intellectuelle équilibré.

42. GUATEMALA : Merci beaucoup, Monsieur le Président. C'est un plaisir de vous voir diriger nos travaux et nous appuyons la déclaration faite par le GRULAC. La délégation du Guatemala tient à adresser ses sincères félicitations à M. Daren Tang pour sa reconduction au poste de Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

Le Guatemala salue le leadership, la détermination et la vision stratégique dont a fait preuve M. Tang au cours de son mandat, qui ont contribué à renforcer le système international de la propriété intellectuelle et à promouvoir son rôle de catalyseur de l'innovation, du développement économique et du bien-être social. Nous saluons tout particulièrement les efforts déployés pour rendre le système de propriété intellectuelle plus accessible aux PME, aux entrepreneurs, aux femmes et aux jeunes innovateurs, et nous nous réjouissons plus précisément des initiatives visant à réduire les disparités existantes entre les États membres et à favoriser une participation plus équitable à l'économie de la connaissance.

Nous saluons également l'accent mis sur le renforcement des capacités, compte tenu des nouveaux défis posés par la technologie pour les pays en développement comme le Guatemala, ainsi que l'importance accordée à l'assistance technique et à la coopération

internationale, éléments essentiels pour garantir que les pays en développement puissent tirer pleinement parti du système de propriété intellectuelle.

Dans ce contexte, le Guatemala tient à exprimer sa gratitude pour la coopération et l'assistance technique fournies par l'OMPI, en soulignant en particulier des initiatives concrètes telles que le projet de développement mené avec un groupe de tisserandes de Tactic Alta Verapaz, qui a permis de renforcer les capacités et d'organiser des formations spécialisées en marketing et en propriété intellectuelle.

Nous tenons également à souligner le soutien apporté à la création de marques pour la commercialisation de leurs produits. Ce type d'initiative illustre de manière très concrète l'impact positif que la propriété intellectuelle peut avoir sur le développement économique local et l'autonomisation des communautés. Nous sommes convaincus que, sous votre nouveau mandat, l'OMPI continuera d'œuvrer à la mise en place d'un système de propriété intellectuelle plus inclusif, plus équilibré et plus accessible.

Monsieur le Président, la délégation du Guatemala souhaite à Daren Tang beaucoup de succès dans ce nouveau mandat à la tête de l'Organisation, et nous sommes convaincus qu'il continuera de mener l'OMPI vers des résultats positifs, qui auront des retombées bénéfiques pour tous les États membres. Je vous remercie.

43. SAINT-SIÈGE : Je tiens également à m'associer aux autres délégations pour féliciter M. Daren Tang pour sa reconduction au poste de Directeur général de l'OMPI.

Monsieur le Directeur général, votre dévouement sans faille envers l'Organisation est tout à fait louable. Sous votre conduite, le développement de systèmes de propriété intellectuelle qui favorisent l'innovation et la créativité tout en tenant compte des capacités diverses s'est accompagné d'une orientation claire vers le développement intégral de tous et au service du bien commun.

Votre engagement en faveur du dialogue et vos efforts pour parvenir à un consensus, comme en témoignent les deux traités conclus au cours de votre premier mandat, ont contribué à renforcer la confiance dans le multilatéralisme dans son ensemble, à un moment où celle-ci est plus nécessaire que jamais.

Ma délégation attend avec intérêt de poursuivre notre coopération étroite et fructueuse avec vous au cours des six prochaines années et vous assure de son engagement constructif. Je vous remercie.

44. HONGRIE : Monsieur le Directeur général, Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués, j'ai l'honneur de vous présenter la déclaration de la Hongrie. Nous félicitons M. Daren Tang pour sa reconduction au poste de Directeur général de l'OMPI. M. Tang a mis en œuvre de nouvelles stratégies et initiatives politiques qui ont permis à l'OMPI de relever avec efficacité tous les défis rencontrés au cours des six dernières années, qu'ils soient d'ordre économique ou géopolitique.

Sous la direction de M. Tang, l'écosystème international de propriété intellectuelle est devenu plus inclusif et plus accessible. L'accent a été déplacé des aspects juridiques techniques vers les dimensions économiques, sociales et culturelles. Nous soutenons cette transformation ainsi que la participation de groupes spécifiques tels que les PME, les femmes et les jeunes. Nous convenons également qu'il faut mettre particulièrement l'accent sur la commercialisation de la propriété intellectuelle, son évaluation et le financement par la propriété intellectuelle. Nous pensons que les bureaux nationaux peuvent jouer un rôle majeur dans ces domaines.

Durant le mandat de l'actuel Directeur général, l'OMPI a obtenu des résultats remarquables dans le domaine normatif. L'adoption du Traité sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés et du Traité sur le droit des dessins et modèles a marqué une avancée majeure que les États membres attendaient depuis longtemps. Ce fut pour nous un grand honneur de participer activement aux négociations et de contribuer à leur succès.

Nous restons déterminés à contribuer aux travaux de l'OMPI. Notre participation active et nos présidences de divers organes de l'OMPI, notamment le SCCR, l'Assemblée de l'Union de Budapest et le Groupe de travail sur le développement du système de Lisbonne, en témoignent clairement.

Nous saluons le travail accompli par l'Académie de l'OMPI, grâce à notre memorandum d'accord. Un programme conjoint de master en gestion de la propriété intellectuelle sera lancé à l'Université Corvinus de Budapest en septembre prochain. Nous remercions le Directeur général et le vice-directeur général Hasan Kleib pour leur aide.

Nous remercions M. Tang d'avoir accepté notre invitation à participer aux principaux événements organisés ces dernières années. Je tiens à mettre en avant la conférence de la présidence de l'UE organisée en octobre 2024, ainsi que les manifestations célébrant le 130^e anniversaire de la création de l'Office hongrois de la propriété intellectuelle. Nous sommes fiers de jouer un rôle important dans le système du PCT grâce aux activités et aux services de l'Institut des brevets de Visegrad.

Monsieur le Directeur général, nous vous souhaitons beaucoup de courage et une bonne santé pour votre second mandat de six ans. Vous pouvez compter sur la Hongrie et notre Office de propriété intellectuelle pour atteindre nos objectifs communs. Je vous remercie, Monsieur le Président.

45. INDE : Votre Excellence, Monsieur l'Ambassadeur Sorreta, président de l'Assemblée générale, Monsieur le Directeur général Daren Tang. Permettez-moi tout d'abord d'exprimer mes sincères remerciements au président pour avoir dirigé ces travaux, ainsi qu'au Secrétariat de l'OMPI pour son dévouement. Nous saisissons également cette occasion pour féliciter M. Daren Tang pour sa réélection au poste de Directeur général de l'OMPI pour un second mandat.

Au cours des six dernières années, M. Tang a apporté un regard neuf, ce qui a notamment permis la réussite des conférences diplomatiques consacrées au Traité sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés, adopté en mai 2024, ainsi qu'au Traité sur le droit des dessins et modèles, conclu à Riyad en novembre 2024.

Sous sa direction, l'OMPI s'est rapidement adaptée aux nouvelles technologies et aux nouveaux processus. L'outil de reconnaissance vocale de l'OMPI, désormais utilisé non seulement lors des réunions de l'OMPI mais aussi dans le cadre des conférences organisées à Genève, illustre les gains d'efficacité et la normalisation, et montre comment les outils de l'OMPI profitent non seulement à l'Organisation elle-même, mais également à l'ensemble du système des Nations Unies à Genève.

Les six prochaines années marqueront un tournant décisif pour l'OMPI dans un contexte d'évolutions technologiques rapides, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la gouvernance de la propriété intellectuelle, où ses compétences seront essentielles.

Il est essentiel de trouver un équilibre entre la croissance de la propriété intellectuelle et le développement, en particulier pour les pays du Sud. Cette initiative doit continuer d'être considérée non pas simplement comme un coût, mais comme un investissement dans l'avenir de la propriété intellectuelle et de l'innovation.

Ma délégation saisit également cette occasion pour saluer l'enthousiasme et les efforts personnels de M. Tang, Directeur général, en faveur du renforcement des liens entre l'Inde et l'OMPI.

Nous attendons avec intérêt une collaboration encore plus étroite au cours de son second mandat. Nous sommes convaincus que M. Tang et son équipe continueront de diriger l'OMPI avec compétence, en conciliant innovation et besoins des États membres en matière de développement.

Une fois encore, tous nos vœux de réussite à M. Tang pour son second mandat. Je vous remercie.

46. **INDONÉSIE** : L'Indonésie félicite chaleureusement le Directeur général nouvellement nommé pour sa nomination. Cette nomination témoigne de la grande confiance que les États membres accordent à votre leadership à un moment charnière pour le système mondial de la propriété intellectuelle. Nous vous souhaitons plein succès dans l'accomplissement de ce mandat important. L'Indonésie attache une grande importance à sa coopération constructive avec l'OMPI et se réjouit de renforcer encore ce partenariat sous votre direction.

En tant que pays en développement doté d'une économie de la création en pleine expansion, l'Indonésie reste déterminée à faire en sorte que la propriété intellectuelle soit un outil au service de l'innovation, de l'équité et du développement durable. Nous sommes fermement convaincus que la propriété intellectuelle au service du développement doit constituer un instrument concret de croissance économique, tout en favorisant la justice sociale et l'équité, en particulier pour les pays en développement. Nous soulignons également l'importance de traiter les questions émergentes, notamment la gouvernance des redevances de droit d'auteur dans l'environnement numérique, afin de garantir l'équité et la transparence pour les créateurs sur le marché numérique mondial.

En outre, nous soulignons l'importance de soutenir la mise en œuvre à venir du Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés. L'Indonésie se félicite également de votre direction inclusive, qui garantira que l'OMPI reste réactive, adaptable et en phase avec l'évolution des besoins et des priorités de tous les États membres, y compris ceux de ma région, l'Asie du Sud-Est.

L'Indonésie se tient prête à travailler en étroite collaboration avec vous, Monsieur le Directeur général, pour promouvoir une OMPI tournée vers l'avenir et axée sur le développement, afin de garantir que le cadre mondial de la propriété intellectuelle reste un moteur essentiel de l'innovation et du système mondial de la propriété intellectuelle. Je vous remercie.

47. **RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN** : Nous tenons à vous exprimer, Monsieur l'Ambassadeur Carlos Sorreta, notre gratitude pour la manière compétente dont vous avez piloté ce processus, ainsi qu'au Secrétariat pour l'organisation de cette réunion. La République islamique d'Iran adresse ses plus chaleureuses félicitations à M. Daren Tang pour sa réélection méritée au poste de Directeur général de l'OMPI.

Nous sommes convaincus que M. Tang, fort de ses grandes compétences diplomatiques, de sa connaissance approfondie des enjeux et des défis internationaux en matière de propriété

intellectuelle, ainsi que de l'expérience fructueuse acquise au cours de son premier mandat en tant que Directeur général de l'OMPI, saura guider avec compétence cette organisation internationale dans la mise en œuvre de ses principes et de ses objectifs. Nous exprimons en outre notre confiance dans le fait que l'OMPI continuera de s'acquitter de son mandat en pleine conformité avec les principes et les objectifs de la Charte des Nations Unies, ainsi qu'avec la mission inhérente à l'Organisation.

Cette nomination intervient à un moment crucial. Le paysage mondial de l'innovation et de la propriété intellectuelle évolue rapidement, offrant à la fois des possibilités importantes et posant des défis complexes, en particulier pour les pays en développement. Dans ce contexte, il est essentiel que l'OMPI continue de promouvoir un système de la propriété intellectuelle qui non seulement favorise l'innovation, mais encourage également l'inclusion, soutienne le développement durable et tienne compte de la diversité des besoins et des priorités de ses États membres.

À cet égard, nous saluons l'approche adoptée au cours des six dernières années visant à faire de l'OMPI, qui était une organisation à caractère essentiellement technique, un moteur du développement durable, notamment grâce à la vision qui consiste à mettre la propriété intellectuelle au service de toutes et tous. Nous soulignons l'importance d'une mise en œuvre intégrale et effective du Plan d'action pour le développement, qui reste essentielle pour garantir que le système international de la propriété intellectuelle contribue de manière significative aux résultats en matière de développement.

Monsieur le Président, au cours de l'année écoulée, l'écosystème de la propriété intellectuelle et l'infrastructure d'innovation de mon pays, notamment les universités, les scientifiques, les laboratoires et les PME, ont été la cible d'attaques armées aveugles, illégales et délibérées. Dans ce contexte, nous attendons avec intérêt que l'OMPI, conformément à son mandat, renforce son soutien au moyen d'une assistance technique et de programmes de renforcement des capacités adaptés, visant à rétablir les capacités, à préserver le système d'innovation et à renforcer la résilience dans les secteurs touchés.

La République islamique d'Iran réaffirme son engagement ferme et sa détermination à renforcer encore la coopération avec le Directeur général et les États membres en vue de promouvoir un système international de propriété intellectuelle plus équilibré et axé sur le développement, qui apporte des avantages concrets à tous. Je vous remercie.

48. ISRAËL : L'État d'Israël vous adresse ses chaleureuses félicitations, Monsieur le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, pour votre réélection. Nous, l'État d'Israël, tenons à vous remercier pour votre partenariat dans la promotion de l'écosystème de la propriété intellectuelle dans notre pays, et nous l'apprécions grandement. Monsieur le Président, nous sommes convaincus que, sous la direction de Daren Tang, l'OMPI continuera de renforcer son rôle essentiel dans la promotion de la protection de la propriété intellectuelle, le soutien à l'innovation et à la créativité, ainsi que dans la mise en place d'un système de la propriété intellectuelle équilibré et inclusif. Israël est fier de se classer au 14^e rang des économies figurant dans l'Indice mondial de l'innovation de l'OMPI.

Monsieur le Président, l'intelligence artificielle transforme rapidement notre manière de créer et d'innover, soulevant de nouvelles questions en matière de propriété intellectuelle. En tant qu'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, l'OMPI occupe une position unique pour montrer la voie et veiller à ce que tous les États membres puissent tirer parti de l'IA grâce à l'innovation. Israël est prêt à contribuer à cet important effort. Notre objectif doit être de

simplifier la situation et de veiller à ce que l'intelligence artificielle renforce la créativité humaine tout en préservant la confiance dans le système de la propriété intellectuelle.

Monsieur le Président, nous nous réjouissons de poursuivre notre étroite coopération à l'appui des importantes missions de l'OMPI.

49. ITALIE : L'Italie souhaite s'associer à la déclaration faite par l'Allemagne au nom du groupe B.

Monsieur le Président, Excellences, Monsieur le Directeur général, l'Italie vous félicite pour votre réélection. Celle-ci garantit la continuité des travaux de l'OMPI et témoigne de la confiance accordée à votre direction, qui a renforcé l'efficacité et la pertinence de l'Organisation dans un contexte multilatéral en pleine évolution et difficile. Nous saluons tout particulièrement l'engagement dont vous avez fait preuve au cours de votre premier mandat pour rendre la propriété intellectuelle plus accessible aux petites entreprises et aux créateurs individuels, et pour faire évoluer la conception statique de la propriété intellectuelle, axée sur la protection juridique, vers celle d'un actif dynamique au service de la commercialisation.

Pour l'avenir, nous soutenons donc vivement les programmes de l'OMPI visant à renforcer les capacités en matière de gestion de la propriété intellectuelle dans les États membres ainsi qu'au sein des PME, des start-up, des universités et des centres technologiques, étant donné que votre vision de la propriété intellectuelle en tant qu'actif dynamique nécessite des mesures supplémentaires pour accroître les capacités de l'ensemble des parties prenantes. Nous accordons également une grande priorité à l'efficacité des services d'enregistrement de la propriété intellectuelle, qui permettront de préserver la capacité d'autofinancement de l'OMPI. À cet égard, en cohérence avec le cadre plus large des Nations Unies et afin d'assurer une gestion financière efficace, nous vous encourageons à redoubler d'efforts pour limiter les coûts superflus et tirer davantage parti des solutions d'intelligence artificielle, en vous appuyant sur les résultats déjà obtenus par l'OMPI.

L'Italie étant à l'avant-garde des efforts internationaux visant à promouvoir et à protéger les indications géographiques, nous sommes convaincus que, durant votre second mandat, l'OMPI continuera de développer le système de Lisbonne, en attirant de nouveaux membres et en consacrant des ressources adéquates à cet objectif.

Nous considérons les indications géographiques comme un instrument clé pour le développement des communautés locales et la croissance économique. Plus largement, l'Italie soutient un système de propriété intellectuelle inclusif qui favorise l'innovation et répond aux besoins de tous les États membres, tout en soutenant le programme des ODD dans le cadre de l'action de l'OMPI en faveur du développement.

Nous nous réjouissons de travailler avec vous au cours des six prochaines années et vous adressons à nouveau nos félicitations pour votre élection. Je vous remercie, Monsieur le Directeur général.

50. JAMAÏQUE : La Jamaïque félicite le Directeur général Daren Tang pour sa réélection à la tête de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et s'associe à la déclaration faite par le GRULAC.

Le Directeur général Daren Tang, en continuant de diriger l'Organisation, témoigne d'un engagement clair et constant en faveur d'un système mondial de propriété intellectuelle plus inclusif et axé sur le développement.

Nous saluons tout particulièrement son rôle de fervent défenseur des points de vue et des priorités des pays en développement, ainsi que l'accent qu'il met sur le rôle essentiel que la propriété intellectuelle peut jouer en tant que moteur de la croissance économique, de l'innovation et du développement durable.

Nous adhérons pleinement à sa vision visant à garantir que les cadres de propriété intellectuelle ne servent pas uniquement les intérêts des grandes parties prenantes, mais qu'ils donnent également des moyens d'action aux micro, petites et moyennes entreprises, ainsi qu'aux jeunes innovateurs et entrepreneurs. Nous saluons également les progrès concrets accomplis au cours de son mandat, notamment sa vision tournée vers l'avenir concernant les travaux futurs de l'Organisation et ses échanges avec diverses parties prenantes à travers les régions.

Nous souhaitons au Directeur général Tang plein succès dans son nouveau mandat. Nous sommes convaincus que, sous sa direction, l'OMPI continuera de renforcer le rôle qu'elle joue dans la promotion de l'innovation, de la créativité et du progrès économique inclusif à l'échelle mondiale.

51. JAPON : Je vous remercie, Monsieur le Président. Merci, Monsieur le Président. Au nom du Japon, je tiens à exprimer ma sincère gratitude au président et au Secrétariat pour les efforts qu'ils ont déployés afin d'organiser ces assemblées et à adresser nos plus vives félicitations au Directeur général, Daren Tang, pour sa réélection pour un second mandat.

Nous félicitons vivement Son Excellence pour son dévouement inlassable et sa direction avisée, qui ont permis d'améliorer l'efficacité organisationnelle et les performances de l'OMPI. Premièrement, nous tenons à souligner que le Japon estime lui aussi que la modernisation et le renforcement des systèmes de dépôt et d'enregistrement de la propriété intellectuelle devraient rester une priorité, comme l'a mentionné le groupe B dans sa déclaration. Les utilisateurs de ces systèmes sont très attachés à leur amélioration continue et à leur bon fonctionnement. En tant qu'organisation unique en son genre, dont plus de 90% des recettes proviennent des redevances versées par les utilisateurs, nous souhaitons demander que l'approche centrée sur le client continue d'être renforcée au cours des six prochaines années.

Deuxièmement, nous reconnaissons l'importance du partage d'informations et de la poursuite des discussions concernant l'interaction entre les systèmes de la propriété intellectuelle et les technologies de pointe, en particulier l'IA. À cet égard, nous saluons les récentes initiatives de l'OMPI, notamment le lancement de la Plateforme d'échange sur l'infrastructure de l'IA, et souhaitons continuer de les soutenir en participant activement aux discussions sur ces sujets importants.

Troisièmement, la propriété intellectuelle est un outil puissant pour relever les défis mondiaux tels que le changement climatique et la réalisation des ODD. Dans cette optique, le Japon est fier d'être le plus grand contributeur au programme des partenaires de WIPO GREEN et travaille en étroite collaboration avec l'OMPI pour élargir ces initiatives. Nous continuerons de soutenir ces initiatives en mobilisant notre fonds volontaire, le Fonds fiduciaire mondial du Japon pour la propriété industrielle.

Enfin, nous sommes fermement convaincus que la propriété intellectuelle est un moteur de l'innovation, de la créativité et de la croissance économique. Le Japon coopérera pleinement avec l'OMPI et son Directeur général, Daren Tang, afin de lui permettre de remplir son mandat et d'améliorer ses services à l'échelle mondiale. Je vous remercie, Monsieur le Président.

52. JORDANIE : Je vous remercie, Monsieur le Président. Monsieur le Directeur général, c'est avec une sincère joie que je vous félicite pour votre reconduction dans vos fonctions, qui témoigne de la confiance renouvelée qui vous vaut d'être à nouveau à la tête de l'OMPI. Cette nomination est amplement méritée et reflète les progrès que vous avez accomplis, les efforts que vous avez déployés et toutes les initiatives que vous avez lancées au cours de votre premier mandat. Votre réélection au poste de Directeur général témoigne de votre capacité de direction et de vos compétences administratives, et elle nous garantit que nous serons entre de bonnes mains à l'avenir, alors que vous continuerez de faire preuve de votre capacité à vous adapter à ce monde en mutation rapide.

Nous savons que la situation a évolué ces dernières années sur le plan politique en ce qui concerne les programmes de l'OMPI. Nous avons constaté que l'Organisation a élargi l'éventail des services qu'elle propose. Ses produits ont été modernisés. Le rôle de la propriété intellectuelle est désormais reconnu comme un pilier au niveau mondial, et nous savons qu'elle peut véritablement stimuler et promouvoir le développement et la créativité. Aujourd'hui, nous nous trouvons à un véritable tournant en matière de développement technologique.

La situation évolue très rapidement, mais nous comptons sur les compétences de M. Tang pour nous permettre de surmonter les défis auxquels nous sommes confrontés, en particulier ceux liés à l'évolution technologique très rapide et au transfert de technologie dans ce contexte.

Nous devons faciliter l'accès pour tous et veiller également à ce que les droits soient dûment respectés. Nous devons concilier ces deux aspects, ce qui implique une coopération internationale, la complémentarité des actions menées par les différents États membres, ainsi que le renforcement des possibilités d'échanger des connaissances et des expériences dans l'intérêt général. Je vous remercie.

53. KENYA : Le Kenya s'associe à la déclaration faite par la délégation de l'Afrique du Sud au nom du groupe des pays africains.

Nous vous adressons nos sincères félicitations, Monsieur Daren Tang, à l'occasion de votre nomination pour un second mandat en tant que Directeur général de l'OMPI. Cela témoigne de la confiance que les États membres accordent à votre capacité de direction, à votre sens de la diplomatie et à votre engagement en faveur d'un régime international de propriété intellectuelle équilibré qui soit au service de tous.

Monsieur le Directeur général, depuis votre entrée en fonction en 2020, vous n'avez cessé de faire progresser le Plan d'action pour le développement au sein de l'OMPI. Nous saluons en particulier vos efforts visant à mieux faire comprendre la propriété intellectuelle aux créateurs et aux innovateurs, afin de les aider à protéger leurs idées et leurs innovations et à tirer profit de leurs créations. Cela est susceptible de contribuer au développement économique et social, notamment dans les pays en développement.

Nous nous réjouissons donc de collaborer avec vous dans ce domaine. Nous espérons que des succès encore plus grands seront remportés dans la promotion du programme d'établissement de normes de l'OMPI au cours de votre prochain mandat. En effet, l'adoption de deux traités en 2024 a constitué un moment de fierté pour l'Organisation. Ce résultat a souligné que le multilatéralisme peut encore porter ses fruits, même dans le contexte mondial difficile que nous connaissons actuellement.

Le Kenya continuera de travailler en étroite collaboration avec vous, le Secrétariat et les autres délégations, afin de faire progresser le programme d'établissement de normes de l'OMPI dans

le cadre de nos efforts communs visant à mettre en place un système de propriété intellectuelle qui soit bénéfique pour tous.

Monsieur le Directeur général, nous voyons des possibilités de poursuivre nos travaux dans un certain nombre de domaines. Il s'agit notamment de renforcer les liens et la collaboration entre l'OMPI et les offices nationaux de propriété intellectuelle, en particulier en matière de renforcement des capacités et de transfert de technologie. Il s'agit également de veiller à ce que les initiatives de renforcement des capacités et d'assistance technique de l'OMPI apportent une réelle valeur ajoutée aux PME, aux femmes et aux jeunes créatifs, entrepreneurs et innovateurs.

En conclusion, Monsieur le Directeur général, je tiens à vous assurer que notre délégation est prête et disposée à collaborer avec vous tout au long de votre deuxième mandat. Je vous remercie.

54. KOWEÏT : Ma délégation souhaite s'associer à la déclaration faite par l'Arabie saoudite au nom du Groupe de l'Asie et du Pacifique. Au nom du Koweït, j'adresse mes plus sincères félicitations à M. Daren Tang pour sa réélection, en lui souhaitant plein succès à la tête de cette Organisation et en attendant avec impatience de nouvelles réalisations; nous réitérons le soutien de notre pays à son égard.

Les réalisations accomplies au cours de son premier mandat, qui se sont traduites par l'adoption de deux traités, constituent une étape très importante vers une coopération et des progrès accrus. Nous sommes confrontés à des défis très graves et nous traversons des turbulences politiques; c'est pourquoi nous condamnons également l'agression commise par l'Iran dans la région, qui a déjà porté atteinte aux infrastructures et constitue notamment une violation de l'article 3 de la Convention instituant l'OMPI.

Nous traversons actuellement une période très mouvementée, qui profite au piratage ainsi qu'à la contrefaçon. Cette réalité va à l'encontre de l'Accord sur les ADPIC, en particulier de son article 7 qui confirme la nécessité de mettre la propriété intellectuelle au service de l'innovation technologique. Or, ce chaos résultant d'activités illégales est lié à l'absence d'ordre juridique. Nous tenons à souligner qu'une propriété intellectuelle durable repose sur la reddition de comptes face à toute pratique susceptible de miner ou de perturber le commerce mondial. Nous attendons avec impatience des résultats concrets qui permettraient de renforcer les instruments internationaux et de protéger l'innovation sans pour autant entraver le progrès de l'humanité. Je vous remercie, Monsieur.

55. LITUANIE : Monsieur le Directeur général de l'OMPI, nous vous adressons nos félicitations pour votre nomination à un second mandat à la tête de l'OMPI.

Ce nouveau mandat témoigne de la grande confiance que la communauté internationale accorde à votre capacité de direction. Nous saluons votre engagement continu en faveur du développement du système mondial de la propriété intellectuelle ainsi que les progrès réalisés. L'OMPI joue un rôle essentiel dans la protection des droits de propriété intellectuelle et la promotion de l'innovation à l'échelle mondiale. Face aux progrès rapides de l'intelligence artificielle, les politiques, les outils et les services de l'Organisation doivent continuer d'évoluer afin de garantir que le système mondial de la propriété intellectuelle reste pertinent, accessible et fiable. Ces évolutions posent de nouveaux défis en matière de protection et de respect de la propriété intellectuelle. Il est donc essentiel que les pays, y compris la Lituanie, mon pays d'origine, adoptent les cadres de propriété intellectuelle et mettent en place des services

d'accompagnement destinés à tous les acteurs qui cherchent à sécuriser et à valoriser leurs actifs intellectuels à l'échelle mondiale. L'Organisation devrait continuer de renforcer son approche en faveur de l'innovation.

Monsieur le Président, les offices de propriété intellectuelle deviennent des pôles d'expertise en la matière. La coopération et le partage des connaissances et des outils entre les offices nationaux et les organisations sont essentiels et devraient trouver leur place dans le programme de travail de l'Organisation. Il est également crucial de mettre davantage l'accent sur la valorisation de la propriété intellectuelle et le financement adossé à des titres de propriété intellectuelle. Les actifs incorporels tels que les brevets, les marques et les technologies exclusives deviennent des moteurs clés de l'investissement et de la croissance économique. Le renforcement de l'expertise dans ces domaines, avec le soutien de l'Organisation, aiderait les start-up et les entreprises à transformer la propriété intellectuelle en valeur économique tangible et à améliorer l'accès au financement.

Enfin, la Lituanie attache une grande importance à sa participation active et à son partenariat de longue date avec l'OMPI. Nous serions ravis de vous accueillir en Lituanie au cours de votre deuxième mandat. Nous restons déterminés à contribuer de manière proactive au paysage mondial de la propriété intellectuelle en encourageant l'innovation, en donnant des moyens d'action aux jeunes et aux femmes, et en renforçant la participation des PME. Nous nous réjouissons de participer activement au Forum mondial sur l'intelligence artificielle en novembre 2026 afin d'aborder conjointement les évolutions technologiques émergentes. Je vous remercie, Monsieur le Président.

56. MALAISIE : La Malaisie s'associe à la déclaration faite par le groupe des pays d'Asie et du Pacifique. La Malaisie félicite M. Daren Tang pour sa reconduction au poste de Directeur général de l'OMPI. Sous sa direction avisée, l'OMPI sera bien placée pour renforcer encore l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle.

Nous espérons que l'OMPI continuera de contribuer encore plus efficacement à l'innovation, à la création d'emplois, à l'investissement et au développement économique, et de servir les intérêts de tous les États de manière égale, notamment grâce à la fourniture d'une assistance technique et au renforcement des capacités.

Pour conclure, la Malaisie réaffirme son engagement ferme à travailler de manière constructive avec l'OMPI et se réjouit de poursuivre sa coopération et sa collaboration au sein des différentes instances de l'OMPI. Je vous remercie, Monsieur le Président.

57. MAURICE : Tout d'abord, Maurice s'associe à la déclaration faite par l'Afrique du Sud au nom du groupe des pays africains, et tient à féliciter chaleureusement M. Tang pour sa reconduction au poste de Directeur général.

Nous tenons à exprimer officiellement nos sincères remerciements pour les qualités de direction exceptionnelles dont M. Tang a fait preuve depuis qu'il est à la tête de l'OMPI. L'OMPI a réalisé d'énormes progrès sous sa direction. Nous tenons également à souligner ses efforts inlassables pour aider les pays en développement, en particulier les petits États insulaires en développement, à tirer parti de la propriété intellectuelle en tant qu'outil d'innovation, de diversification économique et de développement durable.

À notre humble avis, M. Tang restera dans les mémoires comme le Directeur général qui a fait de la propriété intellectuelle un moteur de la croissance économique, de la création d'emplois et du développement durable. Maurice apprécie grandement l'engagement de M. Tang en faveur

de la refonte de l'assistance technique, des initiatives de renforcement des capacités et de la transformation numérique de l'OMPI.

Maurice soutient pleinement la reconduction de M. Tang au poste de Directeur général de l'OMPI pour un second mandat. Nous sommes plus que convaincus que l'OMPI atteindra des sommets et poursuivra sur la voie du développement, dans l'intérêt de toutes et de tous.

Maurice se réjouit de continuer à travailler en étroite collaboration avec le Directeur général de l'OMPI.

Nous souhaitons sincèrement à M. Tang de poursuivre sur la voie du succès et il peut toujours compter sur nous. Il s'agit d'un soutien mutuel, car, comme vous le savez mieux que quiconque, il faut être deux pour *danser le Tang-o*.

Enfin, nous espérons vous voir bientôt à Maurice. Merci à vous tous.

58. MEXIQUE : Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués, au nom du Mexique et de M. Santiago Castillo, directeur général de l'Institut mexicain de la propriété industrielle, je tiens à féliciter M. Daren Tang pour sa nomination, sa deuxième en tant que Directeur général de l'OMPI.

Le renouvellement de son mandat témoigne de la confiance que les États membres accordent à ses qualités de direction, ainsi que de la reconnaissance de sa vision stratégique et des progrès réalisés sous son mandat.

Au cours des dernières années, l'OMPI a joué un rôle très important dans le renforcement des initiatives destinées à surmonter les difficultés, à renforcer les capacités et à promouvoir un système de la propriété intellectuelle plus accessible, plus inclusif et adapté aux défis modernes.

Le Mexique salue tous ces efforts et apprécie profondément le soutien étroit que l'Organisation a apporté à notre pays.

Nous réaffirmons notre engagement à continuer de travailler en collaboration avec l'OMPI et les autres États membres, en mettant toujours l'accent sur le renforcement de la coopération internationale et l'avancement vers un système de la propriété intellectuelle plus efficace, plus inclusif et davantage axé sur le développement durable. Enfin, nous tenons à exprimer notre honneur d'accueillir le Directeur général au Mexique lors de sa prochaine visite, prévue au mois de mai. Nous sommes convaincus que cette visite permettra de continuer de renforcer les liens et la coopération afin de continuer notre programme commun, qui profitera non seulement à nos institutions, mais aussi à notre communauté d'innovateurs. Je vous remercie.

59. MONGOLIE : Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Daren Tang, au nom du Gouvernement de la Mongolie, c'est pour moi un grand honneur de vous féliciter, Monsieur Tang, pour la poursuite de votre mandat à la tête de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

La Mongolie apprécie grandement votre vision visant à rendre le système mondial de la propriété intellectuelle plus inclusif, plus pratique et mieux adapté aux besoins de tous les États membres en matière de développement. Nous apprécions tout particulièrement l'attention portée aux pays en développement et aux pays en développement sans littoral, dont la situation particulière nécessite une coopération internationale renforcée.

La Mongolie attache une grande importance à sa coopération constructive et de longue date avec l'OMPI. Grâce au soutien de l'Organisation, la Mongolie a renforcé son administration de la propriété intellectuelle dans le cadre du système d'administration de la propriété intellectuelle,

améliorant ainsi son efficacité et la qualité de ses services. Nous nous félicitons également de la création et du développement d'un centre d'appui à la technologie et à l'innovation, qui accompagne les chercheurs, les universités, les petites entreprises et les jeunes innovateurs à travers tout le pays.

L'assistance apportée par l'OMPI en matière de renforcement des capacités, de sensibilisation du public et d'élaboration des politiques s'est révélée très précieuse. Nous apprécions également sa coopération visant à renforcer la protection des indications géographiques et des marques des produits traditionnels mongols, y compris dans le secteur de l'artisanat, ainsi que son soutien aux petites et moyennes entreprises pour qu'elles utilisent la propriété intellectuelle afin de se développer et d'accéder aux marchés internationaux.

En tant que pays en développement sans littoral, la Mongolie fait face à des défis géographiques et économiques particuliers. L'innovation, la créativité et le développement fondé sur le savoir sont essentiels pour surmonter ces contraintes. À cet égard, le leadership de l'OMPI et son approche axée sur le développement, sous votre direction, jouent un rôle important. Nous réaffirmons notre engagement à travailler en étroite collaboration avec l'OMPI et l'ensemble de ses États membres.

60. MAROC : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, chers ambassadeurs, Vos Excellences, Monsieur le Directeur général de l'OMPI, au nom du Royaume du Maroc, je tiens à vous féliciter pour votre réélection à la tête de l'OMPI pour un second mandat.

Votre réélection témoigne de la confiance que nous accordons à votre leadership et à vos compétences reconnues, alors que vous vous efforcez de renforcer davantage l'écosystème de la propriété intellectuelle dans l'intérêt du développement. Le Royaume du Maroc tient à réaffirmer l'importance du Plan d'action pour le développement et de l'innovation. Nous devons promouvoir un système de la propriété intellectuelle plus juste, plus inclusif et plus équitable. Nous tenons également à réaffirmer notre engagement sans réserve à collaborer étroitement avec l'OMPI à l'avenir et nous assurons le Directeur général de notre soutien sans réserve. Je vous remercie.

61. MOZAMBIQUE : Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général réélu, Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués, le Mozambique tient à féliciter M. Daren Tang pour sa réélection au poste de Directeur général de l'OMPI. Cette réélection traduit la reconnaissance, de la part des États membres, d'un leadership qui a conforté le rôle de l'Organisation en tant qu'acteur majeur, jouant un rôle essentiel dans la promotion d'un système international de propriété intellectuelle plus équilibré et plus inclusif, tout en tenant compte des priorités en matière de développement.

Monsieur le Directeur général, au cours de votre premier mandat, vous avez fait preuve d'une vision stratégique claire, alliant des avancées dans le domaine normatif à une phase de croissance, ainsi qu'à une approche pragmatique et axée sur les résultats. Vous avez su mettre en valeur des initiatives concrètes en matière d'assistance technique et avez efficacement intégré la dimension du développement dans plusieurs activités de l'OMPI, ce qui témoigne de votre volonté de réduire les différences et de favoriser une participation plus équitable de tous les États membres au système international de propriété intellectuelle. À l'occasion de ce nouveau mandat, le Mozambique souhaite faire part de certaines attentes qui, selon nous, sont essentielles pour les futurs travaux de l'Organisation.

Tout d'abord, nous soulignons l'importance de continuer d'investir dans le renforcement des capacités institutionnelles et dans la promotion de systèmes de propriété intellectuelle plus résilients, plus fonctionnels et mieux adaptés aux réalités des pays en développement.

Ensuite, dans un contexte de transformation technologique, notamment en raison des progrès de l'intelligence artificielle, nous encourageons l'OMPI à veiller à ce que les débats normatifs soient inclusifs et équilibrés, et à ce qu'ils tiennent compte des différents déséquilibres internationaux existants.

Enfin, le Mozambique tient à réaffirmer l'importance de redoubler d'efforts en matière de transfert de technologie et d'accès à la reconnaissance dans le cadre des instruments essentiels à la promotion du développement durable.

Le Mozambique souscrit également aux différentes interventions faites par l'Afrique du Sud au nom du groupe des pays africains, par le Népal au nom des PMA et par le Portugal au nom de la Communauté des pays de langue portugaise. Nous souhaitons au Directeur général plein succès pour son second mandat.

62. PAYS-BAS (ROYAUME DES) : Nous souscrivons à la déclaration prononcée par l'Allemagne au nom du groupe B.

La délégation néerlandaise tient à vous adresser ses sincères félicitations, M. Tang, pour votre réélection. Ces six dernières années, sous votre direction, ont été couronnées de succès et nous saluons la conclusion, par consensus, de deux nouveaux traités de l'OMPI. Ce fut un succès non seulement pour l'OMPI, mais également pour le multilatéralisme en général.

Pour les Pays-Bas, la célébration, l'année dernière, du centenaire de l'Arrangement de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels, qui s'est déroulée au Palais de la Paix à La Haye, a également constitué un moment fort. Dans l'avenir, l'OMPI devrait continuer de se concentrer sur sa mission principale, qui consiste à promouvoir la protection de la propriété intellectuelle à l'échelle mondiale, et poursuivre le renforcement et la modernisation des systèmes de dépôt et d'enregistrement des droits de propriété intellectuelle, dans l'intérêt des innovateurs et des créateurs du monde entier.

En cette période difficile, nous attendons également de l'OMPI qu'elle fasse preuve de prudence et de transparence sur le plan financier. Les Pays-Bas estiment que l'innovation est essentielle pour progresser face aux nombreux défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels nous sommes confrontés à l'échelle mondiale.

À cet égard, nous encourageons des initiatives telles que "WIPO Green", le Plan d'action pour le développement et la contribution de l'OMPI à la réalisation des ODD. Nous sommes convaincus que votre équipe et vous continuerez d'assurer le bon fonctionnement de cette grande Organisation durant les six prochaines années, et nous vous souhaitons tout le succès possible dans cette tâche. Vous pouvez compter sur le soutien des Pays-Bas. Je vous remercie, Monsieur le Président.

63. NIGÉRIA : Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués, la délégation de la République fédérale du Nigéria félicite M. Daren Tang pour sa reconduction au poste de Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. Ce résultat témoigne de la confiance accordée par les États membres à sa capacité à diriger, et nous estimons que cette confiance est pleinement justifiée.

Monsieur le Président, le Nigéria compte plus de 220 millions d'habitants et représente la plus grande économie d'Afrique et l'un des écosystèmes de création les plus dynamiques au monde;

pourtant, le système de propriété intellectuelle tel qu'il fonctionne actuellement ne récompense pas encore équitablement ces contributions et ne les protège pas non plus de manière adéquate.

C'est dans ce contexte que le Nigéria considère le deuxième mandat du Directeur général non seulement comme une continuité, mais également comme une occasion d'opérer une transformation plus profonde.

Le Nigéria tient à mettre l'accent sur trois domaines prioritaires pour le prochain mandat. Tout d'abord, le Plan d'action pour le développement doit rester au cœur des activités de l'OMPI. Ensuite, les progrès réalisés dans le cadre de l'IGC doivent être concrets et s'inscrire dans un calendrier précis. Le Nigéria participe activement aux négociations sur les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles. Après plus de deux décennies, le moment est venu depuis longtemps d'adopter un instrument international contraignant. La capacité du Directeur général à mobiliser la volonté politique nécessaire pour mener ces négociations à bien constituera un critère déterminant pour évaluer son mandat. Nous lui demandons instamment de faire usage sans hésitation du pouvoir de convocation que lui confère sa fonction à cet égard.

Enfin, le Nigéria souhaite également attirer l'attention sur une question qui touche au cœur même de la légitimité de l'OMPI en tant qu'institution véritablement universelle. Le principe d'une représentation géographique équitable ne s'applique pas aux régions en développement. Il s'agit d'un engagement structurel qui sous-tend la confiance de tous les États membres dans le système multilatéral. Nous demandons respectueusement au Directeur général de faire de l'intégration de spécialistes africains qualifiés au sein du Secrétariat une priorité délibérée et quantifiable de son second mandat. De même, le Nigéria espère que la culture et la conduite de cette Organisation, ainsi que l'ensemble de ses interactions avec les États membres et leurs ressortissants, refléteront le respect mutuel qui constitue le fondement d'un véritable multilatéralisme.

Le Nigéria est convaincu que le Directeur général Tang mettra à profit, au cours de son second mandat, l'expérience, le réseau de relations et la connaissance des rouages institutionnels nécessaires pour diriger l'OMPI durant cette période charnière.

Nous attendons avec impatience de collaborer avec lui de manière constructive, notamment sur la stratégie nationale de développement de la propriété intellectuelle du Nigéria et sur le Plan d'action général pour l'Afrique à l'OMPI. Nous lui apportons tout notre soutien et lui souhaitons plein succès.

64. OMAN : Tout d'abord, nous souhaitons souscrire à la déclaration faite par le Royaume d'Arabie saoudite au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique.

Nous souhaitons saisir cette occasion pour remercier le Secrétariat de l'OMPI, et en particulier le Comité de coordination, pour l'excellente préparation du processus de nomination du Directeur général. Je tiens à féliciter M. Daren Tang pour sa reconduction au poste de Directeur général de l'OMPI.

Nous saluons la confiance renouvelée qui lui est accordée, nous sommes reconnaissants du rôle qu'il joue au sein du groupe des pays d'Asie et du Pacifique et nous nous réjouissons de poursuivre avec lui une collaboration constructive au service des objectifs de cette Organisation et des intérêts des États membres. Nous souhaitons également saisir cette occasion pour adresser nos sincères remerciements et notre profonde gratitude au Directeur général pour les efforts louables qu'il a déployés depuis 2022, durant son premier mandat, et qui ont permis

d'améliorer les performances de cette Organisation et de moderniser son fonctionnement. Nous tenons également à saluer sa volonté de conserver une gestion financière prudente compte tenu des circonstances exceptionnelles, à savoir la pandémie et les évolutions géopolitiques.

Dans ce contexte, nous tenons à souligner le rôle qu'il a joué dans la modernisation de l'Organisation, notamment en tenant compte de l'intelligence artificielle et de son impact sur le système de la propriété intellectuelle. Cela a permis de moderniser le fonctionnement de cette Organisation et de renforcer sa capacité à faire face aux défis futurs.

Nous tenons également à saluer les excellentes relations entre l'OMPI et le Sultanat d'Oman, qui se sont encore renforcées depuis 2022. Nous avons bénéficié d'un certain nombre de programmes et d'initiatives d'appui menés par cette Organisation sous l'égide du Bureau régional pour les pays arabes. L'accent a été mis sur le renforcement des ressources humaines et les capacités institutionnelles, et intégré dans notre stratégie nationale. Ces activités comprenaient également différents volets, notamment des formations destinées aux professeurs d'université et aux juges. Nous saluons l'effort de sensibilisation à notre patrimoine culturel qui a été fait avec une exposition intitulée "From Oman to the Whole World", organisée en marge des assemblées de l'OMPI l'année dernière.

En conclusion, nous vous souhaitons, M. Daren Tang, plein succès pour votre second mandat, nous savons qu'il sera riche en défis, mais nous avons pleinement confiance dans votre capacité à diriger de manière avisée afin de poursuivre les travaux efficaces de cette Organisation. Le Directeur général possède un savoir-faire exceptionnel ainsi qu'une grande sagesse diplomatique.

65. PAKISTAN : Tout d'abord, le Pakistan s'aligne sur la déclaration faite par l'Arabie saoudite au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique.

Le Pakistan tient à exprimer ses remerciements à l'Ambassadeur Carlos Sorreta, président de l'Assemblée générale de l'OMPI, à l'Ambassadeur James Baxter, président du Comité de coordination, ainsi qu'au Secrétariat, pour l'organisation réussie des réunions du Comité de coordination et du processus d'élection.

Le Pakistan félicite M. Daren Tang pour sa reconduction au poste de Directeur général de l'OMPI. Nous constatons avec satisfaction que les efforts qu'il a déployés au cours de son premier mandat ont été reconnus par un soutien massif de la part des membres du Comité de coordination.

Monsieur le Président, le Directeur général continue d'exercer ses fonctions dans un contexte géoéconomique très difficile. Le rôle de la propriété intellectuelle dans l'amélioration des conditions de vie des populations marginalisées et en tant que catalyseur pour la création de moyens de subsistance, d'emplois et de perspectives d'investissement est plus crucial que jamais en ces temps difficiles. Nous sommes convaincus que le Directeur général Tang poursuivra, avec le même dynamisme que ces six dernières années, la mise en œuvre du mandat de l'Organisation, tout en œuvrant à la mise en place d'un système mondial de propriété intellectuelle plus inclusif.

En ce qui concerne les nominations aux postes de haut niveau, nous sommes convaincus que le Directeur général désignera une équipe de direction qui reflète la composition des États membres de l'OMPI, conformément à leur répartition géographique. Il ne s'agit pas ici de s'écarter de la pratique des nominations fondées sur le mérite, mais de rappeler que les pays du Sud restent sous-représentés au sein de la haute direction de l'OMPI.

En conclusion, nous tenons une nouvelle fois à féliciter le Directeur général pour son élection, à lui souhaiter plein succès et à réaffirmer notre engagement à coopérer avec lui et l'ensemble des États membres dans les principaux domaines d'activité de l'OMPI. Je vous remercie.

66. PANAMA : La délégation du Panama a présenté la déclaration écrite suivante :
Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général Daren Tang, Mesdames et Messieurs les délégués :

Le Panama tient à saluer la capacité à diriger du Directeur général ainsi que les progrès réalisés au cours de son mandat à l'OMPI. Ces dernières années, nous avons vu l'OMPI se rapprocher des besoins des États membres, avec une vision claire selon laquelle la propriété intellectuelle doit être un outil concret au service du développement économique et social. Pour le Panama, cette approche s'est avérée particulièrement pertinente. Notre pays mène une politique visant à renforcer l'innovation, la compétitivité et l'inclusion, dans laquelle la propriété intellectuelle joue un rôle central. Dans ce contexte, nous accordons une grande importance à la coopération avec l'OMPI, qui a contribué au renforcement des capacités nationales, notamment en faveur des entrepreneurs, des PME, des femmes et des jeunes. De même, nous soulignons les efforts visant à moderniser les systèmes de propriété intellectuelle, à en faciliter l'accès et à en améliorer l'efficacité, ainsi qu'à promouvoir des initiatives qui valorisent les actifs incorporels et favorisent l'insertion de nos produits sur les marchés internationaux. Le Panama réaffirme également l'importance de progresser sur les questions prioritaires pour notre région, telles que la protection des savoirs traditionnels et des expressions culturelles, ainsi que le renforcement des mécanismes de transfert de technologie. Monsieur le Président, nous estimons que les progrès réalisés au cours du mandat actuel constituent une base solide sur laquelle nous pouvons continuer de bâtir. À cet égard, le Panama attache une grande importance à la continuité d'un leadership engagé en faveur d'un système de propriété intellectuelle plus inclusif, plus équilibré et axé sur le développement. Nous réaffirmons notre volonté de continuer de collaborer de manière constructive avec tous les États membres. Je vous remercie infiniment.

67. PARAGUAY : La délégation du Paraguay s'associe aux félicitations adressées à M. Daren Tang à l'occasion de sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI pour ce nouveau mandat.

Nous avons pleinement confiance dans sa capacité à diriger, et nous réaffirmons notre volonté de collaborer de manière constructive avec lui et l'ensemble du Secrétariat au cours des prochaines années.

Ma délégation apprécie profondément les résultats obtenus au cours de son mandat, notamment le renforcement des outils numériques et des services d'assistance technique destinés aux offices de propriété intellectuelle des pays en développement. Nous souhaitons plein succès à M. Daren Tang à l'occasion de sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI pour ce nouveau mandat.

Nous avons pleinement confiance dans sa capacité à diriger, et nous réaffirmons notre volonté de collaborer de manière constructive avec lui et l'ensemble du Secrétariat au cours des prochaines années.

Ma délégation apprécie profondément les résultats obtenus au cours de son mandat, notamment le renforcement des outils numériques et des services d'assistance technique destinés aux offices de propriété intellectuelle des pays en développement.

Nous soulignons également la conclusion, en 2024, de deux traités historiques : le Traité sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés et le traité de Riyad, qui envoient un message clair au monde entier. Nous saluons également les efforts déployés par l'Organisation pour s'imposer comme une référence dans le débat sur la propriété intellectuelle et l'intelligence artificielle, ainsi que les différentes initiatives visant à ouvrir le système de propriété intellectuelle à de nouveaux acteurs, tels que les femmes, les jeunes et les micro et petites entreprises.

Dans la perspective de ce nouveau mandat, mon pays espère que l'Organisation continuera de développer un programme équilibré mettant la propriété intellectuelle au service du développement. Pour des économies comme la nôtre, il sera essentiel que le système international de propriété intellectuelle propose des outils accessibles et adaptés à nos réalités. Nous soulignons en particulier l'importance de renforcer les programmes de coopération technique destinés aux pays en développement qui sont particulièrement intéressants pour notre région. Le Paraguay continuera également d'être un partenaire engagé au sein des différents forums et comités de cette organisation.

Nous sommes convaincus que la propriété intellectuelle, lorsqu'elle est gérée dans une perspective à long terme, constitue un outil puissant au service de la croissance, de l'innovation et du bien-être de nos pays. Nous tenons à féliciter la présidence de cette session et à remercier le Secrétariat pour tout le travail de préparation qui a précédé cette réunion. Je vous remercie infiniment.

68. PÉROU : Nous souscrivons à la déclaration faite par la délégation d'El Salvador au nom du GRULAC.

Monsieur le Directeur général Daren Tang, veuillez accepter nos plus sincères félicitations à l'occasion de votre réélection pour un deuxième mandat à la tête de l'OMPI.

Cette décision témoigne de la confiance que les États membres accordent à votre capacité à diriger, ainsi que de la vision stratégique que vous avez encouragée afin de renforcer un système international de propriété intellectuelle plus inclusif, plus dynamique et axé sur le développement. Sous votre direction, l'OMPI a réussi à mettre ses services et ses programmes à la disposition d'un plus grand nombre de pays, en encourageant l'innovation comme moteur de la croissance durable.

Le Pérou attache une grande importance aux relations étroites et constructives qu'il entretient avec l'OMPI, ainsi qu'à la coopération technique qui a grandement contribué au renforcement de nos capacités institutionnelles, à la promotion de la créativité, ainsi qu'à l'encouragement de nos entrepreneurs, de nos innovateurs et de nos communautés locales. Cet appui a joué un rôle essentiel dans l'intégration de la propriété intellectuelle en tant qu'outil de développement économique et social dans notre pays.

Dans le cadre de ce nouveau mandat, nous réaffirmons notre volonté de continuer de collaborer étroitement avec l'Organisation et M. Tang, en encourageant les initiatives qui favoriseront l'égalité d'accès aux connaissances, la protection de la biodiversité et des savoirs traditionnels, ainsi que la participation effective des pays en développement au système international.

Monsieur le Directeur général, vous pouvez compter sur le soutien sans faille du Pérou pour atteindre ces objectifs communs. Nous sommes convaincus que, sous votre direction, l'OMPI continuera de s'imposer comme un pilier fondamental de l'innovation mondiale et du développement durable. Je vous remercie.

69. PHILIPPINES : Les Philippines adressent leurs sincères félicitations à Daren Tang pour sa nomination à un second mandat en tant que Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. Nous soulignons la grande confiance que les États membres accordent à sa capacité à diriger. Ayant appuyé son premier mandat, qui a débuté en 2020, nous nous réjouissons de la continuité, de la stabilité et de l'orientation claire que son nouveau mandat apporte à l'Organisation.

Les Philippines accordent une grande importance à leur partenariat étroit et constructif avec l'OMPI, qui se traduit par une évolution positive et des progrès en matière de reconnaissance et d'utilisation de la propriété intellectuelle en tant qu'outil essentiel au développement national. Ce partenariat et cette coopération fructueuse au sein de l'OMPI et de la communauté de la propriété intellectuelle dans son ensemble ont acquis une importance accrue au vu des progrès technologiques rapides, de l'expansion et de la croissance économiques et commerciales, ainsi que des évolutions sociales et culturelles. Les domaines et enjeux émergents, tels que l'intelligence artificielle, les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles, ainsi que les retombées positives pour les petites et moyennes entreprises, représentent à la fois des défis et des opportunités.

Les Philippines se réjouissent à l'idée de renforcer encore leur collaboration, sous la direction du Directeur général, afin de promouvoir un système mondial de propriété intellectuelle inclusif, équilibré et axé sur le développement. Je vous remercie, Monsieur le Président.

70. POLOGNE : La délégation de la Pologne a présenté la déclaration écrite suivante :
Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués, la délégation polonaise souscrit à la déclaration faite par la délégation de l'Albanie au nom du groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes.

Nous tenons à féliciter sincèrement M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI. Nous sommes convaincus que M. Tang mènera à bien son deuxième mandat en s'appuyant sur ces bases solides et qu'il conduira l'OMPI vers de nouveaux résultats concrets, dans un esprit de coopération, de responsabilité et de bonne gouvernance.

Monsieur le Directeur général, la Pologne salue votre vision et votre engagement en faveur du renforcement de l'OMPI et du système mondial de propriété intellectuelle. Nous saluons votre capacité à diriger, qui se traduit par la réactivité dont fait preuve l'Organisation pour relever les nouveaux défis et encourager la créativité et l'innovation. Nous apprécions également énormément vos efforts visant à sensibiliser la population à la propriété intellectuelle et à instaurer une culture qui permette de comprendre et de valoriser celle-ci.

La délégation polonaise tient tout particulièrement à remercier l'OMPI pour plusieurs excellents programmes à l'intention des PME, ainsi que pour ceux visant à renforcer les capacités des femmes et des jeunes au sein de l'écosystème de la propriété intellectuelle.

Nous sommes convaincus que l'Organisation poursuivra sur la voie du succès en matière d'amélioration des infrastructures de la propriété intellectuelle, de fourniture de services mondiaux dans ce domaine et d'adoption d'une approche moderne du dialogue sur la propriété intellectuelle.

À l'ère des progrès technologiques rapides, nous encourageons l'OMPI à poursuivre ses travaux sur la propriété intellectuelle et les nouvelles technologies, ainsi qu'à explorer de nouvelles synergies en matière de commercialisation et de financement par la propriété intellectuelle.

En conclusion, la délégation polonaise souhaite plein succès au Directeur général et lui fait part de son soutien total. Nous attendons avec intérêt la poursuite de la coopération amicale et de longue date entre l'OMPI et la Pologne.

71. QATAR : La délégation de mon pays souscrit à la déclaration prononcée par la délégation du Royaume d'Arabie saoudite au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique, et j'ai le plaisir d'adresser mes plus sincères félicitations à Son Excellence M. Daren Tang à l'occasion de sa réélection à la tête de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle pour un second mandat. Ce renouvellement de la confiance internationale vient couronner, à juste titre, sa sage direction et ses efforts concrets visant à renforcer le rôle de l'Organisation et à mettre l'innovation au service d'un développement inclusif.

Nous saluons son succès largement reconnu à cet égard, qui a permis à l'Organisation de réaliser un exploit diplomatique sans précédent avec l'adoption, en l'espace d'une année, de deux traités internationaux historiques, à savoir le Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés et le Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles. Nous saluons son approche innovante, qui consiste à faire de la propriété intellectuelle, au-delà d'un simple cadre juridique et technique, un véritable outil économique au service du développement et de l'investissement, en mettant l'accent sur l'autonomisation des jeunes et des femmes ainsi que sur l'appui aux PME. La numérisation des services de l'Organisation et la modernisation de ses systèmes ont permis de franchir un cap qualitatif, ce qui lui permet de mieux répondre aux attentes des États membres à l'ère de la transformation numérique.

Au cours de son premier mandat, l'État du Qatar a constaté des progrès exceptionnels dans son partenariat stratégique avec l'OMPI. Nous vous remercions de votre soutien constant, qui nous aide à moderniser notre système de propriété intellectuelle et à bâtir une économie fondée sur la connaissance; ce soutien a permis de franchir des étapes importantes, notamment le travail conjoint sur la stratégie nationale en matière de propriété intellectuelle et l'adhésion aux traités administrés par les accords de l'Organisation, dont les plus récents sont le Protocole de Madrid et l'Arrangement de Nice. Par ailleurs, plusieurs mémorandums d'accord ont été signés dans les domaines universitaire et technique.

Au cours de votre nouveau mandat, nous réaffirmons l'engagement de l'État du Qatar à l'égard de ce partenariat stratégique, ainsi que son soutien sans faille aux efforts de l'OMPI, à ses activités normatives, à ses programmes de coopération technique, à son rôle pionnier essentiel dans la mise en place d'un écosystème de la propriété intellectuelle équilibré et efficace au service de l'innovation et de la créativité, et dans la promotion de l'utilisation de la propriété intellectuelle comme outil clé pour la réalisation des ODD, de manière à maximiser les avantages économiques et sociaux pour les États membres et les différentes parties prenantes. Je vous remercie.

72. RÉPUBLIQUE DE CORÉE : La République de Corée se félicite vivement de la nomination de M. Daren Tang pour un second mandat à la tête de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et l'appuie sans réserve.

Nous saluons les efforts considérables déployés au cours de son premier mandat pour améliorer l'efficacité de l'Organisation, renforcer la collaboration avec les États membres et promouvoir un dialogue inclusif sur la propriété intellectuelle dans un environnement technologique en rapide évolution.

Dans l'avenir, nous pensons que le rôle de l'OMPI deviendra encore plus essentiel pour favoriser une croissance durable et axée sur l'innovation. En particulier, l'OMPI peut continuer d'aider les États membres à renforcer les écosystèmes de la propriété intellectuelle, à faciliter le transfert et la diffusion des technologies, et à renforcer la capacité des petites et moyennes entreprises ainsi que des start-up à participer à l'économie mondiale de l'innovation.

Par ailleurs, nous insistons sur l'importance de relever les nouveaux défis, notamment les implications de l'intelligence artificielle et de la transformation numérique pour le système de propriété intellectuelle. À cet égard, le rôle de l'OMPI dans la promotion de débats équilibrés, fondés sur des données factuelles, et d'outils concrets sera essentiel.

La République de Corée est prête à mettre à profit son expérience dans des domaines tels que la commercialisation de la propriété intellectuelle, le financement par la propriété intellectuelle, les écosystèmes d'innovation numérique et la promotion des industries de la création, notamment par le biais d'une coopération internationale renforcée et d'initiatives de partage des connaissances.

Nous soulignons également l'importance d'adopter une approche équilibrée, inclusive et fondée sur le mérite dans la gouvernance et la gestion de l'OMPI, en veillant à une représentation géographique équitable et à une prise en considération des besoins des États membres.

La République de Corée attend avec intérêt de poursuivre sa coopération étroite avec le Directeur général et l'ensemble des États membres afin de façonner une OMPI tournée vers l'avenir, résiliente et inclusive. Je vous remercie.

73. FÉDÉRATION DE RUSSIE : La délégation de la Fédération de Russie souscrit à la déclaration prononcée par le groupe des pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe orientale.

Nous félicitons M. Tang pour sa réélection en tant que Directeur général de l'OMPI. Cette décision confirme la grande confiance qu'inspirent le professionnalisme de M. Tang et les résultats obtenus sous sa direction.

L'adoption de deux nouveaux traités internationaux a notamment constitué une avancée historique. Nous considérons que l'élaboration de ces instruments constitue une contribution importante en faveur du développement du cadre juridique international dans le domaine de la propriété intellectuelle, ainsi que du renforcement de la coopération multilatérale.

Nous accordons une importance particulière à la constitution d'une Équipe de haute direction de l'OMPI professionnelle et équilibrée, dans le respect du principe d'une représentation géographique équitable.

Nous soulignons l'importance de progresser dans l'intégration de toutes les langues de l'ONU, y compris le russe, dans les systèmes d'enregistrement international de l'OMPI. Nous sommes convaincus que l'élargissement de l'offre linguistique est inévitable et nécessaire pour rapprocher les systèmes des utilisateurs.

Nous prenons acte de l'importance de poursuivre la mise en œuvre du programme numérique de l'Organisation. L'adaptation aux solutions technologiques contemporaines reste un facteur clé pour le développement durable des systèmes nationaux et internationaux de propriété intellectuelle.

Nous nous félicitons du développement de nouveaux domaines d'activité pour l'OMPI, notamment en ce qui concerne l'impact des technologies innovantes, l'appui à la commercialisation de la propriété intellectuelle, la collaboration avec les PME, la mise en place de mécanismes de transfert de technologie et le renforcement des capacités.

Nous partons du principe que le fonctionnement durable et efficace du système international de la propriété intellectuelle n'est possible que sur la base d'un dialogue d'égal à égal et fondé sur le respect mutuel, qui tienne compte des intérêts de tous les États membres et rejette toute forme de discrimination.

Pour ce qui nous concerne, nous réaffirmons notre volonté de continuer de collaborer de manière constructive avec l'OMPI dans tous les grands domaines d'activité de l'Organisation.

74. RWANDA : À une époque de tensions économiques mondiales caractérisée par un ralentissement de la croissance, des perturbations commerciales, un alourdissement de la dette et des fractures technologiques, le Rwanda estime qu'il est particulièrement important de réaffirmer le rôle des organisations multilatérales telles que l'OMPI, qui fournissent aux États membres les moyens de relever les défis mondiaux auxquels nous continuons d'être confrontés.

Il importe de noter que le Rwanda s'associe aux déclarations prononcées au nom des groupes auxquels il appartient. Les mécanismes internationaux de propriété intellectuelle permettent aux pays de protéger les idées, d'attirer les investissements, de créer des emplois productifs et de promouvoir le développement durable.

Pour le Rwanda et d'autres pays en développement, cela se traduit par un meilleur accès aux outils, à l'expertise et aux partenariats qui facilitent la participation à l'économie mondiale du savoir. Pour l'Afrique, cela signifie donner les moyens d'agir à une population jeune en pleine croissance, en permettant aux innovateurs, chercheurs, créateurs et entrepreneurs de transformer leurs idées en entreprises, en produits et en emplois décents.

C'est dans ce contexte tourné vers l'avenir que le Rwanda félicite chaleureusement le Directeur général Tang pour sa reconduction dans ses fonctions pour un second mandat. Ce renouvellement de mandat témoigne de la confiance que les États membres accordent à son leadership, qui a rendu la propriété intellectuelle plus concrète, plus accessible et davantage axée sur le développement.

Nous saluons les priorités définies par le Directeur général Tang pour les six prochaines années. Elles répondent à l'évolution des besoins mondiaux et s'alignent étroitement sur les aspirations de développement des États membres, en particulier à l'approche des échéances du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Je conclus, Monsieur le Président, en réaffirmant la volonté du Rwanda de continuer à travailler de manière constructive avec l'OMPI en vue d'un système mondial de propriété intellectuelle qui apporte une valeur concrète à tous les États membres et répond aux besoins actuels. Je vous remercie.

75. SAMOA : Monsieur le Président, les ministres, Excellences, Mesdames et Messieurs, le Samoa félicite M. Daren Tang pour sa reconduction au poste de Directeur général pour diriger les travaux importants de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

Nous apprécions le travail accompli par le Comité de coordination, sous la direction de l'ambassadeur Baxter, pour faciliter le processus de nomination du Directeur général, et nous remercions les membres d'être parvenus ce matin à un consensus sur cette nomination.

Nous saluons le Directeur général Tang pour son engagement constant en faveur de la promotion de l'innovation, de la créativité et du développement inclusif par le biais du système mondial de la propriété intellectuelle.

La conclusion réussie de deux traités multilatéraux de longue date en matière de propriété intellectuelle constitue l'héritage du Directeur général Tang et témoigne de son leadership. Les travaux du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC) constituent une priorité pour le Samoa et le Pacifique, compte tenu de la richesse de nos savoirs traditionnels, de nos expressions culturelles traditionnelles et de nos ressources génétiques. Nous apprécions le soutien continu de l'OMPI, qui permet au Samoa de participer aux sessions de l'IGC par l'intermédiaire de la coordination du groupe des pays d'Asie et du Pacifique. Il est regrettable que la majorité des délégués du Pacifique n'aient pas pu assister à la cinquante-troisième session de l'IGC en raison de circonstances indépendantes de notre volonté. Monsieur le Président, par votre intermédiaire, nous attirons l'attention du Directeur général sur la demande du Pacifique, qui a été soumise, visant à utiliser ce soutien et cette allocation pour leur participation aux sessions restantes de l'IGC au cours de cet exercice biennal.

Nous saluons le précieux soutien apporté par l'OMPI au renforcement des systèmes de propriété intellectuelle dans l'ensemble du Pacifique, y compris la coopération régionale par le biais d'initiatives telles que le HIPOC, mais nous pouvons faire bien davantage. En tant que petits États insulaires en développement, l'assistance technique et le renforcement des capacités restent essentiels pour consolider les institutions nationales, et donner les moyens d'agir aux innovateurs et créateurs locaux. Examinons comment l'Académie de l'OMPI peut renforcer l'expertise de la prochaine génération de professionnels de la propriété intellectuelle au Samoa et au Pacifique, par le biais des programmes de bourses de formation, y compris la participation à de petites missions à Genève, Monsieur le Président, garantissant ainsi la représentation régionale du Pacifique au sein du Secrétariat.

Que Dieu bénisse le travail de M. Tang, son épouse et sa famille. Nous nous réjouissons de travailler avec vous et l'équipe de direction de l'OMPI au cours des six prochaines années.

76. ARABIE SAOUDITE : Monsieur le Président, Excellences, chefs de délégation, Mesdames et Messieurs, que la paix, la miséricorde et les bénédictions de Dieu soient sur vous.

La délégation du Royaume d'Arabie saoudite tient à exprimer sa gratitude pour la convocation de cette soixante-septième session extraordinaire des assemblées de l'OMPI afin d'examiner la nomination d'un directeur général de l'Organisation, sur la base de la proposition du Comité de coordination de l'OMPI et conformément au cadre de la Convention instituant l'OMPI. Nous saluons également les efforts déployés jusqu'à présent par les États membres dans le cadre du processus de nomination et pour parvenir à un consensus sur les candidats, conformément aux conditions et procédures de nomination du Directeur général, ce qui témoigne d'un engagement collectif en faveur des principes de transparence et de bonne gouvernance dans les travaux de l'Organisation.

Mesdames et Messieurs, cette nomination ne constitue pas simplement une procédure administrative, mais incarne l'importance du leadership pour orienter les travaux de l'Organisation à une époque marquée par des transformations accélérées dans les domaines de l'innovation, des technologies modernes et de l'économie numérique, ce qui exige un leadership doté d'une vision, de l'expérience et de la capacité à trouver un équilibre entre les intérêts des États membres. Le Royaume souligne, dans ce contexte, l'importance de s'appuyer sur les acquis et de continuer à développer les services et les programmes de

l'Organisation de manière à renforcer son efficacité et à accroître son impact sur les États membres.

Le Royaume souligne également l'importance de poursuivre le développement du système mondial de la propriété intellectuelle, de consolider les initiatives de renforcement des capacités et d'apporter un soutien permettant aux pays en développement de parvenir à un développement économique durable fondé sur l'innovation.

Le Royaume affirme l'importance de promouvoir le multilinguisme au sein de l'Organisation, sur la base des langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, et de veiller à ce que ses services et programmes soient accessibles de manière plus inclusive et équitable à tous les États membres, reflétant ainsi la diversité culturelle et linguistique de la communauté internationale. Nous attendons également avec intérêt l'élargissement des possibilités d'emploi à l'OMPI, de manière à assurer une représentation géographique équilibrée et à favoriser le recrutement des meilleurs talents issus de différents pays.

Le Royaume est convaincu que cette session débouchera sur une Organisation plus unie et contribuera à consolider l'efficacité de son rôle. Je vous remercie.

77. SIERRA LEONE : Monsieur le Directeur général élu, Mesdames et Messieurs les délégués. La délégation de la Sierra Leone s'associe à la déclaration prononcée précédemment par l'Afrique du Sud au nom du groupe des pays africains et souhaite ajouter quelques remarques à titre national.

La Sierra Leone félicite chaleureusement M. Daren Tang pour sa nomination au poste de Directeur général de l'OMPI pour un deuxième mandat de six ans. La large confiance exprimée par les États membres est amplement méritée. Le premier mandat a démontré qu'un leadership fondé sur le consensus peut aboutir à des résultats multilatéraux tangibles, notamment la conclusion en 2024 du Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles et du Traité GRATK. Ce dernier représente une étape majeure d'une importance directe pour l'Afrique et pour des pays comme la Sierra Leone, dont les communautés sont les gardiennes du patrimoine de ressources génétiques et de savoirs traditionnels. Ces réussites sont d'autant plus remarquables compte tenu du climat actuel des négociations multilatérales, et témoignent du rôle unique de l'OMPI en tant que facilitatrice ainsi que de son leadership fort.

Monsieur le Directeur général, la Sierra Leone se trouve à un moment crucial de son parcours en matière de propriété intellectuelle. Le gouvernement s'emploie activement à renforcer son cadre juridique et institutionnel, à actualiser la législation, à renforcer les capacités au sein du bureau de l'administrateur et du Directeur général, et à intégrer la propriété intellectuelle dans son programme plus large de transformation et d'économie des connaissances sous la direction de Son Excellence le président Julius Maada Bio. Nous comptons sur la coopération technique continue de l'OMPI en tant que partenaire essentiel dans ce processus.

Monsieur le Directeur général, alors que vous entamez votre deuxième mandat, la Sierra Leone vous encourage à continuer d'accorder une attention particulière à une assistance technique axée sur la demande, ciblée et adaptée à chaque pays, répondant aux besoins spécifiques des pays en développement. Il est tout aussi important de veiller à ce que le système mondial de la propriété intellectuelle reste ancré dans le développement. Cela vaut aussi pour le cadre normatif qui prend actuellement forme autour des technologies émergentes. À cette fin, il convient de préserver un espace significatif pour le transfert de technologies, l'accès aux connaissances et le déploiement de la propriété intellectuelle en tant que véritable outil de croissance économique inclusive, et non comme un obstacle à celle-ci.

La Sierra Leone attend avec intérêt des progrès concrets en matière de représentation significative. À mesure que l'ordre du jour de l'OMPI devient plus complexe et fait l'objet de contestations géopolitiques, les pays en développement et les petits États doivent disposer d'une véritable voix dans la définition de cet ordre du jour et la prise de décision au plus haut niveau, et ce ne se limite pas aux progrès et aux règles techniques. Les progrès réalisés à cet égard doivent être mesurables et transparents.

La Sierra Leone s'engage à collaborer de manière constructive avec le Directeur général et le Secrétariat de l'OMPI.

Nous vous souhaitons plein succès pour ce deuxième mandat et je regrette de ne pas pouvoir être présent en personne. J'étais ici ce matin, mais j'avais un engagement très important.

78. SINGAPOUR : Permettez-moi tout d'abord d'exprimer la gratitude de ma délégation à l'Ambassadeur James Baxter pour avoir mené avec brio le processus électoral du Comité de coordination, ainsi qu'à vous-même, aux vice-présidents et au Secrétariat pour l'excellente organisation de la réunion d'aujourd'hui. Nous nous associons également à la déclaration du groupe des pays d'Asie et du Pacifique et félicitons chaleureusement le Directeur général Tang pour sa reconduction dans ses fonctions.

Tout d'abord, le Singapour tient à réitérer sa sincère gratitude à l'ensemble des États membres de l'OMPI pour avoir soutenu et approuvé la candidature du Directeur général Daren Tang à un second mandat. Nous sommes convaincus que le Directeur général Tang se montrera à la hauteur de la confiance que vous lui avez accordée en continuant à œuvrer sans relâche pour défendre les intérêts de tous les États membres de l'OMPI, et qu'il veillera à ce que l'OMPI conserve toute sa pertinence en s'adaptant au rythme des transformations technologiques rapides.

Deuxièmement, il est impératif que les États membres soutiennent les efforts du Directeur général Tang visant à constituer une Équipe de haute direction audacieuse, visionnaire et capable de relever les défis d'un contexte mondial extrêmement difficile. Il est tout aussi important que les États membres continuent à soutenir, sans pour autant s'ingérer dans les détails, les efforts résolus du Directeur général Tang pour renforcer le Secrétariat de l'OMPI par le respect rigoureux des normes de gouvernance, d'équité et de transparence.

Troisièmement, le Singapour se réjouit de travailler en étroite collaboration avec le Directeur général Tang et tous les États membres pour veiller à ce que l'OMPI continue a) à produire des résultats tangibles et significatifs pour tous les États membres; b) à servir les innovateurs et les créateurs du monde entier; et c) à agir en tant que plateforme mondiale de référence pour les discussions sur la propriété intellectuelle. En résumé, l'OMPI doit servir les intérêts tant des États membres en développement que des États membres développés.

79. SLOVÉNIE : Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués, la Slovénie souscrit à la déclaration prononcée au nom du groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes.

Nous vous adressons nos chaleureuses félicitations, M. Tang, pour votre reconduction dans vos fonctions pour un second mandat. Ce renouvellement de mandat témoigne de la confiance que les États membres accordent à votre leadership et aux résultats tangibles obtenus au cours de votre premier mandat. Nous prenons également note de la conclusion réussie de deux conférences diplomatiques en 2024, après des années de négociations, ce qui illustre la capacité de l'OMPI à produire des résultats multilatéraux concrets.

La Slovénie apprécie la gestion financière saine et prudente de l'OMPI, la qualité de ses services à la communauté mondiale de la propriété intellectuelle. Elle salue également le soutien que l'Organisation apporte aux États membres et la coopération qu'elle entretient avec eux. Au cours de votre premier mandat, la Slovénie et l'OMPI ont mis en œuvre plusieurs projets communs importants, notamment l'adoption de notre première stratégie nationale en matière de propriété intellectuelle, l'organisation d'une grande conférence internationale sur les indications géographiques, ainsi que l'adoption d'outils et de programmes pratiques destinés à soutenir les petites et moyennes entreprises et les start-up.

Votre visite en Slovénie a en outre contribué à sensibiliser nos parties prenantes à l'importance stratégique de la propriété intellectuelle, et nous serions ravis de vous accueillir à nouveau au cours de votre deuxième mandat. Nous trouvons votre vision pour ce deuxième mandat encourageante et soutenons la poursuite des travaux de l'OMPI sur les questions émergentes, notamment le financement adossé à des titres de propriété intellectuelle.

Monsieur le Directeur général, la Slovénie se réjouit de poursuivre sa coopération étroite et constructive avec l'OMPI sous votre direction et de continuer à contribuer à un écosystème mondial de la propriété intellectuelle équilibré et tourné vers l'avenir. Merci.

80. ESPAGNE : L'Espagne s'aligne sur la déclaration du groupe B et, d'emblée, nous tenons à adresser nos chaleureuses félicitations au Directeur général Daren Tang pour sa reconduction dans ses fonctions. Nous saluons également le travail accompli par l'Organisation pour organiser cette Assemblée générale extraordinaire qui, selon nous, reflète une fois de plus les capacités et le travail acharné de l'OMPI. Nous saluons, dans le contexte actuel, ce bel exemple de multilatéralisme.

L'Espagne réitère son soutien total à l'OMPI, soulignant l'importance des systèmes d'enregistrement internationaux en tant que piliers essentiels de l'innovation et du développement économique mondial. Nous devons œuvrer pour maintenir un système de propriété intellectuelle accessible et inclusif. L'Organisation doit s'attacher à mettre en place des capacités institutionnelles solides et des cadres modernes. Elle doit également fournir des services de propriété intellectuelle efficaces au bénéfice des utilisateurs, en s'adaptant aux besoins spécifiques des États membres.

Monsieur le Directeur général, vous et votre équipe pouvez compter sur le soutien de l'Espagne pour progresser ensemble vers ces objectifs communs. Je vous remercie.

81. SUÈDE : Merci, Monsieur le Président, les ministres, Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués.

Tout d'abord, nous tenons à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi qu'au Comité de coordination et au Secrétariat, pour tout le travail accompli dans la préparation de cette réunion. Nous sommes également heureux de vous féliciter, Daren Tang, pour votre réélection au poste de Directeur général. Comme d'autres l'ont déjà mentionné, votre premier mandat s'est avéré couronné de succès, notamment grâce à la conclusion non pas d'un, mais de deux nouveaux traités internationaux, ce qui prouve que des avancées sont possibles dans les instances multilatérales.

Nous avons également pris note de votre détermination à préserver la pertinence et l'efficacité de l'OMPI dans un monde nouveau et en constante évolution. Nous nous attendons avec intérêt la poursuite d'une coopération étroite et constructive sous votre direction.

Monsieur le Président, pour la Suède, il est évident que les systèmes de propriété intellectuelle

performants constituent un élément central des économies fondées sur la connaissance, aussi bien aujourd'hui que dans l'avenir. Seules la rencontre, la collaboration et l'innovation entre esprits créatifs et novateurs, indépendamment du genre, de l'origine sociale et ethnique, des capacités physiques, des convictions religieuses ou de l'orientation sexuelle, permettront de réaliser pleinement leur potentiel. Permettez-moi également d'exprimer notre soutien à la déclaration du groupe B.

Monsieur le Président, nous considérons l'OMPI comme une agence bien gérée et essentielle au sein du système des Nations Unies et nous comptons sur une Organisation efficace et performante également dans les années à venir. Soyez assuré de notre engagement continu au sein de votre Organisation au cours du prochain mandat, afin de préserver des systèmes de propriété intellectuelle attractifs qui favorisent le développement économique, social et culturel pour tous. Je vous remercie.

82. SUISSE : Monsieur le Directeur général, cher Daren Tang, notre délégation tient à vous adresser ses sincères félicitations pour votre réélection. En tant que représentant du pays hôte, je tiens à vous remercier d'avoir guidé l'Organisation à travers une période difficile au cours de votre premier mandat, ainsi que pour vos efforts visant à promouvoir le multilatéralisme et à préserver la bonne santé financière de l'OMPI. Permettez-moi de vous faire part de quelques réflexions sur ce que nous espérons voir au sein de l'Organisation au cours de deuxième mandat.

Premièrement, la Suisse accorde la plus haute priorité au bon fonctionnement des systèmes de dépôt et d'enregistrement. Nous avons récemment constaté une politisation accrue des discussions au sein des organes techniques, ce qui pourrait compromettre le développement de certaines fonctions essentielles au sein de l'Organisation. Travaillons main dans la main pour veiller à ce que les discussions soient guidées par le pragmatisme et la bonne foi.

Deuxièmement, nous souhaiterions que l'OMPI s'engage plus activement dans des discussions de fond sur la manière dont le système de propriété intellectuelle peut s'adapter aux nouvelles technologies. Nous ne nous attendons pas à trouver des solutions rapides à ces questions très complexes, mais nous devons engager un dialogue stratégique et plus ambitieux afin de garantir que l'innovation et la créativité puissent s'épanouir dans un contexte technologique extrêmement dynamique.

Troisièmement, le recrutement fondé sur le mérite est essentiel pour garantir la mission centrale de l'Organisation : protéger la propriété intellectuelle. Les politiques de ressources humaines doivent être suffisamment souples pour permettre la mobilité du personnel, mais elles doivent également tenir compte de la nécessité d'assurer la continuité et de disposer d'une expertise de longue date dans des domaines techniques complexes. Cher Daren, la Suisse se réjouit de poursuivre une coopération étroite avec vous au cours des six prochaines années. Je vous remercie, Monsieur le Président.

83. RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE : La délégation de la République arabe syrienne tient à adresser ses sincères félicitations à M. Daren Tang à l'occasion de sa reconduction au poste de Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

Ce renouvellement de confiance bien mérité reflète la large reconnaissance internationale dont bénéficie sa sage direction et sa vision stratégique équilibrée au cours de son mandat précédent. Sa direction a contribué à renforcer la position de l'Organisation, à améliorer sa performance et à consolider son rôle en tant que plateforme inclusive pour un dialogue

constructif et une coopération internationale dans le domaine de la propriété intellectuelle. La République arabe syrienne félicite M. Tang pour ce qu'il a accompli, à savoir la mise en place d'une approche plus inclusive et plus équilibrée du système de propriété intellectuelle en plaçant la dimension du développement au cœur des travaux de l'Organisation. Il a également lancé des initiatives pionnières en faveur de l'innovation, facilité l'accès aux connaissances et encouragé la transformation numérique d'une manière qui a contribué à moderniser les travaux de l'Organisation et à la rendre plus efficace et mieux adaptée aux changements rapides. La République arabe syrienne souligne l'importance cruciale du rôle central que joue l'OMPI dans la mise en place d'un système international de propriété intellectuelle équilibré et efficace qui soutient la créativité, renforce le transfert de connaissances et contribue à la réalisation d'un développement économique et technologique durable.

Dans ce contexte, nous saluons les efforts institutionnels déployés par l'Organisation pour mettre en œuvre des programmes de coopération technique et de renforcement des capacités, ainsi que le soutien concret qu'elle apporte, ce qui contribue à développer les infrastructures nationales en matière de propriété intellectuelle et à améliorer leur efficacité opérationnelle, permettant ainsi aux États membres d'utiliser ce système de manière optimale, conformément à leurs priorités de développement.

En conclusion, la République arabe syrienne se réjouit de poursuivre sa collaboration avec vous, Monsieur le Directeur général, et de renforcer sa coopération constructive avec l'Organisation au cours de la période à venir, notamment en tirant parti de ses programmes et initiatives visant à soutenir les projets nationaux et à renforcer les capacités institutionnelles nationales en matière de propriété intellectuelle. Je vous remercie, Monsieur le Président.

84. TADJIKISTAN : Excellences, chers délégués, Monsieur le Directeur général Tang, au nom de la République du Tadjikistan, je tiens à vous adresser nos plus chaleureuses félicitations pour votre nomination à la tête de l'OMPI pour un deuxième mandat. Nous saluons votre leadership et votre vision à une époque où la propriété intellectuelle continue de jouer un rôle essentiel dans la promotion de l'innovation, du développement économique et de la croissance durable. Nous sommes convaincus que, sous votre direction, l'OMPI renforcera encore son soutien aux États membres, notamment pour relever les défis en constante évolution du paysage mondial de l'innovation.

Le Tadjikistan reste attaché à un engagement constructif au sein de l'OMPI et à la promotion d'un système international de propriété intellectuelle équilibré et inclusif qui profite à tous les pays, en particulier aux pays en développement et aux pays sans littoral. Nous vous souhaitons plein succès dans votre importante mission et vous assurons du soutien total du Tadjikistan. Je vous remercie.

85. THAÏLANDE : Je tiens à remercier les vice-présidents et le Secrétariat pour l'organisation de cette réunion. Je tiens également à remercier l'ambassadeur James Baxter, qui a présidé le Comité de coordination, ce qui a permis l'élection réussie de notre nouveau Directeur général aujourd'hui.

La Thaïlande s'associe à la déclaration prononcée par le Royaume d'Arabie saoudite au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique et nous souhaitons faire quelques remarques. Bien entendu, Monsieur le Directeur général, nous vous adressons nos félicitations les plus chaleureuses, sincères et de tout cœur.

Comme l'a dit l'Arabie saoudite, nous sommes très fiers qu'un représentant de la région du groupe des pays d'Asie et du Pacifique soit à nouveau à la tête de cette organisation très importante. La tâche qui vous attend ne sera pas facile, mais je suis certaine qu'avec le professionnalisme, l'engagement et l'énergie dont vous avez fait preuve au cours des six dernières années, nous continuerons à voir l'OMPI prospérer et œuvrer dans l'intérêt de tous dans le domaine de la propriété intellectuelle.

Monsieur le Directeur général, de nombreuses délégations ont déjà évoqué vos réalisations au cours des six dernières années. Nous partageons cet avis. Outre les deux conférences diplomatiques couronnées de succès, je pense que vous avez beaucoup œuvré pour rendre la propriété intellectuelle plus accessible et plus pertinente pour un éventail plus large de parties prenantes, notamment les petites et moyennes entreprises, les créateurs et les communautés locales, pour n'en citer que quelques-unes.

Après avoir entendu votre vision de l'avenir de l'OMPI, que vous dirigerez à nouveau au cours des six prochaines années, je suis convaincue que vous continuerez à faire de la propriété intellectuelle un moteur de l'innovation, de la créativité et de la croissance économique.

Qu'attend la Thaïlande de votre mandat? Je dirais simplement qu'aujourd'hui, nous célébrons la Journée de la propriété intellectuelle en Thaïlande, et que le thème du jour est le sport, la propriété intellectuelle et l'innovation. Récemment, à la suite de votre visite en Thaïlande, nous avons lancé un projet sur le financement de la propriété intellectuelle. Voici ce que nous attendons de vous, Monsieur le Directeur général : bien entendu, nous accordons de l'importance à la protection, mais nous espérons que vous accorderez la priorité à l'utilisation et à la commercialisation.

[...] Encore toutes nos félicitations, Monsieur le Directeur général, et sachez que vous pouvez compter sur notre soutien pour collaborer avec vous au cours des six prochaines années afin de mener à bien vos initiatives. Je vous remercie.

86. TOGO : Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, le Togo s'associe à nos différents groupes partenaires, à savoir le groupe des pays africains et le groupe des pays les moins avancés, pour adresser ses chaleureuses félicitations à M. Daren Tang pour sa reconduction à la tête de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle pour un deuxième mandat.

Cette nomination témoigne de la grande confiance que les États membres accordent à sa vision, à son leadership et à son engagement en faveur d'un écosystème mondial de la propriété intellectuelle inclusif et axé sur le développement.

Sous votre direction, Monsieur le Directeur général, l'OMPI a mené à bien deux traités multilatéraux historiques au cours de votre premier mandat et en 2024 : l'un sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés, et l'autre, le Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles. Cela a parfaitement démontré votre capacité à forger un consensus et à obtenir des résultats multilatéraux. Même si nous nous trouvons dans un contexte géopolitique difficile, votre leadership a été d'une importance particulière pour le Togo.

Nous tenons à exprimer notre vive reconnaissance à l'OMPI et à ses partenaires pour leur précieux soutien dans la promotion de la propriété intellectuelle, notamment par l'organisation d'un atelier en vue de l'adoption d'une étude et d'un rapport d'évaluation sur la propriété intellectuelle au Togo, ainsi que pour l'obtention de l'indication géographique en faveur du riz de *Kovié*.

Alors que vous vous apprêtez à entamer votre deuxième mandat, le Togo vous souhaite plein succès. Nous sommes convaincus que vous ne ménagerez aucun effort pour renforcer le soutien accordé aux PMA dans l'élaboration de stratégies nationales en matière de propriété intellectuelle et d'innovation, et pour garantir une approche holistique et inclusive de la propriété intellectuelle au service du développement. Cela implique notamment de mettre l'accent sur le rapprochement entre les universités, le secteur privé et les entités gouvernementales qui œuvrent en faveur de la propriété intellectuelle, ainsi que sur les projets visant à réduire le fossé technologique et les inégalités entre les pays.

Nous tenons à réitérer notre soutien au Directeur général Daren Tang et à son Secrétariat, tout en soulignant notre volonté de renforcer la coopération avec l'OMPI au service du développement. Je vous remercie.

87. TUNISIE : Au nom de la Tunisie, permettez-moi d'adresser mes sincères félicitations à Daren Tang pour sa reconduction au poste de Directeur général de l'Organisation. Cette réélection témoigne de la confiance renouvelée des États membres et reflète leur grande satisfaction quant à l'orientation donnée et aux résultats obtenus au cours des six dernières années.

Nous saluons les efforts déployés sous la direction de Daren Tang pour promouvoir un système de propriété intellectuelle qui devient plus inclusif, accessible et équitable au bénéfice de tous, un système qui intègre les besoins et les attentes des pays en développement, de leurs jeunes, de leurs communautés rurales, de leurs artistes, innovateurs et chercheurs, et qui leur offre davantage d'opportunités.

Nous saluons les mesures prises pour faire de la propriété intellectuelle un moteur de croissance, un outil de développement et d'investissement, contribuant ainsi à réduire les écarts en matière de développement et d'innovation.

Monsieur le Directeur général, soyez assuré, comme vous le savez, du soutien plein et constructif de la Tunisie, de sa coopération et de son appui pour avancer ensemble dans la réalisation de nos objectifs communs et renforcer l'impact de notre Organisation. Je vous remercie.

88. TÜRKIYE : Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués, la Türkiye se félicite de la confirmation par l'Assemblée générale de la nomination de M. Daren Tang pour un second mandat en tant que Directeur général de l'OMPI. Nous souhaitons à M. Tang plein succès dans son nouveau mandat et nous sommes impatients de voir l'OMPI poursuivre ses efforts visant à renforcer un système mondial de propriété intellectuelle équilibré, inclusif et efficace, qui favorise l'innovation, la créativité et le développement durable.

La Türkiye apprécie tout particulièrement la coopération constructive mise en place avec l'OMPI sous la direction de M. Tang. Nous apprécions la collaboration continue avec nos institutions nationales, ainsi que les initiatives de renforcement des capacités et de partage des connaissances qui ont contribué à consolider notre système de propriété intellectuelle. Nous saluons également la réactivité de l'OMPI face aux nouveaux défis, notamment la transformation numérique et la croissance axée sur l'innovation, qui restent étroitement alignés sur nos priorités nationales.

Dans ce contexte, nous réaffirmons l'engagement de la Türkiye à contribuer activement aux travaux de l'OMPI et nous attendons avec intérêt d'approfondir encore notre coopération,

notamment dans des domaines tels que l'appui à l'innovation, la commercialisation de la propriété intellectuelle et le renforcement des capacités adapté aux besoins nationaux. Nous tenons également à exprimer notre gratitude au président pour avoir présidé nos travaux, ainsi qu'au Secrétariat de l'OMPI pour l'organisation de cette assemblée.

Nous restons convaincus que l'OMPI continuera de renforcer son rôle d'organisation internationale réactive, équilibrée et tournée vers l'avenir. Je vous remercie.

89. OUGANDA : Je vous remercie, Monsieur le Président. Au nom du Gouvernement de la République d'Ouganda, j'adresse nos sincères félicitations à Son Excellence M. Daren Tang pour sa réélection au poste de Directeur général de l'OMPI. Ce mandat renouvelé témoigne de la grande confiance que les États membres accordent à votre capacité à diriger et à votre vision d'un système mondial de propriété intellectuelle plus inclusif, plus efficace et plus accessible. Depuis l'adhésion de l'Ouganda à la Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle en 1973, nous sommes résolument déterminés à appuyer la mission de l'Organisation et la promotion du rôle de la propriété intellectuelle dans le développement national.

L'Ouganda a grandement bénéficié des programmes à fort impact de l'OMPI, notamment dans les domaines de la transformation numérique et du renforcement des capacités, qui ont amélioré l'efficacité et l'accessibilité de nos systèmes de propriété intellectuelle et consolidé nos ressources humaines ainsi que [...] nos cadres institutionnels [...]

Nous saluons les avancées notables réalisées sous votre direction, notamment l'adoption du Traité de l'OMPI sur la propriété intellectuelle, les ressources génétiques et les savoirs traditionnels associés et du Traité de Riyad sur le droit des dessins et modèles, qui témoigne d'une évolution équilibrée et inclusive du système international de la propriété intellectuelle. Dans l'avenir, l'Ouganda souligne la nécessité de renforcer encore les capacités en ressources humaines, en particulier dans des domaines techniques spécialisés tels que l'examen, et de développer les initiatives visant à promouvoir la sensibilisation, l'adoption et l'utilisation de la propriété intellectuelle auprès des innovateurs, des micro, petites et moyennes entreprises, des femmes et des jeunes.

L'Ouganda reste déterminé à collaborer étroitement avec l'OMPI et tous les États membres afin de promouvoir un écosystème de la propriété intellectuelle équilibré, inclusif et axé sur le développement.

Nous vous souhaitons, Votre Excellence, plein succès dans votre nouveau mandat de Directeur général de l'OMPI et nous comptons sur votre capacité à diriger pour continuer de renforcer l'écosystème mondial de la propriété intellectuelle, de promouvoir une innovation inclusive et de relever les nouveaux défis, notamment dans le domaine des technologies de pointe. Je vous remercie. Pour Dieu et mon pays.

90. UKRAINE : Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués, l'Ukraine souscrit à la déclaration faite par la délégation albanaise au nom du groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes. Nous félicitons M. Daren Tang pour sa nomination aux fonctions de Directeur général de l'OMPI pour un nouveau mandat. Cher Daren, je tiens à vous exprimer notre entière adhésion à votre leadership continu ainsi qu'à la vision stratégique que vous avez proposée, destinée à bâtir un écosystème mondial de la propriété intellectuelle plus inclusif, plus équilibré et axé sur l'impact. Nous tenons également

à adresser nos sincères remerciements à l'ensemble de l'équipe de l'OMPI pour son professionnalisme, son dévouement et son appui dynamique.

L'Ukraine tient à souligner la souplesse dont fait preuve l'OMPI dans la mise en œuvre de ses services mondiaux de propriété intellectuelle. Grâce à ces initiatives, nos utilisateurs de propriété intellectuelle peuvent continuer d'utiliser le système international malgré la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine.

Nous souhaitons rappeler également la décision de l'OMPI concernant l'assistance et l'appui au secteur de l'innovation et de la créativité ainsi qu'au système de la propriété intellectuelle de l'Ukraine. La mise en œuvre de cette décision a déjà donné lieu à des résultats concrets, notamment pour les innovateurs et les créateurs ukrainiens.

Nous soulignons en outre l'importance de poursuivre la coopération visant à atténuer les conséquences de la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, ainsi que les mesures prises pour garantir que les publications et les plateformes de l'OMPI respectent pleinement la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

En conclusion, l'Ukraine reste fermement déterminée à renforcer encore sa coopération avec l'OMPI, notamment grâce à une collaboration institutionnelle et à des projets axés sur la reprise, la résilience et l'appui continu aux utilisateurs ukrainiens de la propriété intellectuelle.

Conformément à notre mission commune, nous restons prêts à contribuer activement au développement d'un écosystème mondial de la propriété intellectuelle équilibré et efficace. Je vous remercie.

91. ÉMIRATS ARABES UNIS : Ma délégation adresse ses plus sincères félicitations à M. Daren Tang à l'occasion de sa réélection à la tête de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle pour un second mandat. Cette décision témoigne de notre confiance, ainsi que de celle des autres États membres, dans sa capacité à diriger de manière novatrice et dans sa vision ambitieuse.

Au cours de son premier mandat, l'Organisation a enregistré des progrès qualitatifs qui ont renforcé son rôle dans l'appui au système de propriété intellectuelle et contribué à promouvoir l'innovation et la créativité, piliers essentiels de la réalisation du développement durable. Nous saluons tout particulièrement ses efforts visant à faire de l'Organisation un forum mondial dédié à l'examen des questions d'actualité en matière de propriété intellectuelle et à la mise en place de cadres et de normes adaptés aux évolutions émergentes dans les domaines de la technologie et du savoir, en mettant l'accent sur un appui concret et efficace aux innovateurs et aux créateurs du monde entier.

Cette réunion se tient dans un contexte régional et international extrêmement délicat et sensible, où notre région est confrontée à des menaces et des défis croissants découlant des agissements agressifs et terroristes de l'Iran, qui compromettent les efforts visant à promouvoir le développement et la stabilité. Il est donc nécessaire de renforcer l'action multilatérale, d'apporter des garanties et de réaffirmer l'importance de la coopération.

Dans ce contexte, les Émirats arabes unis réaffirment leur position ferme et inébranlable en faveur d'un dialogue constructif renforcé, de la promotion de solutions pacifiques et du renforcement de la stabilité et de la coopération internationale. Le pays encourage la coopération régionale ainsi qu'une approche commune en matière de travail et de coordination, contribuant ainsi à assurer la sécurité et la prospérité des peuples de la région et du monde entier. De ce point de vue, les Émirats arabes unis estiment que la propriété intellectuelle

constitue un vecteur de coopération internationale. Conformément à sa stratégie nationale visionnaire, le pays continue d'investir sans relâche pour bâtir une économie solide fondée sur la science, le savoir et l'innovation, et pour renforcer un système intégré qui soutient les créateurs et les innovateurs. Parallèlement, le pays tient à renforcer sa coopération avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et les États membres afin d'échanger des compétences et d'élaborer des politiques au service d'objectifs communs.

Dans ce contexte, et conformément à ce qui précède, nous réaffirmons le soutien total de notre pays aux efforts déployés par l'Organisation ainsi que sa volonté de collaborer avec l'OMPI et les États membres afin de renforcer le rôle de la propriété intellectuelle en tant que vecteur de développement et de paix. En conclusion, nous adressons à nouveau nos félicitations à M. Daren Tang, en lui souhaitant plein succès et une grande clairvoyance pour son nouveau mandat. Je vous remercie.

92. ROYAUME-UNI : Le Royaume-Uni est très heureux de participer à cette session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'OMPI.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, et remercions le Secrétariat pour les préparatifs que effectués. Le Royaume-Uni vous adresse ses sincères félicitations, Monsieur le Directeur général, pour votre nomination pour un nouveau mandat de six ans. Votre capacité continue à diriger assure la continuité à un moment où un système multilatéral solide de propriété intellectuelle est plus que jamais essentiel pour l'innovation et la créativité à l'échelle mondiale. Au cours des six dernières années, sous votre direction, l'OMPI a obtenu des résultats concrets et tangibles, notamment la conclusion de deux nouveaux traités multilatéraux, l'amélioration de la culture et de l'efficacité institutionnelles, ainsi qu'une gestion financière prudente.

Le Royaume-Uni se félicite également de votre engagement en faveur des responsabilités plus larges de l'OMPI en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, notamment en ce qui concerne l'action concrète menée dans les domaines du développement, du changement climatique, de l'égalité et de la diversité, ainsi que les opportunités et les risques liés à l'intelligence artificielle. Nous restons déterminés à collaborer avec vous et les autres États membres afin de soutenir l'innovation et de veiller à ce que la propriété intellectuelle continue d'être respectée et de bénéficier de la confiance de tous à l'échelle mondiale.

Monsieur le Directeur général, on m'a rapporté que, lors de votre campagne électorale pour votre premier mandat, vous aviez déclaré vouloir vous libérer, vous affranchir du passé. On m'a dit que, pendant cette campagne, vous aviez déclaré que "We Will Rock You" était votre slogan. Mis à part les nombreuses chansons de Queen qui me trottent dans la tête, nous nous réjouissons à l'idée de voir les progrès se succéder à un rythme soutenu ici, à l'OMPI.

Dans la perspective de votre second mandat, le Royaume-Uni espère que l'OMPI sera également en mesure de concilier les besoins d'un système mondial de propriété intellectuelle solide et ceux de tous ses États membres.

Nous encourageons à continuer de mettre l'accent sur le renforcement des services fondamentaux de l'OMPI, en particulier l'enregistrement et le dépôt, qui restent la pierre angulaire d'un système international de propriété intellectuelle moderne et fiable. C'est essentiel pour soutenir la croissance et la productivité, notamment en aidant les entreprises, en particulier les PME, à utiliser la propriété intellectuelle de manière plus stratégique. Nous serions également ravis que l'OMPI renforce encore son rôle de centre mondial d'information en matière de propriété intellectuelle, en s'appuyant sur des données de haute qualité et des

technologies modernes pour anticiper les tendances émergentes, améliorer l'efficacité et l'expérience client générale.

Mais surtout, le Royaume-Uni se réjouit de poursuivre sa coopération avec l'OMPI et, sur un plan plus personnel, nous sommes convaincus que votre sens de l'humour, votre ouverture d'esprit et votre chaleur humaine faciliteront cette tâche pour nous tous. Je vous remercie.

93. ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE : Monsieur le Directeur général Tang, je tiens à vous adresser mes plus sincères félicitations pour votre réélection à la tête de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. Nous attendons beaucoup de l'OMPI et de votre second mandat. Forts de la dynamique engagée au cours de votre premier mandat, prenons dès maintenant des mesures décisives pour que l'OMPI reste l'institution efficace et tournée vers l'avenir dont nous avons besoin pour honorer ses engagements envers les innovateurs et les créateurs du monde entier. Les États-Unis d'Amérique sont prêts à vous apporter leur soutien, ainsi qu'aux autres membres, dans cette démarche. Trois points :

Premièrement, concentrons-nous sur les bases. L'OMPI a pour mission de protéger la propriété intellectuelle à l'échelle mondiale. Cela implique de renforcer les systèmes de propriété intellectuelle et de développer les capacités des pays à utiliser ces systèmes au service de la croissance économique. Nous espérons que vous choisirez une équipe de direction aussi engagée envers cette mission que vous l'êtes vous-mêmes. Les services de l'OMPI, tels que le PCT, le système de Madrid et le système de La Haye, sont essentiels au bon fonctionnement et à la prospérité de l'Organisation. Nous devons nous attacher à moderniser ces systèmes et à les rendre plus attrayants pour les utilisateurs, et non nous concentrer sur des activités sans rapport avec la mission principale de l'OMPI, qui portent souvent préjudice aux innovateurs et aux créateurs.

Deuxièmement, réduisons le gaspillage. Nous apprécions votre engagement constant en faveur de la réduction des voyages du personnel de l'OMPI, ce qui constitue un très bon début. Nous continuerons de plaider auprès de l'OMPI pour que les réunions se terminent à l'heure, que les déplacements en classe affaires non nécessaires soient supprimés et que toutes les unions de l'OMPI atteignent la viabilité financière. Selon les données fournies par l'OMPI, en 2024, les frais de voyage en classe affaires se sont élevés à plus de 4 millions de dollars É.-U. pour les fonctionnaires de l'OMPI, auxquels s'ajoutent 3,5 millions de dollars É.-U. pour les non-fonctionnaires. L'OMPI finance la participation de plus de 20 délégués aux réunions de divers comités. Chers membres, travaillons ensemble pour réduire ce chiffre. Ces dépenses sont de plus en plus difficiles à justifier auprès de nos contribuables et de nos entreprises américaines, qui sont elles-mêmes confrontées à des coupes budgétaires.

Troisièmement, renforçons la transparence. Les taxes payées par l'ensemble de nos innovateurs et créateurs financent l'OMPI, et chaque dollar doit être dépensé avec prudence; les États membres ont besoin d'une plus grande transparence budgétaire quant à la manière dont ces dollars É.-U. sont dépensés.

Monsieur le Directeur général Tang, vous avez fait preuve d'un engagement sans faille envers cette Organisation, sa mission fondamentale et ses États membres. Nous savons que vous êtes convaincu que la protection de la propriété intellectuelle n'est pas un obstacle, mais bien un moteur de la croissance économique et de la prospérité pour tous. Nous saluons l'engagement de votre équipe en faveur de l'IA, notamment pour améliorer l'efficacité et le travail de traduction, ainsi que votre proposition de partager vos solutions innovantes avec d'autres institutions des Nations Unies en tant que pratiques recommandées. C'est

précisément cet esprit d'innovation que nous aimons voir à l'OMPI et au sein des Nations Unies.

Monsieur le Directeur général Tang, votre second mandat est l'occasion de démontrer que l'OMPI est capable de poursuivre ses efforts d'innovation et de réforme en interne, et de répondre aux attentes de ses membres et des innovateurs et créateurs qui financent l'Organisation. Nous sommes prêts à poursuivre notre étroite collaboration avec vous et les autres membres. Faisons en sorte que ce mandat soit fructueux. Je vous remercie.

94. URUGUAY : L'Uruguay tient à féliciter M. Daren Tang pour sa nomination pour un nouveau mandat à l'OMPI.

Cette nouvelle nomination vient récompenser le travail accompli ces dernières années ainsi que sa capacité à diriger, qui a permis de continuer de renforcer une Organisation dynamique et plus proche de ses membres. À cet égard, ma délégation tient à souligner la coopération que l'OMPI a établie avec l'Uruguay en vue du renforcement de notre système national de propriété intellectuelle.

Nous tenons tout particulièrement à saluer le soutien apporté à la Division pour l'Amérique latine et les Caraïbes ainsi qu'au Secteur des écosystèmes de propriété intellectuelle et d'innovation. Leur soutien s'est révélé particulièrement précieux dans la mise en œuvre du PCT dans différents domaines tels que l'économie circulaire, les politiques en matière d'égalité des sexes, la promotion des connaissances et la création du tout premier centre de médiation en matière de propriété intellectuelle en Uruguay. À cet égard, nous espérons continuer d'œuvrer aux côtés de l'OMPI pour mettre en place un écosystème entrepreneurial et innovant capable d'intégrer la propriété intellectuelle de manière stratégique, notamment en vue de favoriser son développement et sa compétitivité.

Nous espérons que la prochaine visite du Directeur général en Uruguay sera agréable, et nous espérons qu'elle revêtira une importance particulière, car c'est la première fois que nous accueillons une personnalité de si haut niveau dans ce domaine.

En conclusion, l'Uruguay tient à réaffirmer sa volonté de continuer de collaborer étroitement avec le Directeur général, le Secrétariat et les autres États membres afin de renforcer la solidité et le caractère équilibré de l'Organisation.

95. VANUATU : La République de Vanuatu souscrit à la déclaration prononcée par l'Arabie saoudite au nom de la région Asie et Pacifique. Au nom de mon Gouvernement, nous adressons nos sincères félicitations à M. Daren Tang pour sa nomination aux fonctions de Directeur général de l'OMPI pour un nouveau mandat.

Le Vanuatu salue votre capacité à diriger et l'orientation que vous avez donnée à l'Organisation, notamment en mettant en avant un système de propriété intellectuelle plus inclusif, plus accessible, axé sur le développement et modernisé. Le Vanuatu tient également à exprimer sa gratitude pour les services fournis par l'OMPI sous votre direction, notamment l'assistance technique, les activités de renforcement des capacités et les services de conseil, qui ont largement contribué à consolider notre cadre national en matière de propriété intellectuelle et à soutenir l'innovation et la créativité au niveau local. Le Vanuatu est conscient de l'importance de veiller à ce que les activités de l'Organisation continuent de répondre aux besoins spécifiques des pays en développement, notamment des petits États insulaires en développement.

Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre notre collaboration avec le Directeur général, d'intensifier ces efforts et de veiller à ce que l'OMPI obtienne des résultats concrets pour tous, sans laisser personne de côté.

Le Vanuatu reste déterminé à participer de manière constructive et à collaborer avec M. Tang et tous les États membres afin de promouvoir un système de propriété intellectuelle équilibré, inclusif et axé sur le développement.

Monsieur Tang, vous pouvez compter sur le soutien du Vanuatu.

96. VIET NAM : Votre Excellence, Monsieur l'Ambassadeur Carlos Sorreta, président de l'Assemblée générale de l'OMPI, Monsieur le Directeur général Daren Tang, Mesdames et Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs, c'est pour moi un immense honneur de prendre la parole au nom du Viet Nam lors de la 67^e session de l'Assemblée générale de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

Notre délégation souscrit à la déclaration prononcée au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique. Tout d'abord, nous tenons à vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, pour votre élection, et à adresser nos salutations à tous les éminents délégués. Nous tenons également à exprimer notre sincère gratitude au Directeur général et au Secrétariat pour l'excellente organisation de cette réunion.

Avant toute chose, permettez-moi d'adresser nos plus sincères félicitations au Directeur général et à l'ensemble de la direction de l'OMPI pour avoir mené à bien un mandat des plus fructueux. Sous votre direction, l'OMPI a franchi des étapes décisives, notamment l'adoption de deux traités historiques en 2024, ainsi que la mise en œuvre d'initiatives importantes visant à promouvoir l'innovation en matière de propriété intellectuelle et à soutenir les pays en développement.

Le Viet Nam est conscient de l'évolution croissante du rôle de la propriété intellectuelle à l'échelle mondiale. La propriété intellectuelle n'est plus considérée comme un concept juridique, mais comme un moteur essentiel de l'innovation, de la croissance économique, du développement social et du développement durable.

Excellences, Mesdames et Messieurs les délégués, le Viet Nam mène une politique cohérente en matière de science, de technologie, d'innovation et de propriété intellectuelle, qui reflète une vision stratégique à long terme. Cette approche s'appuie sur des bases solides établies depuis 1985, date à laquelle la propriété intellectuelle a été intégrée au Code civil et mise en œuvre par la loi de 2000 sur la science et la technologie. La loi sur la propriété intellectuelle, adoptée par l'Assemblée nationale en 2025 et entrée en vigueur le 1^{er} avril 2026, ainsi que le règlement d'application en cours de finalisation, ont introduit d'importantes réformes procédurales, notamment des délais d'examen plus courts et un mécanisme de procédure accélérée, conformes aux pratiques internationales. À cet égard, le Viet Nam soutient fermement l'orientation stratégique de l'OMPI et réaffirme son engagement à participer à l'initiative conjointe de l'OMPI sous la direction du Directeur général Daren Tang, contribuant ainsi à un écosystème mondial de la propriété intellectuelle équitable, inclusif et durable.

Nous tenons à saluer chaleureusement le soutien apporté par l'OMPI au Viet Nam au cours de l'année écoulée, qui s'inscrit dans le cadre du modèle de coopération fructueux entre le Viet Nam et les organisations internationales. À cette occasion, je tiens à adresser mes meilleurs vœux au président, au Directeur général et à l'ensemble des délégués.

J'ai la conviction que, sous la direction du président et grâce à la participation de tous les États membres, cette Assemblée générale sera couronnée de succès. Je vous remercie infiniment.

97. ZAMBIE : Monsieur le Président, Excellences, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués.

Tout d'abord, la Zambie souscrit aux déclarations faites par l'Afrique du Sud au nom du groupe des pays africains et par le Népal au nom du groupe des pays les moins avancés.

La Zambie se joint aux autres États membres pour vous féliciter, Monsieur Tang, pour votre réélection au poste de Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle pour un second mandat. Votre nomination témoigne de la confiance que les États membres accordent à votre capacité à diriger.

Monsieur le Directeur général, sous votre direction, la Zambie a bénéficié d'un appui important de la part de l'OMPI sur diverses questions liées à la propriété intellectuelle. Parmi celles-ci figurent la numérisation réussie des registres de propriété intellectuelle de la Zambie et la participation au projet de l'OMPI intitulé "La propriété intellectuelle pour l'innovation des jeunes", un partenariat destiné aux jeunes innovateurs et chercheurs. Par ailleurs, l'OMPI a fourni une assistance technique à la Zambie dans le cadre de la révision de sa législation et de ses politiques en matière de propriété intellectuelle.

Monsieur le Directeur général, alors que vous entamez votre second mandat, la Zambie compte sur votre aide pour mener à bien les projets relatifs aux indications géographiques, à la propriété intellectuelle à l'intention des jeunes et des enseignants, ainsi qu'aux programmes de sensibilisation tels que la Semaine de la propriété intellectuelle. En conclusion, je tiens à réaffirmer le soutien total de la Zambie ainsi que sa coopération continue à votre égard, Monsieur le Directeur général, et à l'égard du Secrétariat de l'OMPI.

Nous sommes convaincus que, sous votre direction, l'OMPI continuera de franchir des étapes importantes dans l'intérêt mutuel de tous les États membres. Je vous remercie.

98. ZIMBABWE : Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les délégués, le Zimbabwe s'associe à la déclaration prononcée par l'Afrique du Sud au nom du groupe des pays africains.

Le Zimbabwe se félicite de la reconduction de M. Daren Tang au poste de Directeur général, le félicite chaleureusement et lui souhaite plein succès pour son second mandat.

Nous sommes reconnaissants de votre leadership avisé et constant, qui contribue à la mise en place d'un système mondial de propriété intellectuelle équilibré et axé sur le développement. Nous apprécions la solidité de notre collaboration avec l'OMPI ainsi que le soutien apporté au Zimbabwe en 2025.

Nous saluons tout particulièrement l'engagement que vous avez pris, Monsieur le Directeur général, lors de votre visite au Zimbabwe, de soutenir le projet relatif aux indications géographiques pour le café, qui, selon nous, permettra d'améliorer les moyens de subsistance des populations rurales, de promouvoir la biodiversité et la valorisation des produits, et de faciliter l'accès aux marchés.

Le Zimbabwe souligne l'importance de veiller à ce que le système mondial de la propriété intellectuelle soutienne l'innovation, la créativité et le développement durable, en particulier dans les pays en développement. Nous réaffirmons notre engagement en faveur de la poursuite du Plan d'action pour le développement et soulignons la nécessité d'une assistance technique, d'un renforcement des capacités et d'un transfert de technologie axés sur la demande et alignés sur les priorités nationales.

Le Zimbabwe espère poursuivre sa collaboration avec l'OMPI afin de moderniser son système de propriété intellectuelle, de renforcer le transfert et la commercialisation des technologies, de

développer les capacités en matière d'évaluation et de concession de licences, et de tirer parti de la propriété intellectuelle pour promouvoir l'industrialisation grâce aux indications géographiques, aux savoirs traditionnels et à la biodiversité.

En conclusion, le Zimbabwe reste déterminé à collaborer étroitement avec vous, Monsieur le Directeur général, le Secrétariat et les États membres afin de faire en sorte que la propriété intellectuelle devienne un catalyseur de l'innovation, de la croissance inclusive et du développement durable au Zimbabwe. Je vous remercie.

99. PRÉSIDENT : [...] Une demande de parole a été formulée au titre du droit de réponse, à laquelle je pense donner suite avant de passer aux déclarations des observateurs. Le pays qui a demandé la parole au titre du droit de réponse est la République islamique d'Iran.

100. RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN : Ma délégation souhaite exercer son droit de réponse face aux déclarations infondées et trompeuses formulées au sein de cette auguste assemblée à l'encontre de mon pays. L'Iran a été la cible et la victime d'une agression ouverte. Cette réalité ne saurait être déformée ni présentée de manière trompeuse. Alors qu'il existe des preuves indéniables démontrant que le territoire iranien a été pris pour cible depuis le territoire de certains pays voisins et qu'en vertu du droit international, il est interdit aux États d'autoriser délibérément l'utilisation directe ou indirecte de leur territoire pour causer un préjudice à d'autres États, nous tenons à le souligner. L'Iran n'a jamais attaqué et n'attaquera jamais les territoires de ses frères et voisins islamiques, et s'est toujours engagé à entretenir des relations amicales fondées sur le respect mutuel et le principe de bon voisinage. Dans le cadre de l'exercice de son droit légitime à la force afin de se défendre, en vertu de l'article 51 de la Charte des Nations Unies, les infrastructures et le personnel des bases militaires directement impliqués dans les attaques agressives menées contre l'Iran ont été pris pour cible. Dans ce contexte, aucune infrastructure civile, dans aucun de nos pays voisins, n'a été visée et les opérations de défense menées par l'Iran se sont déroulées dans le strict respect des principes de nécessité et de proportionnalité prévus par le droit international. Monsieur le Président, nous restons pleinement déterminés à préserver notre souveraineté, nos citoyens et notre sécurité nationale en recourant à toutes nos capacités défensives, conformément à notre droit légitime de nous défendre, chaque fois qu'une agression illégale portera atteinte à notre souveraineté nationale et à notre intégrité territoriale, et quelle que soit la forme que prendra cette agression. Je vous remercie.

101. PRÉSIDENT : Je remercie l'honorable représentant de l'Iran. Avant de donner la parole aux autres délégations, y a-t-il une autre délégation qui souhaiterait exercer son droit de réponse? Je n'en vois aucune. Je donne maintenant la parole à l'honorable représentant du Koweït, dans le cadre du droit de réponse.

102. KOWEÏT : Je vous remercie, Monsieur le Président. Je souhaite exercer mon droit de réponse suite aux allégations non fondées formulées par le représentant de l'Iran. Il est regrettable et déplorable que le représentant de l'Iran ait demandé un droit de réponse concernant la vérité que j'ai évoquée, à savoir l'agression contre mon pays et les pays de notre région. Il s'agit d'une atteinte à tous les traités, y compris l'acte constitutif de cette Organisation. Mon pays a affirmé à maintes reprises que son territoire et son espace aérien n'avaient pas été utilisés, et ne le seraient pas, pour mener des frappes contre l'Iran. Les droits de propriété intellectuelle ne peuvent être respectés dans un contexte de menace permanente.

Je serai bref. L'Iran s'est récemment rendu coupable d'un certain nombre d'infractions. Nous observons une violation flagrante de l'acte constitutif de l'OMPI, et plus particulièrement de son article 7. Il s'agit d'une tentative visant à transformer une voie maritime en un moyen de faire pression sur les États. Cette situation met en péril de nombreux secteurs, notamment la santé, la médecine et l'aide humanitaire destinée à certains pays. Je pense donc qu'il est tout à fait justifié, dans ce cas précis, d'être clair dans notre réponse à ces allégations qui ne trouvent aucune justification au regard des articles 28 et 7 de la Charte des Nations Unies et des textes de l'ONU relatifs aux droits de l'homme.

103. PRÉSIDENT : Je remercie l'honorable représentant du Koweït. Je souhaiterais à présent rouvrir la discussion pour permettre aux intervenants d'exercer leur droit de réponse ou de réagir à un droit de réponse. En l'absence de nouvelles interventions, je remercie les deux délégations qui se sont exprimées. Je vous remercie infiniment. Je pense que tout le monde a pu suivre cet échange.

104. ARIPO (ORGANISATION RÉGIONALE AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Au nom de l'ARIPO, je félicite chaleureusement M. Daren Tang pour sa réélection au poste de Directeur général de l'OMPI. Le premier mandat de M. Tang a été marqué par une vision claire, un leadership dynamique et un engagement sans faille en faveur de l'inclusivité, notamment pour faire en sorte que l'Afrique et les autres régions en développement participent pleinement au système mondial de la propriété intellectuelle et en tirent largement parti. Ses efforts pour promouvoir l'innovation, renforcer les capacités et élargir l'accès ont eu un impact significatif. Nous sommes convaincus que, sous sa direction, l'OMPI continuera de promouvoir un écosystème de la propriété intellectuelle équilibré et accessible, propice à la croissance, à la créativité et au développement durable.

L'ARIPO espère approfondir sa coopération, dans l'intérêt des États membres de l'OMPI et de la communauté internationale.

Nous vous adressons nos sincères félicitations et vous souhaitons beaucoup de succès et d'efficacité pour votre mandat.

105. OAPI (ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE) : Monsieur le Président, l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle a l'honneur de prendre la parole pour adresser ses plus chaleureuses félicitations à M. Daren Tang à la suite de sa réélection au poste de Directeur général de l'OMPI.

Monsieur le Directeur général, ce deuxième mandat vient couronner votre vision stratégique et les progrès remarquables accomplis au cours de votre premier mandat. C'est aujourd'hui l'occasion pour l'OAPI de réaffirmer son engagement en faveur d'un système de la propriété intellectuelle équilibré, accessible et inclusif, afin de contribuer au développement universel. Je vous souhaite plein succès pour votre nouveau mandat.

106. CENTRE SUD : La délégation de Centre Sud a soumis la déclaration écrite ci-après : Centre Sud félicite une nouvelle fois M. Daren Tang pour sa réélection au poste de Directeur général de l'OMPI pour la période 2026-2032.

Nous attendons avec impatience la présentation d'un nouveau Plan stratégique à moyen terme (PSMT) destiné à orienter les futurs travaux de l'OMPI. Centre Sud souhaiterait que le nouveau PSMT accorde la priorité aux éléments suivants :

Servir toutes les parties prenantes de manière équitable; renforcer l'engagement de l'OMPI en faveur d'un système international de la propriété intellectuelle équitable, équilibré et inclusif, au service du développement.

Favoriser le multilatéralisme et la gouvernance inclusive; réaffirmer le rôle joué par l'OMPI dans la promotion de résultats fondés sur des consensus, compte tenu des priorités de l'ensemble de ses membres, dans toute leur diversité, et répondre aux besoins de ceux qui sont actuellement mal desservis par le système mondial de la propriété intellectuelle.

Renforcer le Plan d'action pour le développement; faire du Plan d'action de l'OMPI pour le développement un principe directeur central dans toutes les activités, en aidant activement les États membres, grâce à l'assistance technique, à tirer parti de la liberté d'action dont ils ont besoin pour mettre en œuvre des lois sur la propriété intellectuelle adaptées à leur situation nationale et à leurs objectifs de développement, en accord avec les objectifs de développement durable.

Transfert de technologie : renforcer les mesures concrètes en faveur du transfert de technologie vers les pays en développement, notamment dans les domaines du climat, de la santé et de l'agriculture.

Réduire les taxes pour les pays en développement et les PMA; étendre les réductions de taxes accordées aux pays en développement et aux PMA à l'ensemble des services de l'OMPI, y compris les services de dépôt de demandes de titres de propriété intellectuelle.

Accorder davantage d'importance à l'économie et à la politique de l'innovation; renforcer l'accent mis par l'OMPI sur l'innovation dans toute son ampleur, et pas seulement sur le rôle de la propriété intellectuelle, y compris les systèmes de savoirs traditionnels et les modes d'innovation ouverts et axés sur des missions, afin de mieux servir les innovateurs et l'intérêt public dans tous les pays et tous les contextes.

Effets de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies. Renforcer le rôle de l'OMPI dans l'analyse et la prise en considération des effets de l'IA et des technologies émergentes pour l'innovation, en proposant des solutions équitables pour tous les pays et toutes les parties prenantes.

Réformer l'Indice mondial de l'innovation. Élargir l'Indice mondial de l'innovation pour mesurer de manière plus exhaustive la capacité d'innovation dans tous les États membres, y compris les formes d'innovation qui ne sont actuellement pas couvertes par sa méthodologie.

Le prochain PSMT doit répondre aux enjeux mondiaux de notre époque en proposant une OMPI qui défende les capacités d'innovation dans tous les pays et toutes les communautés, en adoptant une vision plus large de l'innovation, au-delà de la propriété intellectuelle, et en veillant à ce que les retombées de l'innovation profitent à tous les pays et à tous les peuples.

107. URAP (UNION DE RADIO-TÉLÉVISION ASIE-PACIFIQUE) : Monsieur le Président, au nom de l'Union de radio-télévision Asie-Pacifique et de ses organisations membres dans toute la région Asie et Pacifique, c'est avec un grand plaisir et une grande fierté que nous adressons nos plus chaleureuses félicitations à M. Daren Tang pour sa réélection au poste de Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

Monsieur Tang, votre élection marque une étape importante et encourageante, non seulement pour la région Asie et Pacifique, mais aussi pour l'ensemble de la communauté mondiale de la propriété intellectuelle. Votre direction et votre engagement sans faille en faveur de la créativité, de l'innovation et d'un écosystème de la propriété intellectuelle équitable et équilibré font de vous la personne idéale pour occuper ce poste prestigieux.

L'Union de radio-télévision Asie-Pacifique, qui représente les radiodiffuseurs de toute la région asiatique, attend avec intérêt de collaborer étroitement avec le Directeur général et l'OMPI. Une fois encore, veuillez accepter nos sincères félicitations, Monsieur Tang. Je vous remercie.

108. HEP (HEALTH AND ENVIRONMENT PROGRAM) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Le Health and Environment Program félicite chaleureusement le Directeur général, M. Daren Tang, pour sa réélection.

En ma qualité de représentante et de présidente du Health and Environment Program, je souhaiterais, si vous me le permettez, Monsieur le Président, m'adresser directement au Directeur général. M. Daren Tang, le Health and Environment Program suit de près les progrès considérables accomplis depuis votre élection en 2020, lorsque vous avez succédé à Francis Gurry. Prendre la relève d'un prédécesseur qui a accompli tant de choses était sans aucun doute une tâche difficile. Je tiens toutefois à souligner que vous avez non seulement fait preuve d'une remarquable efficacité, mais que vous avez probablement même dépassé ses résultats. Votre élection témoigne de votre indéniable mérite. Nous réitérons nos félicitations à l'occasion de votre réélection, déjà exprimées au début de cette déclaration.

[Fin de l'annexe et du document]